

# Les jeunesses françaises contemporaines

**Un état de l'art et des questions de recherche**

**Mission de recherche relative à la jeunesse  
française contemporaine**



## **COORDINATION**

**Anja Durovic**, Post-doctorante, UMR PRINTEMPS

**Nicolas Duvoux**, Professeur à l'Université Paris 8, UMR CRESPPA

**Sandrine Maljean-Dubois**, Directrice de recherche au CNRS, Directrice adjointe scientifique à CNRS Sciences humaines & sociales

**Camille Peugny**, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, UMR PRINTEMPS

**Vincent Tiberj**, Professeur à Sciences Po Bordeaux, UMR Centre Emile Durkheim

### **Photo de couverture :**

Entraînement sous la neige dans le collège Chantereine, Sarcelles. Photo extraite de la série photographique « Une photo-ethnographie dans la cité », lauréate du concours photo « Anthropologie en partage », organisé en 2022 par CNRS Sciences humaines & Sociales.

© Camilo Leon-Quijano, 2017 / IIAC / Cems

## LISTE DES CONTRIBUTEURS

- **Yaëlle Amsellem-Mainguy**, sociologue, Chargée de recherche à l'INJEP, chercheuse associée au laboratoire CERLIS (Université Paris-Cité)
- **Marie-Hélène Bacqué**, sociologue et urbaniste, Professeure à l'Université Paris Nanterre, UMR LAVUE
- **Cris Beauchemin**, démographe, Directeur de recherche à l'INED
- **Emmanuel Bellanger**, historien, Directeur de recherche au CNRS, UMR CHS
- **Geneviève Bergonnier-Dupuy**, sciences de l'éducation, Professeure à l'Université de Paris Nanterre
- **Thierry Berthet**, politiste, Directeur de recherche CNRS, UMR LEST
- **Grégoire Borst**, psychologue du développement et neurosciences cognitives de l'éducation, Professeur à l'Université Paris Cité, Directeur du LaPsyDÉ (CNRS)
- **Julien Boyadjian**, politiste, Maître de conférences à Sciences Po Lille, UMR CERAPS
- **Tom Chevalier**, politiste, Chargé de recherche CNRS, UMR Arènes
- **Benoît Coquart**, sociologue, Chargé de Recherche à l'INRAE, CESAER, Dijon
- **Muriel Darmon**, sociologue, Directrice de recherche au CNRS, UMR CESSP
- **Michel Didier**, Président du comité d'histoire de la politique de la ville
- **Yves Denéchère**, historien, Professeur à l'Université d'Angers, Directeur de l'UMR TEMOS
- **François Dubet**, sociologue, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux
- **Isabelle Frechon**, démographe et sociologue, Chargée de recherche CNRS, UMR Printemps, Université Paris-Saclay
- **Mathias Gardet**, historien, Professeur à l'Université Paris 8, UMR IHTP
- **Cédric Hugrée**, sociologue, Chargé de recherche au CNRS, UMR CRESPPA
- **Marie-Christine Jaillet**, géographe, Directrice de recherche au CNRS, UMR LISST
- **Thomas Kirszbaum**, sociologue, Chercheur associé à l'UMR Ceraps de l'Université de Lille et Sciences Po Lille
- **Isabelle Lacroix**, sociologue, Maîtresse de conférences, Université Paris-Saclay, chercheuse à l'UMR Printemps

- **Laurent Lardeux**, sociologue, Chargé de recherche à l'INJEP, chercheur associé au laboratoire Triangle
- **Yannick L'Horty**, économiste, Professeur à l'Université Gustave Eiffel, Directeur de la fédération de recherche TEPP
- **Gérard Mauger**, sociologue, Directeur de recherche émérite au CNRS
- **Anne Muxel**, sociologue, Directrice de recherche au CNRS, UMR CEVIPOF
- **Jean-Louis Nandrino**, psychologie et psychopathologie, Professeur à l'Université de Lille, UMR SCAlab, Fondation Santé des étudiants de France
- **Emmanuel Renault**, philosophe, Professeur à l'Université de Paris Nanterre, UMR Sophiapol
- **Clément Reversé**, politiste, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, UMR Centre Émile Durkheim
- **Stéphanie Rubi**, sciences de l'éducation, Professeure à l'Université Paris Cité, UMR CERLIS, chercheuse associée au LACES (EA 7437) et à l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP, UPEC)
- **Emmanuel Sulzer**, sociologue, Chargé d'études au CEREQ
- **Louis-André Vallet**, sociologue, Directeur de recherche au CNRS, UMR GEMASS
- **Agnès Van Zanten**, sociologue, Directrice de recherche au CNRS, UMR CRIS

## Vue synthétique des résultats

Il s'avère **difficile de définir** l'âge de la vie qu'est la jeunesse.

- On trouve des définitions plurielles d'une « jeunesse » également plurielle.
- Les grandes enquêtes publiques de référence reposent sur des définitions différentes.
- La durée de la jeunesse s'allonge dès lors que l'accès à l'emploi et à l'indépendance économique, le départ du domicile parental, la mise en couple sont contrariés par différentes difficultés économiques et sociales.
- De possibles « yo-yo » rendent réversible et fragile l'acquisition de l'autonomie.

La jeunesse est un âge qui a connu de **profondes mutations** au cours des dernières décennies :

- allongement de la durée de la formation initiale,
- précarisation des conditions d'entrée dans la vie active liée à la situation économique,
- dégradation des conditions d'accès à l'autonomie résidentielle du fait de l'augmentation du coût du logement et des transformations de la sphère privée (augmentation des séparations et des divorces).

**Tous ces éléments contraignent fortement les transitions que les jeunes doivent effectuer entre formation et emploi, entre logement parental et logement autonome.**

Un portrait de la jeunesse en Europe permet de situer la France dans un espace international donnant à voir plusieurs formes de passage à l'âge adulte. La jeunesse française y apparaît notamment placée dans **une position très défavorable** du point de vue des grands domaines de la vie sociale – marché du travail, logement, revenus et niveau de vie.

L'accroissement des exigences scolaires a rallongé les périodes où les jeunes sont **formellement adultes, mais restent socialement des mineurs et sont traités comme tels.**

**Le chômage et la précarité** abîment les parcours de vie des jeunes.

Leur **santé mentale** se dégrade.

La **protection sociale ne s'est pas adaptée aux mutations sociales d'ampleur** qui ont eu lieu. Cela fait de la jeunesse **une période à risque** et une **période mal couverte par la société.**

La jeunesse apparaît comme un parcours du combattant qui donne lieu à une forme d'« écrémage » social dans lequel **les ressources de la famille, très inégalement réparties, sont décisives.** Les profondes transformations des systèmes d'éducation et de formation n'ont pas permis de résorber le poids des inégalités sociales, plus important en France que dans d'autres pays européens.

Il existe des **écarts importants dans les principaux domaines de l'existence sociale entre les jeunes et les autres** ; ces écarts ont **tendance à s'accroître** au fil du temps plutôt qu'à se résorber ; ils tiennent non pas à la fatalité ou à un invariant « anthropologique » ou lié au fonctionnement des sociétés modernes, mais à **des choix sociaux et politiques ainsi qu'à des évolutions profondes des structures sociales.**

Les jeunes entretiennent un rapport ambivalent — et non homogène — à la démocratie, entre défiance et aspiration à plus de participation. Bien que leur participation électorale soit faible, ils ne se détournent pas pour autant de l'engagement citoyen. La pandémie et le contexte actuel suscitent un **élan de mobilisations sociales et une envie de participer à la société**, y compris par des modes opératoires contestataires. **La canalisation de ces désirs de participer à la société et d'y occuper une place est néanmoins empêchée par un décalage grandissant entre l'offre politique traditionnelle et leurs aspirations.**

## Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1. Jeunesse, jeunes : l'impossible définition .....</b>	<b>10</b>
Jeunesse, génération et âge de la vie .....	10
Des bornes fluctuantes dans la statistique publique .....	11
La jeunesse, un âge prolongé .....	11
La jeunesse, un état réversible .....	14
<b>Chapitre 2. Éducation et formation .....</b>	<b>16</b>
L'importance des contextes .....	17
Un poids de l'école décisif en France .....	19
Les effets de la massification scolaire .....	22
Les dispositifs d'excellence .....	26
Les rapports des familles à l'école .....	28
Concilier études et travail : un enjeu propre à la jeunesse .....	29
<b>Chapitre 3. Développement psychologique et santé mentale des jeunes.....</b>	<b>32</b>
Ce que l'on sait de la santé mentale des jeunes.....	32
Pratiques à risque et suicides.....	38
Grandir dans un monde en crise(s).....	40
<b>Chapitre 4. Parcours de vie, trajectoires sociales et insertion sociale et professionnelle ...</b>	<b>43</b>
Une insertion des jeunes marquée par des inégalités structurelles .....	45
Se construire un futur désirable avec ses caractéristiques sociales et personnelles.....	47
Ni déclassement, ni progrès, une position des nouvelles générations difficile à saisir .....	48
Un bilan des travaux sur les conditions de vie des jeunes.....	52
Jeunes et sexualité .....	54
<b>Chapitre 5. Inégalités sociales et discriminations .....</b>	<b>61</b>
Inégalités inter et intra-générationnelles .....	61
La mobilité sociale des jeunes.....	63
Le cas particulier des jeunes ayant bénéficié de l'Aide sociale à l'enfance .....	66
Les discriminations .....	71
<b>Chapitre 6. Les jeunes dans leurs territoires .....</b>	<b>77</b>
Les jeunes urbaines .....	77
Les jeunes rurales.....	83
Les jeunes ultra-marines.....	86
Les politiques de jeunesse .....	91
<b>Chapitre 7. Rapport à l'information, aux médias et réseaux sociaux.....</b>	<b>97</b>
Les inégalités dans les usages numériques.....	97
Utilisations des réseaux sociaux : entre émancipation individuelle et construction d'identité.....	98
L'activité numérique : source d'espoirs et d'inquiétudes en partie scientifiquement infondées .....	99
<b>Chapitre 8. Représentations, émancipation et pouvoir d'agir des jeunes .....</b>	<b>101</b>
Des représentations parfois caricaturales de la jeunesse .....	101
Le jeu libre ou l'éducation à la décision .....	101
L'enjeu de la reconnaissance des droits des jeunes et de leur effectivité .....	102
<b>Chapitre 9. Abstention, engagement et participation à la vie de la cité.....</b>	<b>104</b>
Transformation de la citoyenneté et rapport à la démocratie .....	104
Jeunes et participation électorale.....	105
Un répertoire d'action plus étendu chez les jeunes .....	108
Des citoyens plus autonomes et plus réflexifs.....	109

## Avant-propos

La note qui suit propose une synthèse d'un ensemble de travaux produits en sciences humaines et sociales. Elle ambitionne d'offrir une **vue d'ensemble, interreliée et multidisciplinaire des connaissances portant sur la jeunesse française contemporaine**. Elle cherche à rassembler des savoirs solides et stabilisés, l'éclairage de la recherche permettant d'atténuer certains effets de loupe médiatique, lesquels finissent par donner une vision tronquée, voire faussée de la réalité. Les travaux sont si riches en la matière que la note ne peut nullement prétendre à l'exhaustivité. Elle fait au contraire le choix de **mettre l'accent sur certaines thématiques et problématiques en relation avec le contexte politique ayant conduit à confier la mission de sa réalisation au CNRS**. Dans le même temps, elle mobilise autant que possible la **comparaison internationale**. Cette dernière permet de déconstruire les évidences nationales et de mieux comprendre, en l'objectivant, une situation nationale par contraste avec celle d'autres pays.

Ce faisant, cette note met **en évidence des questions de recherche émergentes et des lacunes, y compris en termes de dispositifs d'enquête ou de valorisation des connaissances acquises** auprès des différents acteurs jusqu'aux politiques à l'échelle nationale ou locale, avec l'objectif à terme de permettre d'orienter la politique scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet état de l'art offre une image assez négative de la situation de la jeunesse française contemporaine. Il montre que la jeunesse est en effet négativement impactée par un certain nombre de transformations, par les crises que nous avons traversées et traversons, et qu'elle est structurellement placée dans une situation défavorable par rapport aux grands domaines de la vie sociale (travail, logement, niveau de vie), avec des conséquences majeures en termes de santé mentale. Comme dans d'autres domaines, **les travaux de recherche mettent davantage l'accent sur la jeunesse qui souffre et peine à s'insérer, plutôt que sur la jeunesse qui va bien, qui n'apparaît bien souvent qu'en creux**.

Ce travail d'état de l'art s'appuie en grande partie sur les **contributions d'une trentaine de spécialistes**, avec lesquels ont été réalisés des entretiens, et qui pour beaucoup ont transmis des contributions écrites que nous avons intégrées et tissées entre elles. Qu'elles et ils soient ici remerciés chaleureusement pour leur précieuse participation.

## Introduction

La jeunesse est l'objet de nombreux et riches travaux en sciences humaines et sociales. Comme l'explique Bernard Lahire, la jeunesse est **un régime de vie « qui peut s'objectiver comme n'importe quel autre régime de vie »**<sup>1</sup>. Le sociologue invite à replacer cette tranche d'âge

« dans un réseau de relations d'interdépendance qui est aussi un réseau de contraintes et d'influences plus ou moins harmonieuses ou contradictoires. Ni enfance ni vie adulte, la période adolescente ne se comprend qu'au croisement des contraintes scolaires, des contraintes parentales (plus ou moins homogènes) et des contraintes liées à la fratrie ou aux groupes de pairs fréquentés (ami(e)s ou petit(e)s ami(e)s dont les propriétés sociales et culturelles sont plus ou moins homogènes). Même si les effets de ce dernier type de contraintes s'expriment le plus souvent sur le mode du goût personnel associé au désir individuel d'autonomie, elles n'en constituent pas moins des contraintes objectives orientant les comportements »<sup>2</sup>.

De ce point de vue, la jeunesse est **un âge qui a connu de profondes mutations au cours des dernières décennies**<sup>3</sup>. L'allongement de la durée de la formation initiale, la précarisation des conditions d'entrée dans la vie active liée à la situation économique, les conditions d'accès à l'autonomie résidentielle se sont dégradées du fait de l'augmentation du coût du logement et des transformations de la sphère privée (augmentation des séparations, des divorces et des recompositions familiales). Tous ces éléments contraignent fortement les transitions que les jeunes doivent effectuer. Leurs choix entre formation et emploi, entre logement parental et logement autonome, sont fortement contraints. La prise d'autonomie se fait de manière heurtée.

Au-delà de ces dimensions structurelles, **un certain nombre d'événements marquants, qui façonnent l'entrée dans la vie adulte et confèrent une identité collective aux jeunes, peuvent parfois donner lieu à l'émergence d'une génération**<sup>4</sup>. Guerre d'Algérie ; Mai 1968 ; l'entrée dans la crise économique, l'apparition du VIH-Sida ; la marche pour l'égalité et contre le racisme ; la crise des banlieues ou les mouvements sociaux contre le Contrat Première Embauche ont donné lieu à la formation de générations même si tous les segments de la jeunesse n'ont pas été concernés, au même degré, par ces événements. La crise sanitaire constitue sans aucun doute l'un de ces événements marquants, contribuant de faire de la jeunesse actuelle une « génération Covid »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Bernard Lahire, « La jeunesse n'est pas qu'un mot : la vie sous triple contrainte », in *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, B. Lahire (dir.), Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2006, pp. 497-556.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Voir les cartes et infographies du très utile, même si un peu ancien désormais, ouvrage de Yaëlle Amsellem-Mainguy, Joaquin Timoteo, *Atlas des jeunes en France, Les 15-30 ans, une génération en marche*, Autrement, Paris, 2012, 98 p.

<sup>4</sup> Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Armand Colin, Paris, 2011.

<sup>5</sup> Tom Chevalier, Patricia Loncle, Camille Peugny, « Vers une génération Covid : synthèse de la situation des jeunes en France », in Nicolas Duvoux, Michèle Lelièvre (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses*, Conseil National des Politiques de Lutte contre l'Exclusion, 2021, pp. 127-140.

Reflétant une pluralité d'expériences et d'identités, le sentiment d'appartenance de cette jeunesse apparaît plus hybride que pour les générations précédentes :

« Non pas qu'ils se sentent moins français, mais ce sentiment d'appartenance se nourrit d'une navigation constante entre le cosmopolitisme, le national, l'ultra local et une multiplicité de micro-appartenances sociales, culturelles ou même d'usages. Cette reconfiguration amène à une recomposition du rôle de la mémoire collective, devant maintenant refléter cette fluidité des identités et la complexité d'adhésions multipolaires. Il ne s'agit plus de construire un roman national univoque, mais d'offrir un cadre institutionnel démocratique dans lequel une multiplicité d'acteurs co-construit, fait exister et se rencontrer plusieurs mémoires collectives, permettant à chacun de s'inscrire et de se reconnaître dans une histoire modulable. Alors que le roman national imposait Jeanne d'Arc, la Révolution, les guerres mondiales et de Gaulle, ces figures et événements doivent maintenant cohabiter, sans pour autant disparaître, avec Martin Luther King, Thomas Sankara, Simone Veil, Frida Kahlo, les victimes des génocides du XXe siècle, les chibani du quartier, Maradona, Zayed et Bouna, les attentats de 2015 ou encore Beyoncé »<sup>6</sup>.

Un portrait de la jeunesse en Europe permet de situer la France dans un espace international donnant à voir plusieurs formes de passage à l'âge adulte. La jeunesse y apparaît notamment placée dans une position très défavorable du point de vue des grands domaines de la vie sociale — marché du travail, logement, revenus et niveau de vie. **Les travaux mettent en évidence une situation de désavantage global, structurel et systémique de la jeunesse dans la société française.**

Les travaux des sciences humaines et sociales démontrent l'ampleur du désavantage social subi par la jeunesse. Sans opposer celui-ci à la dégradation de la situation d'autres catégories de la population, les résultats de sources diversifiées – statistique publique française et européenne ; sciences sociales – convergent pour souligner trois éléments principaux. Il existe des écarts importants dans les principaux domaines de l'existence sociale entre les jeunes et les autres ; ces écarts ont tendance à s'accroître au fil du temps plutôt qu'à se résorber ; ils tiennent non pas à la fatalité ou à un invariant « anthropologique » ou lié au fonctionnement des sociétés modernes, mais à des choix sociaux et politiques ainsi qu'à des évolutions profondes des structures sociales.

Le poids des institutions de l'État social apparaît comme décisif. Ce dernier structure les ressources, les opportunités, les valeurs sociales et façonne les parcours de vie. En France, il a été construit autour d'un socle de protections assurantielles, à une période, celle de l'après-Seconde Guerre mondiale, dans laquelle la « jeunesse » en tant que période spécifique n'était pas prise en compte. Il y avait bien sûr des jeunes dans la population, mais la culture de la jeunesse ne s'était pas autonomisée comme ce fut le cas à partir des années 1960. Surtout, la transition entre l'enfance et l'entrée dans l'âge adulte était à la fois moins longue et moins difficile. Le plein-emploi et la croissance « absorbaient » les flux d'entrants dans l'emploi.

---

<sup>6</sup> Paul Max Morin, « Conclusion. Les attentes d'une génération », *Les jeunes et la guerre d'Algérie. Une nouvelle génération face à son histoire*, Presses Universitaires de France, Paris, 2022, p. 396.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui : l'accroissement des exigences scolaires a rallongé les périodes où les jeunes sont formellement adultes, mais restent socialement des mineurs et sont traités comme tels. Il en résulte qu'aujourd'hui les jeunes dépendent fortement des ressources et du soutien de leurs parents, ce qui accroît les inégalités entre les jeunes eux-mêmes. Le chômage et surtout la précarité abîment les parcours de vie pour ces classes d'âge. La jeunesse apparaît comme un parcours du combattant et donne lieu à une forme d'« écrémage » social dans lequel les ressources de la famille, très inégalement réparties, sont décisives. La protection sociale ne s'est pas adaptée à ces mutations sociales d'ampleur, ce qui fait de la jeunesse une période à risque, et une période mal couverte par la société.

En neuf chapitres, cette note met en évidence les multiples visages des jeunes françaises contemporaines (diplômées ou non ; urbaines ou rurales ; racisées ou non, etc.), les inégalités entre les jeunes et les autres catégories d'âge et les inégalités au sein de la jeunesse, ainsi que les déterminants institutionnels, économiques et sociaux de ces situations.

Elle montre d'abord la difficulté à définir la jeunesse, à borner cette période dans le temps, et donc à l'approcher scientifiquement (chapitre 1).

Elle analyse ensuite les transformations profondes des systèmes d'éducation et de formation, entre démocratisation et massification, tout en soulignant l'importance des contextes, et notamment du contexte familial (chapitre 2).

Elle témoigne par ailleurs d'une meilleure connaissance du développement psychologique des jeunes, mais aussi des processus de renforcement de leurs compétences socio-émotionnelles, ce qui offre des leviers pour prévenir et traiter les troubles anxieux, précieux dès lors que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée (chapitre 3).

Elle revient aussi sur les parcours de vie et les trajectoires des jeunes, et leurs déterminants (chapitre 4).

De même, elle rend compte des inégalités sociales et discriminations vécues par la jeunesse (chapitre 5).

Elle s'attache également à montrer la diversité territoriale des jeunes, qui, qu'elles soient urbaines, rurales ou ultra-marines, sont placées dans des situations différentes et inégales (chapitre 6).

Elle décrit par ailleurs le rapport des jeunes à l'information et aux médias (chapitre 7).

Elle s'interroge aussi sur les représentations de la jeunesse, leurs moyens d'émancipation et leur pouvoir d'agir (chapitre 8).

Enfin, elle analyse leur engagement politique et citoyen (chapitre 9).

## Chapitre 1. Jeunesse, jeunesses : l'impossible définition

*« Ce qui définit le mieux la jeunesse est en même temps ce qui fait obstacle à sa définition, à savoir la précarité de cette position sociale. »<sup>7</sup>*

Les travaux de recherche mettent en évidence la **difficulté de définir la jeunesse**. La définition de la jeunesse évolue dans le temps et varie selon les disciplines et les approches. Définir, borner la jeunesse conduit à tracer des frontières entre ses membres et ceux qui, par contraste, sont classés dans l'enfance ou l'âge adulte. Ces représentations ne sont pas anodines ; elles produisent des effets concrets. Le sociologue Pierre Bourdieu avait bien identifié les enjeux politiques de ces classifications : *« On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures, soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations »<sup>8</sup>*.

Aussi la jeunesse correspond-elle à un groupe difficile à circonscrire et ce d'autant que la jeunesse est diverse selon ses origines sociales, ethniques, ses lieux de vie. **Mieux vaudrait alors parler « des » jeunesses**. On constate d'ailleurs que le « bornage » de la catégorie jeunesse est fluctuant dans la statistique publique. Ces bornes s'avèrent quoi qu'il en soit mobiles, dans le contexte d'un passage à l'âge adulte retardé et complexifié, résultat aujourd'hui plus que par le passé d'expérimentations individuelles. Tout cela rend finalement difficile d'approcher scientifiquement la jeunesse contemporaine et d'en dresser le/un portrait, sachant qu'en la matière les moyennes sont peu significatives et cachent de fortes disparités.

### Jeunesse, génération et âge de la vie

Comment aborder sociologiquement la notion de « jeunesse » qui figure dans beaucoup d'autres disciplines (à commencer par la démographie et la psychologie) ? **On peut distinguer deux perspectives : l'une en termes de « génération », l'autre d'âge de la vie »<sup>9</sup>**.

**L'usage de la notion de « génération » suppose de distinguer « générations familiales » et « génération sociales »**. La notion de « génération familiale » permet de situer la position relative des membres d'une lignée. L'étude des rapports entre générations familiales renvoie à celle de la socialisation et de l'héritage sous ses différentes formes (culturel, économique, etc.). La notion de « génération sociale » soulève le problème de la périodisation en histoire. Dans cette perspective, on peut s'efforcer d'identifier des changements sinon des ruptures dans la sphère de la reproduction, c'est-à-dire dans le « mode de génération » des générations successives et, en particulier, des états distincts des cadres de socialisation primaire (familial, scolaire). Mais on peut également tenter de **repérer des « événements-fondateurs »** (guerres, crises, révolutions) susceptibles de produire des dispositions particulières chez ceux qui les ont vécus à peu près au même âge.

Aborder la jeunesse comme un « âge de la vie » pose le problème de la périodisation des trajectoires biographiques, c'est-à-dire de la délimitation d'étapes dans le cours de processus de socialisation plus ou moins balisés par une « police des âges » et des « rites

---

<sup>7</sup> Olivier Galland, *Les jeunes*, La Découverte, Paris, 1990, p. 7.

<sup>8</sup> Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 144.

<sup>9</sup> Gérard Mauger, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015.

de passage ». Bernard Lahire a mis l'accent récemment sur « l'altricialité secondaire » de l'espèce humaine, caractérisée par sa naissance prématurée et une prime enfance prolongée<sup>10</sup>. Dans cette perspective, **la jeunesse est définie usuellement comme la séquence biographique caractérisée par un double processus socialement différencié et plus ou moins étiré dans le temps d'insertion sur le marché du travail et sur le marché matrimonial**. De ce point de vue, la jeunesse apparaît comme un âge d'apesanteur relative, d'incohérences statutaires, d'indétermination, de classements et de cristallisation des habitus.

### **Des bornes fluctuantes dans la statistique publique**

Définir la jeunesse n'a rien d'une évidence. Les contours du groupe sont flous et ils ne font l'objet d'aucune harmonisation dans les grandes enquêtes de référence. Ainsi, dans la statistique publique, les bornes de la jeunesse fluctuent : 18-24 ans pour la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, Ministère des Solidarités et de la Santé) ; 15-24 ou 15-29 ans pour la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion), 18-29 ans pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La jeunesse comme catégorie d'âge recouvre parfois implicitement les problématiques spécifiques d'une cohorte (individus nés une même année) ou même une génération (individus ayant grandi dans un contexte commun et façonnés par une expérience commune). Les mineurs n'en font d'ailleurs pas toujours partie.

Pour prendre une borne d'âge restrictive, la France compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 5,2 millions d'adultes âgés de 18 à 24 ans, soit environ 750 000 jeunes par année de naissance. Ce chiffre est important, car il est la référence pour les entrées annuelles sur le marché du travail. Chaque année, environ 700 000 jeunes doivent ainsi trouver leur place dans une situation économique marquée par la prégnance du chômage et le développement de la précarité.

En étendant les bornes d'âge, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 17,4 % de la population totale (contre environ seulement 16 % pour l'Allemagne et 15 % pour l'Italie), une proportion qui est amenée à baisser légèrement pour s'établir à 16,2 % à l'horizon 2050. La jeunesse n'est **pas une catégorie en croissance dans l'ensemble de la population**, c'est une donnée importante pour comprendre pourquoi elle n'est **pas considérée comme centrale dans les choix collectifs. Cela peut expliquer également pourquoi ce groupe peine à être entendu des acteurs politiques même si d'autres paramètres doivent être pris en compte**.

### **La jeunesse, un âge prolongé**

La jeunesse comme âge de la vie ne correspond pas qu'à l'ouverture d'une fenêtre temporelle. Pierre Bourdieu a affirmé qu'elle donnait lieu à un changement de la qualité du lien social, où l'expérimentation a pris la place de l'identification du fils au père :

« Si auparavant le modèle de l'identification père-fils permettait à ce dernier d'hériter de la situation socio-économique du premier, stable donc

---

<sup>10</sup> Bernard Lahire, *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, La Découverte, 2023.

transmissible telle quelle, aujourd’hui la distance sociale qui sépare les parents de l’enfant s’accroît. »

C’est ce qui fait dire à Pierre Bourdieu que la **phase d’expérimentation, de plus en plus longue** (au sens où « la définition de soi se construit plus qu’elle n’est héritée »), « explique la prolongation de la jeunesse comme un nouvel âge de la vie »<sup>11</sup>.

Les bornes de la jeunesse ont une histoire longue. Elles sont la modalité contemporaine souple et fluide, par laquelle la société signifie à ses membres qu’avec l’âge — social — de nouvelles responsabilités, de nouveaux rôles, leur incombent. Fortement marquées de manière collective dans les sociétés rurales, elles sont désormais **plus individualisées, y compris en milieu rural**. Comme l’indique Olivier Galland, les marqueurs, sexués, du passage à l’âge adulte étaient considérablement liés à la maturation sexuelle.

« En France rurale, les âges de la vie étaient également scandés par des rites, dont la plupart concernaient l’enfance, l’adolescence, et, pour les hommes, le service militaire. Fortement sexués, ces passages soulignaient surtout la maturation sexuelle, les jeunes filles faisant leur apprentissage chez la couturière [Verdier, 1979], les garçons en suivant la “voie des oiseaux” qui leur apprenait la virilité [Fabre, 1986]. »<sup>12</sup>

Plus généralement, des festivités marquaient la séparation des âges, intégrant l’individu dans une totalité signifiante et indépendante de lui, où passer à l’âge adulte consistait à adopter un statut déjà constitué. Ce statut donnait à l’individu sa consistance identitaire, de l’extérieur. Les festivités, loin d’être un simple « passe-temps », jouaient donc un rôle majeur dans l’organisation sociale de ces passages :

« Les systèmes religieux transmettent encore de nos jours un héritage ancien consistant à observer la nature et à traduire cette dernière en termes culturels. Les fêtes des âges de la vie, échelonnées “du berceau à la tombe” comme le disait Van Gennep (1873-1957), n’expriment pas autre chose. Elles incluent les rites de la naissance, les initiations de l’enfance et de la puberté, les mariages, les enterrements. Les fêtes, ainsi, constituent un façonnement social des données biologiques ; elles attestent des transformations cycliques de la nature et des individus. Elles constituent donc une affaire extrêmement sérieuse du point de vue culturel et social. »<sup>13</sup>

À rebours, les étapes contemporaines du passage à l’âge adulte sont marquées par davantage de fluidité, une plus grande individualisation et dépendent moins d’un rythme collectif. Cela signifie qu’il **ne suffit plus d’habiter des statuts et des rôles déjà**

---

<sup>11</sup> Pierre Bourdieu, « La jeunesse n’est qu’un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, pp. 146-147.

<sup>12</sup> Olivier Galland, « Introduction. Une nouvelle classe d’âge », *Ethnologie française*, 2010/1, Vol.40, pp. 5-10.

<sup>13</sup> Laurent Sébastien Fournier, « La fête est-elle non-essentielle ? », *La vie des idées*, 23 mars 2021 ; Clémentine Raineau, « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse », *Siècles*, 2006, 24, pp. 25-37.

**constitués, mais qu'il revient aux individus d'inventer leur position, dans un contexte extrêmement contraint.**

La jeunesse s'allonge aussi en partie à la fois pour une partie de la jeunesse par **l'allongement de la durée des études** et parce qu'**un ensemble d'aspirations (accès à l'emploi et à l'indépendance économique, départ du domicile parental, mise en couple) sont contrariées par des difficultés économiques et sociales.** Ces obstacles, synthétisés par le taux de chômage des jeunes, frappent la jeunesse et compliquent, voire rendent impossible, le franchissement des étapes du passage à l'âge adulte.

Le chômage est la première difficulté rencontrée par les jeunes, celle qui explique à quel point la transition vers l'âge adulte s'effectue aujourd'hui dans des conditions difficiles. France Stratégie note que, « *sur quarante ans, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans a fortement augmenté, passant de 7 % à 24 %* »<sup>14</sup>. Ce taux a légèrement baissé depuis la parution du rapport de référence sur « l'insertion professionnelle des jeunes » en 2017. En comparaison européenne, **le taux de chômage des jeunes Français se situe dans la moyenne haute des pays européens.** Il faudrait faire la part de ce qui relève d'une démographie des jeunes globalement plus favorable en France par rapport à d'autres pays européens (plus de jeunes en proportion entrent sur le marché du travail) et des difficultés propres au marché du travail en France à intégrer les jeunes.

Dans le même sens, **l'âge moyen au premier enfant s'est considérablement élevé** entre 1998 et 2018. Cet âge varie en fonction des pays. Les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays étant également notables pour le deuxième enfant. Ces inégalités témoignent des limites d'un mode d'intervention sociale qui ne permet pas aux individus de développer leurs projets et de fonder des familles comme ils le souhaiteraient. Ce « déficit de famille » est particulièrement marqué dans les États du sud de l'Europe, où les compromis familialistes en vigueur empêchent les jeunes d'accéder à l'indépendance<sup>15</sup>.

Dans un article qui a fait date<sup>16</sup>, le sociologue Olivier Galland soulignait à quel point un nouvel âge de la vie, fait de possibilités d'expérimentations, de nomadisme et d'aventure s'était ouvert entre la fin de l'adolescence d'une part et la sortie de la dépendance envers la famille qui l'accompagne et la création de sa propre famille avec les responsabilités qu'elle crée d'autre part. Le sociologue notait deux points majeurs : **la jeunesse a vu ses bornes repoussées dans le temps et la transition s'allonger, notamment sous l'effet de la démocratisation scolaire.** Les trois étapes du passage à l'âge adulte, autonomie résidentielle, accès à l'emploi stable et stabilisation conjugale, ont été reportées dans le temps. Ce report n'est pas uniquement apparu aux jeunes comme une contrainte, il a également renvoyé à une liberté d'expérimenter, de n'être ni un enfant, ni un adulte, autrefois privilège exclusif des héritiers d'ascendance bourgeoise qui testaient et expérimentaient avant d'opter pour une carrière professionnelle, maritale, etc. Des pratiques qui étaient autrefois réservées à ces groupes d'élite, comme les voyages (dont l'exemple historique le plus fameux est le « Grand tour » par lequel les jeunes aristocrates

---

<sup>14</sup> Marine Boisson-Cohen, Hélène Garner, Philippe Zamora, « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport France stratégie/DARES*, janvier 2017, p. 10.

<sup>15</sup> Gøsta Esping-Andersen, *Trois leçons sur l'État-providence*, Seuil/La République des idées, Paris, 2008.

<sup>16</sup> Olivier Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 1990, Vol.31, n° 4, pp. 529-551.

anglais allaient à la rencontre des pays du Sud qu'ils avaient connus par leur éducation classique) se sont démocratisées.

### **La jeunesse, un état réversible**

La relativité historique des bornes d'âge est d'autant plus importante à rappeler qu'aux rites par lesquels l'existence individuelle et collective est rythmée a succédé une **réversibilité des arrangements sociaux**. On ne devient plus adulte « une fois pour toutes » : les séparations conjugales et les difficultés structurelles et pérennes de stabilisation dans l'emploi pouvant conduire à des remises en cause des statuts acquis, ce qui est souvent désigné par le phénomène des transitions « yo-yo »<sup>17</sup>. La réintégration du domicile parental après une perte d'emploi ou une rupture constitue l'exemple typique de ce « yo-yo ».

Cette réversibilité constitue une nouveauté. Elle est la traduction la plus évidente de l'insécurité sociale qui affecte le présent et l'avenir. Elle est si profonde qu'elle change la nature même de la jeunesse et dilue ses frontières. Pour les plus démunis, la précarité s'apparente à un destin social, la vie à un éternel recommencement où il n'est pas possible de capitaliser sur des expériences antérieures, mais où, au contraire, le temps apporte avec lui une forme d'usure<sup>18</sup>.

Cette **insécurité généralisée** est un phénomène transversal aux différents pays développés et partout ses effets délétères sont particulièrement évidents au sein des classes populaires. Il a été décrit et analysé dans le cas des classes populaires aux États-Unis par Jenifer Silva. Cette sociologue a démontré à quel point l'incertitude qui a fait vaciller les grands cadres de socialisation (le travail stable dans la grande industrie, mais aussi la famille nucléaire) faisait porter une responsabilité écrasante et disproportionnée sur les épaules des jeunes dans la construction de leur vie<sup>19</sup>.

### **Pour aller plus loin :**

- Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Yasmine Siblot, « Jeunes des pavillons », *Agora Débats/jeunesses*, 2009/3, n° 53, pp. 85-97.
- Tom Chevalier, Patricia Loncle, Camille Peugny, « Vers une génération Covid : synthèse de la situation des jeunes en France », in Nicolas Duvoux et Michèle Lelièvre (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses*, Conseil National des Politiques de Lutte contre l'Exclusion, 2021, pp. 127-140.

---

<sup>17</sup> Andrew Bighart, A. Walther, « Coping with Yo-Yo Transitions: Young Adults' Struggle for Support, between Family and State in Comparative Perspective. » In C. Leccardi, E. Ruspini (Eds.), *A New Youth?: Young People, Generations and Family Life*, Ashgate Publishing, 2006.

<sup>18</sup> Sur l'insécurité sociale, voir Robert Castel, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* La République des idées/Le seuil, Paris, 2003 ; sur l'usure des jeunes professionnels précarisés, l'exemple des salariés de la logistique, en très forte expansion, est un exemple-limite, voir David Gaboriau, Carlotta Benvegnù, « Au hasard de la logistique. Quand les mobilités ouvrières passent par l'entrepôt », *La vie des idées.fr*, 18 octobre 2018.

<sup>19</sup> Jenifer Silva, *Coming up short: Working-class adulthood in an age of uncertainty*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

- Olivier Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 1990, vol. 31, n° 4, pp. 529-551.
- Bernard Lahire, « La jeunesse n'est pas qu'un mot : la vie sous triple contrainte », in *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, B. Lahire (dir.), Paris, La Découverte, Poche/Sciences humaines et sociales, 2006, p. 497-556.

## Chapitre 2. Éducation et formation

Les travaux sur l'école et la formation, en particulier sur les inégalités scolaires, sont très développés. Pour Louis-André Vallet, les analyses longitudinales permises par un certain nombre d'enquêtes, dont les enquêtes Formation-Qualification Professionnelle de l'Insee (voir encadré ci-après), mettent

« en évidence que l'expansion de l'enseignement et la démocratisation de l'éducation ont été les mécanismes fondamentaux à l'origine d'une croissance de la fluidité sociale dans la société française, que l'importance relative de ces deux mécanismes a varié au fil des cohortes de naissance, et que, parmi les plus récentes, pour les hommes, mais non pas pour les femmes, leur effet positif aurait été en partie atténué par une augmentation de l'influence "directe" de l'origine sociale »<sup>20</sup>.

### Encadré n°1 : Les enquêtes Formation-Qualification Professionnelle de l'Insee

Réalisée par l'Insee à sept reprises en 1964, 1970, 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015 auprès d'échantillons de plusieurs dizaines de milliers d'individus, l'enquête Formation-Qualification Professionnelle (FQP) a longtemps constitué en France la source majeure d'information sur les études suivies et le niveau de formation initial, le premier emploi occupé à l'entrée dans la vie active, la mobilité professionnelle en cours de carrière, l'accès à la formation continue, le lien entre formation et emploi ainsi que le salaire perçu. Le questionnaire renseignant précisément le niveau de diplôme et la position professionnelle des ascendants – à la fois le père et la mère depuis l'enquête de 1977 – l'enquête FQP a aussi permis l'étude systématique de la mobilité sociale entre générations. Par comparaison aux données disponibles dans d'autres pays, la forte stabilité temporelle du protocole et des modalités d'enquête a fait de l'enquête FQP, pour la France, une série statistique de grande qualité qui a permis d'observer et de documenter précisément les évolutions qu'a connues la société française du point de vue de l'inégalité des chances scolaires, de l'inégalité des chances sociales et des mécanismes d'allocation des statuts sociaux – phénomènes qui sont, par nature, dotés d'une grande inertie et dont les évolutions lentes sont donc difficiles à observer.

Dans les premiers travaux de sociologie de l'éducation, le rôle de la famille dans le processus scolaire était principalement associé à l'appartenance de classe d'origine. Cependant, les recherches actuelles se concentrent davantage sur l'analyse des normes et des pratiques éducatives familiales et de leur impact sur la réussite scolaire des élèves. Ces normes et pratiques sont désormais considérées comme des facteurs plus influents sur le parcours scolaire que le simple statut social d'origine, bien qu'une corrélation significative persiste entre ces deux variables<sup>21</sup>. L'analyse de ces normes et pratiques revêt une importance particulière dans un contexte où la reproduction sociale est largement déterminée par la réussite scolaire<sup>22</sup>, contraignant ainsi toutes les familles, qu'elles soient

---

<sup>20</sup> Louis-André Vallet, « Mobilité entre générations et fluidité sociale en France. Le rôle de l'éducation », *Revue de l'OFCE*, 2017, vol. 150, n° 1, pp. 27-67.

<sup>21</sup> Marie Duru-Bellat, Géraldine Farges, Agnès van Zanten, *Sociologie de l'école*, « Chapitre 8. Les pratiques éducatives des familles », Armand Colin, Paris, 2022, pp. 201-229.

<sup>22</sup> Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La Reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Éditions de Minuit, Paris, 1970.

favorisées ou défavorisées, à élaborer des stratégies éducatives et à s'adapter en conséquence<sup>23</sup>.

### L'importance des contextes

Les recherches sociologiques montrent l'existence de **fortes variations dans les modes de socialisation familiale et scolaire des enfants, des adolescents et des jeunes se traduisant à leur tour par une diversité d'expériences et de parcours chez ces derniers. Ces variations restent très marquées par l'appartenance sociale des individus**, mais le contexte familial dans lequel les jeunes ont grandi doit être appréhendé de façon fine. Cela suppose tout d'abord de décomposer ce que l'on entend par « position sociale » en tenant compte, d'une part, de différents éléments partiellement pris en compte par la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE, non seulement par exemple le salaire associé aux différents métiers et professions, mais aussi leur nature (saisie par exemple à travers l'opposition entre travail sur les choses, travail sur/avec les personnes) ainsi que les ressources culturelles et sociales familiales antérieures et/ou dérivées de l'activité professionnelle. Étant donné le rôle prépondérant de la mère dans le domaine éducatif, les recherches en sociologie de l'éducation plaident aussi pour la prise en compte de la position sociale des deux membres du couple parental, ce qui est facilité désormais par l'établissement par l'INSEE d'une PCS « ménage » et, surtout, du niveau des études de la mère, voire, plus qualitativement, de son rapport aux études y compris dans le cas de mères forcées pour des raisons économiques et/ou culturelles d'abandonner précocement l'école.

Par ailleurs, si en France en particulier, la position sociale reste la dimension la plus influente sur la variabilité des expériences et trajectoires, de plus en plus de travaux montrent l'intérêt d'adopter une approche intersectionnelle, tenant compte des interactions entre la position sociale et d'autres dimensions. Si pendant plusieurs décennies les effets de l'origine nationale sur les parcours scolaires ont été considérés comme découlant exclusivement de la position sociale au bas de l'échelle sociale de la grande majorité des immigrés, à partir des années 1990, les travaux montrent des effets supplémentaires de cette dimension, dont certains sont négatifs, les enfants d'immigrés connaissant plus de difficultés à l'école primaire et d'autres positifs, ces enfants et jeunes et leurs parents optant pour des parcours scolaires plus ambitieux que les enfants français appartenant aux mêmes milieux sociaux. Les effets varient aussi fortement selon le genre et l'origine des enfants d'immigrés, dont la portée croisée est encore peu explorée<sup>24</sup>.

Les enquêtes menées dans différents pays montrent que ces effets sont largement liés au projet migratoire lui-même qui va de pair avec l'idée d'améliorer sa propre situation et, davantage encore, celle de ses enfants grâce à la migration. Il y a sans doute aussi un « effet de lieu », les immigrés résidant souvent dans des zones urbaines, même s'il s'agit souvent des quartiers déshérités. Ces effets de lieu sur les trajectoires n'ont pas encore été systématiquement étudiés, mais méritent de l'être en tenant compte notamment à la fois de

---

<sup>23</sup> Marie Duru-Bellat, Géraldine Farges, Agnès van Zanten, Sociologie de l'école, « Chapitre 8. Les pratiques éducatives des familles », Armand Colin, Paris, 2022, pp. 201-229.

<sup>24</sup> Yaël Brinbaum, [Trajectoires scolaires des enfants d'immigrés jusqu'au baccalauréat : rôle de l'origine et du genre](#), *Résultats récents*, DEPP, 2019 ; Yaël Brinbaum, « Aspirations et trajectoires scolaires des enfants d'immigrés au prisme du genre et de l'origine : l'avantage des filles », Virginie Baby-Collin (dir.), *Enfances et jeunesses en migration*. Le Cavalier Bleu, 2022, pp. 311-332.

la composition sociale et ethnoraciale des contextes où les jeunes ont grandi, de l'offre d'équipements scolaires et périscolaires, accessible dans ces cadres, ainsi que de la qualité de l'offre éducative, très différenciée selon les territoires.

Ce dernier point renvoie à **un deuxième type de contexte qu'il est également essentiel de prendre en compte, à savoir les contextes scolaires dans lesquels les enfants, adolescents et jeunes ont été socialisés**. Les recherches dans ce domaine ont souvent cherché à isoler un « effet public » et un « effet établissement », mais, en fait, ces deux dimensions sont en forte interaction. La première renvoie au degré de concentration des publics. En France, la ségrégation sociale et ethno-raciale ainsi que celle des élèves en situation de réussite ou d'échec est importante. Elle est en partie la conséquence de la ségrégation résidentielle, mais résulte aussi des stratégies de concurrence entre établissements (publics et privés, mais aussi au sein du secteur public) et de stratégies de choix des parents, plus ou moins régulées selon les contextes locaux. Elle est encore plus importante en France, comparativement à d'autres pays de l'OCDE, au sein des établissements. En effet, ceux-ci, notamment quand ils accueillent, et souhaitent préserver, un public hétérogène, ont tendance à constituer des classes de « niveau » à partir d'options (de langue notamment en incluant les classes européennes, mais aussi classes à horaires aménagés en musique, danse, etc.) – et désormais au sein des « groupes de besoins » mis en place par le gouvernement Attal. Or, les recherches montrent que les élèves, notamment de niveau moyen et faible, progressent moins dans les classes et établissements ségrégués du fait de l'adaptation des enseignants aux caractéristiques de leur public (adaptation des contenus enseignés, des pédagogies mobilisées, du nombre et du type d'évaluations...) et des effets du groupe de pairs.

À orientation parfois explicitement normative, les recherches sur l'effet établissement ont, elles, cherché à dégager des facteurs rendant les établissements plus ou moins efficaces comme le leadership pédagogique du chef d'établissement, mais ces facteurs sont étroitement corrélés au public des établissements, rendant leur transférabilité inter-contextes difficile. Il serait néanmoins utile de mener des recherches permettant de cerner les effets de l'interaction entre les caractéristiques des publics scolaires et autres dimensions, par exemple, outre l'adaptation des pratiques enseignantes, la mobilité professionnelle de ces derniers, leur absentéisme... Cela permettrait de mieux mettre en évidence les inégalités de traitement des élèves selon les établissements fréquentés et les effets de ces inégalités sur leur rapport aux études et sur leurs parcours scolaires, puis professionnels.

#### **Pour aller plus loin :**

- Sylvain Broccolichi, 2009, « L'espace des inégalités scolaires. Une analyse des variations socio-spatiales d'acquis scolaires dégagée des optiques évaluatives », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2009, 180(5), pp. 74-91.
- Joanie Cayouette-Remblière, *L'école qui classe. 530 élèves du primaire au bac*, Paris, PUF, 2016.
- Vincent Dupriez, Hugues Draelants, « Classes homogènes versus classes hétérogènes : les apports de la recherche à l'analyse de la problématique », *Revue française de pédagogie*, 2004, 148, pp. 145-165.

- Marie Duru-Bellat, Séverine Landrier-Le Bastard, Céline Piquée, Bruno Suchaut, « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, 2004, 45(3), pp. 441-468.
- Agnès van Zanten, *L'École de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF (Le Lien social), 2001, 2e édition 2012.

### Un poids de l'école décisif en France

Les travaux montrent que, en France, le poids de l'école et de l'éducation demeure particulièrement décisif. Comme le soulignent les sociologues Yaëlle Amsellem-Mainguy et Patricia Loncle :

« Comparativement à d'autres pays européens, le rôle de l'école sur les parcours des individus est extrêmement présent en France (VAN DE VELDE, 2008) malgré de multiples tentatives en politiques publiques pour réduire le poids des inégalités sociales face à l'éducation (voir, par exemple les travaux en sociologie de l'éducation de : DURU-BELLAT et VAN ZANTEN, 2009 ; DUBET, 2010). **L'école reste en partie responsable des inégalités d'apprentissage, même si ces dernières résultent également des inégalités entre les familles, dotées de ressources très inégales pour répondre aux attentes de l'institution scolaire.** Ainsi, 90 % des enfants d'enseignants observés en sixième en 1995 ont obtenu le bac environ sept années plus tard, contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non qualifiés (Note d'information — DEPP — N° 10.13 — septembre 2010) »<sup>25</sup>.

On constate par exemple que, à 24-25 ans, la situation des jeunes reste liée à leurs résultats au collège et à leur origine sociale. Treize ans après leur entrée en 6e en 2007, un jeune sur six poursuit ses études, un sur trois parmi ceux qui, dès le collège, avaient de bons résultats scolaires, un sur trois aussi parmi les enfants de cadres.<sup>26</sup>

Les filles ont de meilleurs résultats et font des études plus longues que les garçons. Néanmoins, même dans les cohortes récentes, les orientations sont encore sujettes à une ségrégation sexuée. Un rapport récent pointe ainsi le fait que :

« Après le bac, bien qu'elles fassent des études plus longues, les filles effectuent des parcours moins souvent sélectifs (le plus souvent à l'université) : on compte une majorité de garçons en classes préparatoires aux grandes écoles ou en écoles d'ingénieurs »<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, Patricia Loncle, « Inégalités et entrée dans l'âge adulte : éclairage sur la situation des jeunes en France, » *Regards*, 2015, p. 58.

<sup>26</sup> Flora Vuillier-Devillers (Insee), Meriam Barhoumi (Depp), Justine Klipfel (Sies), *INSEE Focus* n° 312, 28 novembre 2023 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7717933> consulté le 22 avril 2024.

<sup>27</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, Laurent Lardeux, « Des jeunes et des inégalités », in Laurent Lardeux et Vincent Tiberj (dir.), *Génération désenchantées. Jeunes et démocratie*, INJEP, La Documentation française, 2021, p. 27.

Cet avantage scolaire des filles s'accompagne d'une absence de décrochage scolaire entre les filles issues de l'immigration d'une part et les filles du groupe majoritaire d'autre part, alors qu'un tel décalage existe pour les garçons. On note cependant que

« la surreprésentation des filles dans les filières du secondaire les moins favorables sur le marché du travail, telles que les filières commerce et administration en lycée professionnel et la filière L dans la voie générale, contribue à expliquer les inégalités de genre au début de la vie active. **La ségrégation scolaire dans l'enseignement secondaire contribue donc aux inégalités professionnelles entre femmes et hommes** »<sup>28</sup>.

Par ailleurs, et globalement, le niveau de diplôme atteint est plus faible pour les personnes avec un handicap de survenue précoce<sup>29</sup>. De même, des inégalités dans l'accès à l'apprentissage existent entre les régions<sup>30</sup>. En milieu rural par exemple, les études des jeunes sont plus courtes et les inégalités de genre plus marquées<sup>31</sup>.

La surexposition au chômage des jeunes étant avant tout déterminée par leur absence de qualification, les difficultés se concentrent sur cette classe d'âge :

« Alors que les générations qui entrent sur le marché du travail sont toujours plus diplômées que les précédentes, la situation des moins diplômés se dégrade toujours plus relativement et la crise a amplifié ce phénomène. Lorsqu'on décompose le taux de chômage par tranche d'âge et niveau de diplôme, **c'est finalement le niveau de qualification qui va expliquer la surexposition au chômage que l'âge**. En France, le taux de chômage des jeunes non qualifiés représente plus de deux fois le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur »<sup>32</sup>.

**L'effet de l'absence de qualification se cumule avec d'autres manques. Parmi les jeunes des quartiers populaires, les poursuites d'études sont moins fréquentes, les filières moins sélectives et les sorties sans diplôme plus répandues que pour leurs pairs d'autres quartiers**<sup>33</sup>. Les jeunes descendants d'immigrés et les jeunes handicapés subissent par ailleurs des discriminations dans l'accès au marché du travail ; ils connaissent un sur-chômage et sont surreprésentés parmi **les jeunes Neet pour Not in Education, Employment, or Training** (encadré n°2 ci-après)<sup>34</sup>. En milieu rural, les politiques locales

---

<sup>28</sup> Estelle Herbaut, Carlo Barone, Louis-André Vallet, « Filières du baccalauréat et emploi à la fin des études : contribution des parcours scolaires et analyse des écarts entre femmes et hommes », *Économie et Statistique/Economics and Statistics*, n°530-531, 2022, pp. 65-86.

<sup>29</sup> Antoine Véréout, « Être en situation de handicap et diplômé de l'ensemble supérieur », in Joël Zaffran (dir.), *Accessibilité et handicap : anciennes pratiques, nouvel enjeu*, PUG, Grenoble, 2015, pp. 249-273.

<sup>30</sup> Manon Garrouste, Francis Kramarz, Carmelo Zizzo, « L'accès à la formation en apprentissage : une question de ressources régionales », *Formation Emploi*, 2020, 2(142), pp. 15-33.

<sup>31</sup> Laurie Pinel, « Études, emploi, ressources : les jeunes ruraux sont-ils différents des jeunes urbains ? » *Études et résultats DREES*, n° 1155, juillet 2020.

<sup>32</sup> Marine Boisson-Cohen, Hélène Garner, Philippe Zamora, « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport France stratégie/DARES*, janvier 2017, pp. 21-22.

<sup>33</sup> Thomas Couppié, Pascal Dieusaert, Mélanie Vignale, « Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac », *Céreq Bref*, n° 391, 2020.

<sup>34</sup> Cindy Reist, « Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? » *DARES Analyses*, février, n° 006, 2020.

facilitent enfin souvent l'insertion des jeunes sans diplôme, mais au prix d'un désajustement avec la formation suivie (voir sur ces sujets les chapitres 4 et 5)<sup>35</sup>.

#### **Encadré n°2 : La catégorie de Neet (Not in Education, Employment, or Training)**

La notion de NEET vient du Royaume-Uni où elle a été employée pour la première fois en 1999. Elle s'est ensuite diffusée, au point d'être utilisée par l'OCDE à partir de 2008. Elle se généralise dans les années 2000 jusqu'à être reprise dans un rapport de la Commission européenne en 2010. L'Europe désigne par NEET les jeunes de 15 à 29 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ni de formation. Elle regroupe à la fois des inactifs et des chômeurs qui recherchent activement un emploi.

Selon la DARES, les chômeurs au sens du BIT représentent 53 % des NEET en 2018 : « Les autres sont inactifs. Parmi les jeunes NEET inactifs, deux tiers ne souhaitent pas travailler, pour une partie d'entre eux pour des raisons de garde d'enfant ou d'aide auprès d'une personne dépendante, ou d'un état de santé dégradé ».<sup>36</sup> Derrière la même dénomination portée par la catégorie NEET, plusieurs parcours professionnels et personnels se croisent et une hétérogénéité de rapports au travail et à l'emploi apparaît<sup>37</sup>. Souvent assimilés à des jeunes sans expérience, les NEET rencontrés dans le cadre des dispositifs comme la Garantie jeune en France sont d'abord des jeunes subissant un emploi précaire et discontinu. Cette confusion entre le manque d'expérience et la discontinuité de l'emploi impute au jeune la responsabilité de sa situation au lieu d'y voir le produit d'une situation sociale structurelle, indépendante de son mérite ou de sa bonne volonté.

La catégorie NEET masque des disparités, car tous les NEET ne sont pas vulnérables. Les NEET ont principalement comme ressources les aides de leurs parents, les aides sociales et les revenus du travail en sachant que le niveau global de ressources sera différent selon qu'il s'agit de personnes chômeuses de longue durée sans avoir jamais travaillé ou récemment diplômées du supérieur<sup>38</sup>. La DARES montre ainsi que les jeunes qui appartiennent à cette catégorie de NEET présentent des caractéristiques récurrentes : « Les jeunes peu diplômés, ceux nés à l'étranger ou dont les deux parents sont de nationalité étrangère, les jeunes vivant sans leurs parents ou ayant un enfant vivant dans leur logement sont surreprésentés parmi les jeunes NEET »<sup>39</sup>. Signalons qu'ils sont particulièrement frappés par une extrême pauvreté. Ils sont très fortement exposés à la fragilité résidentielle puisque, parmi les personnes sans domicile, 26 % ont entre 18 et 29 ans et 39 % n'ont jamais eu de logement personnel<sup>40</sup>. L'insertion résidentielle est problématique pour les jeunes en sortie de placement de type ASE (aide sociale à l'enfance)<sup>41</sup> (voir *infra* chapitre 5). Cela conduit les politiques publiques à investir de plus en plus souvent les questions d'emploi et de logement ou de formation et de mobilité de manière concomitante<sup>42</sup> même si la crise a produit des effets dont la durabilité ne pourra être estimée que sur un temps long

<sup>35</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Presses de Sciences Po, Paris, 2021.

<sup>36</sup> Cindy Reist, « Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? » *DARES Analyses*, février, n° 006, 2020.

<sup>37</sup> Andy Furlong, « The Zone of Precarity and Discourses of Vulnerability. NEET in the UK », *The Journal of Social Sciences and Humanities*, 2017, n°381, pp.101-121.

<sup>38</sup> Quentin Francou, « Les 'Neet', des ressources et des conditions de vie hétérogènes », *INJEP Analyses et synthèse*, 2020, n° 31, janvier.

<sup>39</sup> Cindy Reist, « Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? » *DARES Analyses*, n° 006, février 2020, p. 5.

<sup>40</sup> Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régner, Stéphane Legleye, Martine Quaglia, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales » *INSEE Première*, 2013, 1455.

<sup>41</sup> Isabelle Frechon, Isabelle Lacroix, « L'entrée dans la vie adulte des jeunes pris en charge par le système de protection de l'enfance », *Agora Débats/Jeunesses*, 2020, vol. 86, n° 3, pp. 111-126.

<sup>42</sup> Jean-Benoit Eyméoud, Etienne Wasmer, *Vers une société de mobilité. Les jeunes, l'emploi et le logement*, Presses de Sciences Po, 2016.

Ainsi, les **travaux montrent que les destins des jeunes sont distincts et de plus en plus divisés, notamment autour du critère du diplôme**. L'analyse quantitative doit être complétée par des approches qualitatives, qui permettent de comprendre les contextes sociaux dans lesquels évoluent les jeunes de France, dont l'importance a été mise en évidence dans la section précédente.

Des recherches complémentaires devraient aussi être conduites sur le **stress scolaire**, dans l'objectif de guider l'élaboration de mesures préventives visant à améliorer le bien-être scolaire de tous les élèves, ce qui suppose d'interroger des pratiques de l'institution scolaire génératrices d'anxiété chez les élèves. Les données révèlent en effet qu'un tiers des élèves ressentent un niveau élevé de stress lié au collège ou au lycée, avec une augmentation progressive du stress de la sixième à la terminale. **Les filles sont plus affectées par le phénomène que les garçons, et leur niveau de stress est significativement plus élevé, indépendamment du niveau scolaire**<sup>43</sup>. L'anxiété liée à l'avenir scolaire et professionnel est également forte. Elle relève de la crainte de l'échec, la peur de décevoir ses parents et la crainte de s'éloigner des personnes importantes dans le cadre de leurs parcours scolaires et professionnels<sup>44</sup>. Mais « la force de ces domaines d'anxiété varie significativement en fonction de la classe sociale, du genre et des performances scolaires »<sup>45</sup>. Un agenda de recherche est largement ouvert sur ce sujet du stress scolaire, de sa compréhension et de sa prévention, y compris de manière plus large en travaillant sur les émotions aussi bien comme des « moyens à exploiter, mais aussi comme une véritable finalité à travers l'émergence du plaisir de pratiquer, de la joie d'apprendre et d'une passion pour la culture. Les émotions sont également au cœur de la formation du futur citoyen »<sup>46</sup>.

### **Les effets de la massification scolaire**

En 30 ans, les premiers cycles universitaires français ont connu deux bouleversements démographiques majeurs. Le premier, appelé « seconde explosion scolaire », s'est principalement réalisé dans les années 1990 : il a vu arriver sur les bancs des universités les « enfants de la démocratisation scolaire »<sup>47</sup>, portés par la politique scolaire visant 80 % de bacheliers dans une génération. Le second, à partir de 2008, s'apparente à une réplique de la seconde explosion scolaire, voyant désormais la plupart des familles populaires être mobilisées par les enjeux scolaires<sup>48</sup>.

Jusqu'au milieu des années 1980, le régime de sélection scolaire français se caractérisait par un faible niveau de diplomation des générations au baccalauréat

---

<sup>43</sup> Sylvie Esparbes-Pistre, Geneviève Bergonnier-Dupuy, Pascal Cazenave-Tapie, « Le stress scolaire au collège et au lycée : différences entre filles et garçons » *Éducation et francophonie*, 2015, XLIII, 2, pp. 87-112.

<sup>44</sup> Emmanuelle Vignoli, Pascal Mallet « Les peurs des adolescents concernant leur avenir scolaire et professionnel : structure et variations selon le niveau scolaire, le sexe et la classe sociale », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2012, vol. 94, no. 2, pp. 249-282.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Oriane Petiot, Jérôme Visioli, « Conclusion », in *Les émotions en contexte scolaire*. sous la direction de Petiot Oriane, Visioli Jérôme. De Boeck Supérieur, 2022, pp. 229-233.

<sup>47</sup> Stéphane Beaud, *80 % au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.

<sup>48</sup> Yaël Brinbaum, Cédric Hugrée, Tristan Poullaouec, « 50 % à la licence... mais comment ? Les jeunes de familles populaires à l'université en France », *Économie et statistique*, 2018, n° 499, pp. 81-106.

(essentiellement général) et dans l'enseignement supérieur (essentiellement à l'université) associé à une transmission des savoirs scolaires socialement inégale<sup>49</sup>. La seconde explosion scolaire et sa réplique ont progressivement dessiné **un nouveau régime de sélection scolaire** à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Dans les universités, l'accès à la licence s'est relativement banalisé, en premier lieu parmi les jeunes femmes, révélant de nouvelles lignes de clivage à l'intérieur des classes populaires entre les fractions les plus concernées par la poursuite d'études supérieures de leurs enfants et les autres. Mais, les dispositifs adoptés pour lutter contre l'échec n'ont pas réussi à prévenir les ruptures universitaires : 20 % des bacheliers entrés à l'université au début des années 2000 sont sortis de l'enseignement supérieur sans nouveau diplôme : ils et elles sont désormais 28 % parmi les bacheliers de 2014<sup>50</sup>. Surtout, alors que les sections de techniciens supérieurs (STS) connaissaient des taux de ruptures d'études supérieures plus élevés que les premiers cycles universitaires pour les bacheliers de 2002, c'est désormais l'inverse pour les bacheliers de 2014. S'ils concernent en premier lieu les garçons, les enfants des milieux populaires et les bacheliers professionnels ou technologiques, ces parcours affectent désormais aussi des bacheliers et bacheliers généraux<sup>51</sup>. Ces parcours heurtés sont en fait très dépendants des premiers acquis scolaires en particulier chez les étudiants issus de milieux populaires (ouvriers et employés). Dans une situation de concurrence accrue entre les diplômés entrants sur le marché de l'emploi pour accéder aux emplois qualifiés, ces jeunes en rupture d'études supérieures font l'expérience d'une insertion dégradée<sup>52</sup>.

La massification scolaire a été au cœur des politiques publiques. Même si elle a donné lieu à la reconstitution plus qu'à la suppression des hiérarchies, qui se déploient désormais entre filières plus ou moins sélectives, le développement de l'offre éducative constitue bien une des mutations sociales fondamentales des sociétés au vingtième siècle et notamment dans la deuxième moitié de celui-ci. **L'accès à une forme de mobilité sociale dépendant d'une généralisation de l'éducation, les études se sont peu à peu prolongées au fil des cohortes. Cette massification de l'enseignement supérieur ne va pas sans effet pervers. Elle a conduit à une dévalorisation des études et à l'apparition de catégories sociales de « dominés aux études longues »<sup>53</sup>. Les politiques de massification sont en bout de course, les inégalités scolaires ne sont pas résorbées et le contenu éducatif de l'école s'affaiblit. Cependant, la massification scolaire a aussi contribué à réduire l'inégalité des chances sociales par un effet de composition. En effet, au fil des générations, elle a accru le poids relatif des groupes plus diplômés de la population, groupes pour lesquels le lien entre origine et position sociales est tendanciellement plus faible.**

La massification a multiplié par près de huit le taux de bacheliers et d'étudiants au cours des soixante dernières années. Cette mutation des systèmes scolaires a eu des effets scolaires et sociaux considérables. Nous souhaitons ici mettre en évidence quelques-unes de ces conséquences.

---

<sup>49</sup> Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte, Repères, 2002.

<sup>50</sup> Julie Klipfel, « Les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils à la rentrée 2020 ? » Note d'information du SIES, 22.02, 2022.

<sup>51</sup> Beaupère Nathalie, Boudesseul Gérard, « Quitter l'université sans diplôme. Quatre figures du décrochage étudiant », Céreq Bref, 2009, n° 265.

<sup>52</sup> Fanette Merlin, « Sortir sans diplôme de STS : l'autre échec de l'enseignement supérieur », *Formation emploi*, vol. 149, n° 1, 2020, pp. 7-37.

<sup>53</sup> Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées.fr*, 2011.

- a) La première conséquence est l'**allongement de la jeunesse**. Alors que la jeunesse était « un privilège bourgeois » quand la grande majorité des jeunes entraient tôt dans la vie professionnelle et la vie familiale, la jeunesse n'a pas cessé de s'allonger. On se forme longtemps, on entre plus tard dans la vie professionnelle, les couples stables se forment plus tard, les naissances sont différées... Dans bien des sociétés, on considère que la jeunesse s'étend désormais jusqu'à l'âge de trente ans (voir *supra* chapitre 1).
- b) Avec la massification scolaire, **les destins sociaux sont remplacés par les parcours**. Dans l'école républicaine traditionnelle, les études secondaires et, plus encore, les études supérieures étaient réservées aux Héritiers et à quelques Boursiers particulièrement méritants. Mais pour la grande majorité des jeunes, la naissance déterminait directement les destins sociaux sans que l'école joue un rôle décisif. La reproduction des inégalités sociales était perçue comme un destin des classes et de genre.  
Avec la massification, tous les élèves entrent dans la même école où tous sont, en principe, invités à aller le plus loin possible en fonction de leurs performances scolaires. Dès lors, c'est dans les parcours scolaires que se fait le « tri » entre les individus. Les inégalités sociales continuent à jouer un rôle déterminant dans ces parcours, mais elles fonctionnent moins comme des destins déjà écrits que comme des processus d'agrégation des inégalités tenant à mille facteurs comme la naissance, le lieu de vie, les origines, les établissements fréquentés, les ambitions familiales... Autrement dit, si les inégalités sociales se reproduisent toujours, ce n'est pas de la même manière ; elles se cristallisent dans des parcours singuliers.
- c) La massification scolaire est associée à l'**extension de l'emprise scolaire**. Ceci signifie que les diplômes jouent un rôle de plus en plus décisif dans l'accès à l'emploi et que les formations non scolaires, « sur le tas », sont dévalorisées et résiduelles face à une extension de l'apprentissage scolaire.  
Plus les diplômes jouent un rôle décisif dans l'accès à l'emploi, plus l'offre scolaire devient complexe, plus les hiérarchies scolaires se multiplient, et plus la compétition scolaire s'intensifie, la valeur d'un diplôme étant toujours relative. Les stratégies scolaires des élèves et des familles deviennent décisives afin d'accroître la « rentabilité » des diplômes et des formations. Le capital culturel ne suffit plus et les acteurs « choisissent les inégalités ».
- d) Quand l'école acquiert le quasi-monopole du mérite des individus, **le lien entre les diplômes devient une question essentielle**. Certaines formations sont très fortement corrélées aux emplois pendant que les non-diplômés voient leur condition se dégrader. Au milieu du système, on observe une inflation relative des diplômes qui engendre un sentiment de déclassement : il faut faire des études de plus en plus longues pour accéder à des emplois de niveau équivalent. En même temps, la conversion des compétences scolaires en compétences professionnelles ne cesse de s'allonger avec les longues périodes d'insertion. La promesse de l'adéquation des diplômes et des emplois ne peut pas être tenue.
- e) La massification scolaire est sous-tendue par l'**idéal de l'égalité des chances méritocratiques** selon lequel l'école devrait sanctionner le seul mérite des individus indépendamment de leur naissance, de leurs origines, de leur sexe, et de

bien d'autres facteurs. Évidemment, aucune école ne parvient à réaliser cet idéal et, même si l'école est beaucoup moins inégalitaire que naguère, il faut bien reconnaître que la massification scolaire a engendré une grande déception dans la mesure où elle n'a pas tenu sa promesse de justice, particulièrement en France. Mais l'égalité des chances méritocratiques n'est pas seulement un horizon de justice. Elle transforme profondément l'expérience des élèves et des étudiants en distinguant les vainqueurs et les vaincus de la compétition. Les uns et les autres ne devant leurs succès et leurs échecs qu'à eux-mêmes. Dès lors, à l'orgueil des vainqueurs s'opposent souvent l'humiliation et le ressentiment des vaincus. En ce sens, la massification a profondément transformé l'expérience des inégalités et des injustices quand les parcours individuels se substituent aux destins de classes. Il n'est pas rare que les vaincus de la compétition méritocratique se sentent méprisés et basculent souvent vers les partis populistes hostiles à l'arrogance des élites.

- f) **La massification scolaire a profondément changé les conditions et les processus d'éducation, avec certains effets également positifs.** L'école est plus ouverte, le temps de la jeunesse s'est allongé, la culture scolaire n'est plus un privilège... Les femmes ont gagné dans cette évolution même si leur victoire scolaire ne s'est pas toujours transformée en victoire professionnelle. Il ne s'agit donc pas d'idéaliser « le bon temps d'avant ».

Ainsi, nous voyons que nous arrivons au terme d'une période de l'histoire scolaire dominée, en France comme ailleurs, par la massification continue. Plusieurs problèmes peuvent être identifiés. Le mérite scolaire ne peut pas rester la forme unique du mérite, sauf à accroître les inégalités, les tensions et les conflits. Il faut donc diversifier les modes d'apprentissage et ceci d'autant plus que l'éducation proprement scolaire semble faiblir face aux outils numériques qui, pour l'essentiel, échappent à l'école (voir *infra* chapitre 7). Partout, on observe une crise de l'éducation, du recrutement des enseignants, des valeurs civiques, etc. Se pose aussi la question de la culture commune, de ce que l'éducation scolaire doit à chacun indépendamment de son mérite et de ses parcours professionnels.

#### **Pour aller plus loin :**

- Anne Barrère, *Au cœur du malaise enseignant*, Paris, Armand Colin, 2017.
- David Baker, *The schooled society*, Stanford, Stanford, University Press, 2014.
- Muriel Darmon, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2015.
- Romain Delès, *Quand on n'a « que » le diplôme*, Paris, PUF, 2018.
- François Dubet, *La préférence pour l'inégalité*, Paris, Seuil, 2014.
- Marie Duru-Bellat, *Le mérite contre la justice*, Paris, Presse de Sciences Po, 2019.
- Cédric Hugrée, Tristan Poullaouec, *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*, Paris, Raisons d'Agir, 2022.
- Éric Maurin, *La peur du déclassement*, Paris, Seuil, 2009.
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, [Rapport du Comité stratégique « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur](#), 2020, 16 p.
- Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil, 2019.

## Les dispositifs d'excellence

**Les dispositifs en direction des publics dits « défavorisés », mettant au centre la notion d'excellence, ont d'abord été introduits dans les zones d'éducation prioritaires vers la fin des années 1980.** Il existait alors une tension entre une vision de ces dispositifs comme permettant d'apporter à tous les élèves des établissements classés ZEP des formes d'excellence (pédagogique, culturelle) présente dans des établissements et des zones favorisés et une autre concevant ces dispositifs comme un moyen pour réduire la fuite des familles des classes moyennes de ces établissements<sup>54</sup>. C'est cette deuxième vision qui a prévalu. Cette notion a ensuite été **reprise par les grandes écoles dans les politiques d'ouverture sociale qu'elles ont développées au début des années 2000 en réponse notamment à l'initiative des « conventions d'éducation prioritaire » lancée par Sciences Po en 2001.** Ce terme sert notamment alors à justifier l'orientation prise par ces établissements, à savoir le fait de privilégier des actions de sensibilisation et de préparation à l'accès à l'enseignement supérieur sélectif (ce que l'on désigne en anglais par le terme d'*outreach*) sans changer leurs modes de sélection, ceux-ci étant présentés comme garants de l'accès des « élus » à des savoirs de haut niveau dont ces écoles seraient détentrices, centraux pour le développement économique comme pour le rayonnement culturel de la France.

**Ces initiatives ont à partir de 2008 été reprises à son compte par l'État** qui participe à leur financement et les a regroupées sous le label des « cordées de la réussite ». La notion d'excellence a ensuite été reprise dans deux autres dispositifs. Il s'agit tout d'abord des « internats d'excellence » d'abord expérimentés par J.-M. Blanquer en tant que Recteur de l'Académie de Créteil en 2007, puis étendus dans le cadre du plan « Espoir banlieue » à tous les élèves d'origine modeste avec une visée particulière pour les élèves venant d'établissements d'éducation prioritaire et de quartiers de la politique de la ville. L'idée centrale de ce dispositif était que la réussite de certains élèves serait rendue possible en les sortant de leur sphère familiale et de leur quartier et en les plaçant dans des contextes plus favorisés, l'excellence étant à géométrie variable, certains internats visant l'accès des élèves aux filières les plus sélectives, d'autres se focalisant sur une amélioration plus modeste de leurs performances. Il s'agit ensuite des « parcours d'excellence », créés en 2016 pour accompagner de jeunes collégiens de milieux modestes volontaires, de la troisième à la terminale, vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuses et réussies. Dans ce cadre, la notion d'excellence a été plus explicitement revisitée dans les textes officiels pour désigner différentes formes possibles de réussite.

**Si une analyse globale de la mise en œuvre et des effets de ces différents dispositifs reste à faire, il est possible de mettre en évidence certains points communs concernant les idées dont ils sont porteurs et la recomposition du champ des acteurs éducatifs qu'ils ont amorcée.** En premier lieu, ces dispositifs traduisent une volonté de « verrouiller » une certaine vision de l'excellence qui non seulement ne saurait être contestée, mais doit être diffusée dans l'ensemble du système d'enseignement. Cette vision a été portée initialement par les établissements d'élite, mais plus largement par les élites, ces dispositifs visant à diffuser le rapport à la culture que les uns et les autres valorisent. De là l'accent mis dans beaucoup de cordées, internats et parcours d'excellence sur la

---

<sup>54</sup> Lydie Heurdière, « Regards historiques sur 40 ans de politique d'éducation prioritaire en France (1981-2021) », *Histoire de l'éducation*, 2023, vol. 159, n° 1, pp. 9-43.

familiarisation des élèves avec la culture légitime grâce à des visites de musées et de lieux culturels ainsi que de leur fréquentation de concerts ou des œuvres de théâtre. Cette vision de l'excellence s'accompagne néanmoins aussi, notamment dans le cadre des cordées de la réussite d'une volonté de familiariser les jeunes avec l'univers de l'entreprise se traduisant par des visites d'environnements de travail, mais aussi par la participation des professionnels du secteur privé, notamment des DRH, à la formation à l'orientation des élèves. Ces deux logiques se rejoignent dans l'optique de familiariser les élèves défavorisés avec les codes culturels légitimes et les codes de l'entreprise. La notion d'excellence, même quand elle est assortie de considérations rhétoriques quant à la diversité possible de réussites, détourne en deuxième lieu l'attention du projet de favoriser *a minima* un bon niveau moyen pour tous les élèves vers le succès spectaculaire de quelques-uns. Elle accomplit ainsi deux déplacements : la désignation d'un objectif inatteignable par la grande masse d'élèves, le remplacement d'une logique collective par une logique individualiste. Enfin, l'introduction de ces dispositifs, en raison des caractéristiques de leurs initiateurs et de leurs opérateurs a aussi favorisé une recomposition du champ des acteurs des politiques éducatives qui inclut désormais de grandes écoles, des équipements culturels, des entreprises ainsi que de nombreuses fondations et associations impliquées dans des dispositifs semblables. Or, l'État ne semble pas être en mesure, voire ne souhaite pas réguler leur action, ou seulement de façon très limitée à travers la labellisation, alors que le *monitoring* et l'évaluation de ces actions s'avèrent indispensables pour mieux saisir leurs effets.

#### **Pour aller plus loin :**

- Philippe Bongrand, « L'introduction controversée de l'«excellence» dans la politique française d'éducation prioritaire (1999-2005) », *Revue française de pédagogie*, 2011, vol. 177, n° 4, pp. 11-24.
- Audrey Boulin, « Les internats d'excellence : la construction d'un dispositif », *Carrefours de l'éducation*, 2013, n° 36/2, pp. 61-75.
- Darmon, Muriel. *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2015.
- Estelle Herbaut, Koen Geven « [What works to reduce inequalities in higher education? A systematic review of the \(quasi-\)experimental literature on outreach and financial aid](#) », *Research in Social Stratification and Mobility*, Volume 65, February 2020, 100442.
- Noémie Olympio et al., « Une sélection au mérite ? Le choix des bénéficiaires du programme Parcours d'excellence en éducation prioritaire », *Formation Emploi*, 2022, n° 158/2, pp. 121-139.
- Paul Pasquali, *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*, Paris, La Découverte, 2021.
- Agnès van Zanten, « L'ouverture sociale des grandes écoles. Diversification des élites ou renouveau des politiques publiques d'éducation ? », *Sociétés contemporaines*, 2010, n° 78, pp. 69-96.

## Les rapports des familles à l'école

Les recherches sur les rapports des familles à l'école menées à partir des années 1980 soulignent l'importance de se pencher non seulement, comme l'avaient fait les travaux des années 1960 et 1970, sur la transmission précoce (ou non) dans la famille de savoirs, savoir-faire et savoir-être récompensés ensuite par l'école, mais aussi sur l'accompagnement parental des parcours scolaires. Cette dimension revêt une importance d'autant plus grande qu'on observe un allongement général de parcours, y compris pour les enfants des milieux populaires. Parmi les éléments les plus importants de cet accompagnement figure la capacité des parents à aider leurs enfants à faire le travail requis par l'école hors de ses murs, qui est en France très important, y compris à l'école primaire alors que les devoirs y sont officiellement interdits, ainsi qu'à faire face à différentes épreuves et étapes de sélection explicites ou implicites. Un deuxième élément central a trait au fait que la massification du système d'enseignement est allée de pair en France, comme dans beaucoup d'autres contextes nationaux, avec le renforcement d'une stratification « horizontale » des parcours. Celle-ci prend classiquement la forme du maintien ou renouveau de filières et d'options, la plus grande « bifurcation » actuellement en France étant celle entre le lycée général et technologique et le lycée professionnel à l'issue du collège, en sachant que sont orientés vers ce dernier, souvent contre leur gré, une forte proportion d'enfants des milieux populaires et immigrés. Cette stratification s'opère aussi de plus en plus par le biais des établissements publics ou privés fréquentés, ceux-ci offrant des contextes d'apprentissage et de socialisation inégaux.

**La capacité des parents à transmettre à leurs enfants l'*habitus* attendu par l'école comme à accompagner ces derniers dans leurs parcours scolaires est fortement conditionnée par leur position sociale et par les ressources associées à celles-ci.** Depuis les premières enquêtes de l'INED sur les parcours scolaires dans les années 1960, les travaux en sociologie de l'éducation ont mis en lumière, l'importance du capital culturel dans les inégalités face à l'école. Ceci permet en grande partie de comprendre, entre autres, les très bons parcours en France (c'est beaucoup moins marqué dans d'autres contextes nationaux) jusqu'à la fin du secondaire des enfants d'enseignants, ces derniers étant plus capables que d'autres catégories sociales, y compris plus fortunées, de mettre en œuvre un accompagnement « expert » du travail scolaire, et aussi, grâce à leur capital culturel, mais aussi social (les relations avec leurs pairs au sein du système d'enseignement) de « naviguer » au sein d'un système d'enseignement particulièrement opaque. Les recherches plus récentes mettent néanmoins l'accent sur le fait que, sans devenir aussi central qu'aux États-Unis par exemple, le capital économique joue désormais un rôle plus important que par le passé en lien avec le développement de « marchés éducatifs ». D'une part, l'offre de produits éducatifs (jouets, livres, logiciels) et de services éducatifs (cours particuliers, coaching scolaire...) marchands s'est considérablement accrue. D'autre part, les établissements privés traditionnels sous contrat avec l'État développent des stratégies plus offensives de captation des bons élèves alors que de nouveaux établissements hors contrat dans l'enseignement scolaire et à vocation proprement marchande dans le supérieur gagnent du terrain.

Les recherches montrent alors que les parents des classes supérieures maintiennent leurs avantages en mobilisant leurs ressources culturelles, sociales et économiques tout au long de la trajectoire scolaire de leurs enfants. Non seulement ils accompagnent, mais

étendent et devancent les demandes en termes de travail scolaire de la part de l'école et sont attentifs à remédier rapidement aux difficultés d'apprentissage de leurs enfants ; en s'informant auprès du personnel des établissements et des autres parents, ils sont par ailleurs à l'affût de tous les choix (d'établissements, de filière, d'option) leur permettant, en fonction des contextes scolaires, de leurs ressources et du profil scolaire de leurs enfants, d'améliorer leurs chances de réussite. À l'autre extrême, les parents des classes populaires éprouvent souvent des difficultés, en raison de leur niveau d'études, mais aussi de leurs emplois du temps à aider leurs enfants à faire leurs devoirs au-delà de l'école primaire. Peu au courant des différences entre les établissements ou entre les options – même si beaucoup sont sensibles, par le biais notamment des échos en provenance des enfants, aux effets souvent négatifs de l'orientation vers l'enseignement professionnel – du fait également de leur niveau d'études, mais aussi d'une relation souvent plus distendue avec les enseignants, ces familles font moins souvent des choix permettant à leurs enfants de bénéficier de « parcours protégés », et sont plutôt victimes des choix des autres. L'origine immigrée et le lieu de résidence influent aussi sur le rapport à l'école, notamment parmi les classes populaires. Les familles populaires urbaines, et notamment celles issues de l'immigration, doivent aider leurs enfants à s'en sortir dans des quartiers et des établissements plus « perturbés », mais ont souvent accès à une offre éducative et socio-éducative assez riche, l'inverse étant vrai chez les familles populaires rurales.

#### **Pour aller plus loin :**

- Sandrine Garcia, *Le Goût de l'effort. La construction familiale des dispositions scolaires*, Paris, PUF, 2018.
- Séverine Kakpo, *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, PUF (Éducation et société), 2012.
- Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019.
- Daniel Thin, *Quartiers populaires : l'école et les familles*, Lyon, PUL, 1998.
- Agnès van Zanten, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF (Le Lien social), 2009.

#### **Concilier études et travail : un enjeu propre à la jeunesse**

**Conjuguer études et travail est devenu un phénomène courant en France à mesure que la durée de la scolarité s'est allongée et l'accès à l'enseignement supérieur massifié.** À l'université, c'est selon l'Observatoire de la vie étudiante, un étudiant sur deux qui est concerné et potentiellement exposé au risque de décrocher faute d'une conciliation harmonieuse de ces activités<sup>55</sup>. La problématique de la conciliation entre études et travail (CET), comme son nom l'indique, désigne ainsi l'enjeu d'accommoder, au niveau individuel, deux mondes sociaux : celui de l'École et de l'Entreprise sans que le second n'empiète sur le premier considéré comme primordial dans une société française où l'emprise symbolique de la réussite scolaire et de la diplomation demeure structurante de l'entrée dans la vie active. Comme toute construction sociale, la CET se traduit par une

---

<sup>55</sup> Catherine Bédoué, Julien Berthaud, Jean-François Giret et al., « Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université », *Éducation et Sociétés*, 2018, n° 41, pp. 7-25.

hétérogénéité de ses caractéristiques sociologiques (âge, genre, PCS, filière et niveau d'études notamment) et de son ancrage sociétal<sup>56</sup>.

Les recherches sur le sujet mettent en évidence un certain nombre d'acquis et de questionnements dont les principaux sont les suivants. **L'engagement dans le travail pendant les études est très différent selon les pays et la représentation du rôle de l'autonomie financière dans le passage à l'âge adulte.** Le budget temps total consacré par les étudiants et étudiantes qui travaillent excède largement celui de celles et ceux qui ne travaillent pas et peut dépasser les 60 heures hebdomadaires pour les étudiants et étudiantes qui travaillent plus de 20 heures par semaine. Il en ressort un effet de seuil généralement estimé aux alentours de 15 heures par semaine au-delà duquel la conciliation devient problématique et se traduit le plus souvent par un décrochage scolaire ou universitaire. La principale motivation d'engagement dans la CET pour les jeunes est financière et en moyenne le revenu du travail compte pour plus de la moitié du budget total des étudiants laborieux. L'engagement des jeunes dans un travail durant la scolarité constitue un frein à leur mobilité, notamment internationale. La notion de « petit boulot » généralement mobilisée pour identifier ces activités laborieuses minimise et ne rend pas compte de leur importance dans la structuration du rapport à la vie professionnelle des jeunes. Enfin, **en l'absence de dispositifs d'action publique régulant la CET, c'est le plus souvent sur les jeunes et leurs familles que repose la régulation de cet équilibre.**

À l'heure où les interrogations sur le rapport au travail des jeunes réémergent avec force<sup>57</sup> notamment dans l'ère post-Covid, le lien entre pratique de la CET et structuration du rapport au travail chez les jeunes travaillant durant leur scolarité demeure peu investi par la recherche française.

La recherche française, sauf très rares exceptions<sup>58</sup>, n'a investi la question de la CET que dans l'enseignement supérieur laissant ainsi un angle mort scientifique pourtant largement investi dans d'autres espaces nationaux notamment nord-américains : celui de la CET des élèves de l'enseignement secondaire. Nous ne disposons ainsi que de données très parcellaires sur ce sujet en France. Il semble pourtant massif ; les rares travaux sur le sujet convergent tous pour mettre en évidence que 18 à 20 % des lycéens et lycéennes travaillent en dehors de l'été et des filières en alternance. Un programme de recherche exploratoire soutenu par l'ANR et lancé en janvier 2023 (<https://lest.fr/fr/recherche/projets-recherche/anr-tdl>) devrait rapidement apporter de premières connaissances plus complètes et actualisées sur ce qui demeure un point aveugle scientifique et sociopolitique.

---

<sup>56</sup> Pour une revue de littérature internationale sur le sujet, voir Thierry Berthet et Martin Pontier, *Étude sur la conciliation entre les études et l'occupation d'un emploi rémunéré en cours de scolarité*, Paris, Cnesco, 2019.

<sup>57</sup> Marc Lorient, *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail : Revue de littérature (2006-2016)*, Rapports d'étude en ligne n° 2017-02, INJEP CNRS, 2017, 100 p.

<sup>58</sup> Robert Ballion, *Les lycéens et leurs petits boulots*, Paris, Hachette Éducation, 1994 ; Annick Bounoure, Michèle Colin, Monique Delclaux, *Lycéens d'aujourd'hui. Grandes amours et petits boulots*, Lyon, Éditions de l'ENS de Lyon, 2021.

### **Pour aller plus loin :**

- Robert Ballion, *Les lycéens et leurs petits boulots*, Paris, Hachette Éducation, 1994.
- Catherine Béduwé, Julien Berthaud, Jean-François Giret et *al.*, « Les relations entre l’emploi salarié et les interruptions d’études à l’université », *Éducation et Sociétés*, 2018, n° 41, pp. 7–25.
- Thierry Berthet, Martin Pontier, *Étude sur la conciliation entre les études et l’occupation d’un emploi rémunéré en cours de scolarité*, Paris, Cnesco, 2019.
- Annick Bounoure, Michèle Colin, Monique Delclaux, *Lycéens d’aujourd’hui. Grandes amours et petits boulots*, Lyon, Éditions de l’ENS de Lyon, 2021.
- Marc Loriol, *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail : Revue de littérature (2006-2016)*, Rapports d’étude en ligne n° 2017-02, INJEP CNRS, 2017.

### Chapitre 3. Développement psychologique et santé mentale des jeunes

Les travaux dans ce domaine sont pluridisciplinaires ; ils s'intéressent au développement psychologique des jeunes, en examinant les aspects cognitifs, émotionnels et comportementaux, mais en les resituant aussi dans leur contexte socio-économique. Sociologues, économistes, psychologues s'intéressent ainsi au bien-être des enfants et des jeunes au prisme des facteurs et indicateurs économiques et sociaux, mais aussi à leur bien-être subjectif<sup>59</sup>. Ils étudient les processus de formation de l'identité, l'autonomisation, les relations familiales et amicales, ainsi que les problèmes de santé mentale tels que l'anxiété, la dépression et les comportements à risque. De ce point de vue, en s'intéressant aux traumatismes (violences familiales ou sexuelles par exemple), les recherches permettent désormais **de mieux comprendre les processus d'acquisition et de renforcement des compétences socio-émotionnelles des jeunes, qui jouent un rôle dans la prévention et le traitement des troubles anxieux** lesquels peuvent aller jusqu'au suicide, ou conduire à la délinquance et à la violence<sup>60</sup>. Il est également établi que le **contexte actuel, fait de crises multiples qui se télescopent, a également des répercussions significatives sur la santé mentale des jeunes.**

#### Ce que l'on sait de la santé mentale des jeunes

Le constat est inquiétant. Les données de surveillance et d'enquêtes récentes en France (Baromètre de Santé publique France 2023) montrent que **la santé mentale des Français a continué à se dégrader entre 2017 et 2023, et plus particulièrement chez les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans)**. Si on prend l'exemple des troubles de l'humeur, des idées et gestes suicidaires, on constate une augmentation dramatique qui touche 20,8 % des 18-24 ans en 2022 contre 11,7 % en 2017. Plus spécifiquement chez les jeunes de 17 ans, 9,5 % étaient concernés par des symptômes anxio-dépressifs sévères en 2022 contre 4,5 % en 2017.

L'émergence de ces états correspond à une **interaction permanente entre les compétences individuelles, les relations avec la famille ou les pairs ainsi que le contexte social et culturel**. Un élément clé de compréhension de l'installation et du maintien de ces troubles à l'adolescence concerne la **dimension développementale des compétences cognitives, émotionnelles et comportementales des individus dès les premières étapes de vie**. Il s'agit également de comprendre la façon de construire son identité à partir d'expériences de vie et d'identifier le rôle de certains facteurs susceptibles d'impacter ces trajectoires développementales. Cette lecture développementale permet de regarder ces « anomalies comportementales » ou ces symptômes non pas comme un phénomène limité à cette période de vie et à ses remaniements (biologiques ou sociaux),

---

<sup>59</sup> Liliana Fernandes, Américo Mendes, Aurora Teixeira, « A review on the measurement of child well-being », *Social Indicators Research*, 2012, 106, pp. 239-257 ; Ed Diener, Eunkook M. Suh, Richard E. Lucas, Heidi L. Smith, « Subjective well-being : Three decades of progress », *Psychological Bulletin*, 1999, vol. 125, n° 2, pp. 276-302.

<sup>60</sup> Fanny Degouis, Thierry Pham, Xavier Saloppé, Marie-Charlotte Gandolphe, Audrey Lavallée, Laurent Ott, Ann Darsonville, Jean-Louis Nandrino, « How do people with antisocial personality disorder with or without psychopathic personality disorder activate and regulate emotions? Neurovegetative responses during an autobiographical task », *Journal of Experimental Psychopathology*, SAGE Publications, 2023.

mais plutôt de les inscrire dans le cadre de trajectoires développementales multifactorielles conduisant à des issues de santé variables (positives et négatives)<sup>61</sup>.

Pour illustrer l'importance de la dimension temporelle, on peut souligner la dynamique de la maturation cérébrale. L'adolescence constitue une étape clé du développement du cerveau (comme la petite enfance), qui dépend des expériences vécues et de l'environnement. La matière blanche du cerveau, principalement composée de faisceaux d'axones myélinisés, présente une augmentation linéaire jusqu'à l'adolescence, ce qui indique une maturation continue et la formation de nouvelles connexions. Par ailleurs, la matière grise, qui englobe le soma des neurones, les terminaisons axonales et les dendrites, suit un modèle de maturation non linéaire caractérisé par une augmentation de la matière grise corticale pendant la période de préadolescence, suivie d'une diminution au cours des années post-adolescentes<sup>62</sup>. Le processus de développement du cerveau présente aussi une asynchronie évidente, caractérisée par des variations régionales spécifiques dans le déroulement, le degré et le rythme de la maturation<sup>63</sup>. Les volumes du lobe frontal et pariétal augmentent progressivement avec l'âge et atteignent leur maximum vers 12 ans, tandis que le lobe temporal atteint son maximum à 16 ans. Il est important de noter que **ces processus profonds de croissance et de maturation atteignent leur apogée pendant l'adolescence, laissant le cerveau particulièrement malléable et réceptif jusqu'à la fin de l'adolescence**<sup>64</sup>. **Les perturbations de l'environnement et des expériences attendues au cours de ces périodes cruciales peuvent avoir des conséquences majeures sur les réactions d'adaptation des individus à plusieurs niveaux** : de la perturbation des schémas de maturation du cerveau<sup>65</sup> jusqu'à la représentation mentale des événements vécus et de la construction identitaire<sup>66</sup>.

Parmi les facteurs susceptibles d'impacter les trajectoires développementales, il est important de considérer la qualité des relations familiales et amicales ou l'environnement éducatif comme un facteur transdiagnostique, et plus particulièrement l'exposition aux événements traumatiques.

---

<sup>61</sup> Voir les approches de psychopathologie développementale, par ex. L. Alan Sroufe, Michael Rutter, « The domain of developmental psychopathology », *Child Development*, 1984, vol. 55, n° 1, pp. 17-29.

<sup>62</sup> J.B. Casey, Sarah Getz, Adriana Galvan, « The adolescent brain », *Developmental review*, 2008, vol. 28, n°1, pp. 62-77.

<sup>63</sup> Dans la lignée de ce phénomène d'asynchronie maturatif, des régions sous-corticales distinctes présentent des trajectoires de développement différentes. C'est le cas, par exemple, du corps calleux (qui connecte les deux hémisphères) qui subit une myélinisation continue, tandis que les ganglions de la base, une combinaison de noyaux sous-corticaux, diminuent de volume avec l'âge. En outre, des régions telles que l'amygdale, l'hippocampe et le cervelet présentent une maturation en forme de U inversé. Voir Kathryn L. Mills et al., « Inter-individual variability in structural brain development from late childhood to young adulthood », *NeuroImage*, 2021, vol. 242, p.p. 118450.

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Charles A. Nelson, Laurel J. Gabard-Durnam, « Early adversity and critical periods: neurodevelopmental consequences of violating the expectable environment », *Trends in neurosciences*, 2020, vol. 43, n° 3, pp. 133-143.

<sup>66</sup> Dan P. McAdams, et al., « Continuity and change in the life story: A longitudinal study of autobiographical memories in emerging adulthood », *Journal of personality*, 2006, vol. 74, n° 5, pp. 1371-1400.

Les processus socio-émotionnels qui vont guider l'intégration sociale de l'individu sont largement acquis en fonction des apprentissages familiaux et sociaux dans l'enfance et dépendent notamment de la qualité de l'attachement, des types de style éducatif contrôlants, hostiles ou attentionnés, de la sensibilité et de la réactivité des parents aux manifestations émotionnelles des enfants, ou encore de la capacité de régulation émotionnelle et comportementale parentale ou d'expression émotionnelle<sup>67</sup>. Grâce à des expériences de socialisation répétées, en particulier dans le cadre des relations avec les parents puis progressivement avec les pairs, les jeunes développent des attentes concernant la réaction anticipée des autres à leurs manifestations émotionnelles, qui guident ensuite les décisions futures en matière de régulation émotionnelle.

**Les travaux récents en psychopathologie développementale accordent une place centrale à l'acquisition des compétences émotionnelles débutée dès les premières heures de la naissance et qui continue à se déployer tout au long de la vie.** La théorie fonctionnaliste du développement émotionnel<sup>68</sup> soutient qu'au fur et à mesure de leur développement, les enfants apprennent à gérer stratégiquement leurs émotions à partir de leurs interactions en particulier avec leurs *caregivers* (soignants) pour atteindre leurs objectifs intra et interpersonnels dans le cadre de relations sociales qui respectent également les normes culturelles en matière d'expressivité émotionnelle. Cette capacité à identifier les éléments saillants/informatifs dans l'environnement (qu'ils soient positifs pour renforcer la répétition et le plaisir associé ou qu'ils soient négatifs pour éviter la confrontation à une situation menaçante ou stressante) s'acquiert dès les premières interactions entre le nourrisson et ses *caregivers*. Elle est soutenue par la capacité des partenaires à mimer et synchroniser leurs réponses comportementales (*mirroring comportamental*<sup>69</sup>). Cette synchronisation des comportements d'interactions est essentiellement non-verbale dans les premiers temps et s'observe par exemple au niveau des expressions faciales, la proximité, les mouvements ou le regard qui servent ainsi à réguler l'organisation des systèmes neurobiologiques, sensoriels, perceptuels, émotionnels et relationnels chez les nourrissons. Des travaux récents longitudinaux<sup>70</sup> montrent que cette qualité de synchronie entre l'enfant et le parent déterminera la capacité émotionnelle et notamment les capacités empathiques de l'adolescent. Il est particulièrement intéressant de souligner que le lien direct entre la qualité de la synchronie parent/enfant et les capacités socio-émotionnelles qu'il aura à l'adolescence est médiatisé par l'exposition à des situations négatives/traumatiques au cours de son développement. Ainsi il s'agit bien d'une compétence en construction dans un environnement social spécifique susceptible de moduler la forme finale.

Avec l'adolescence, on va assister à l'évolution des schémas d'interprétation des expériences et des expressions émotionnelles. Cette étape correspond plutôt à une période

---

<sup>67</sup> Amanda Morris, Jennifer Silk, Laurence Steinberg, Sonya Myers, Lara Robinson, « The role of the family context in the development of emotion regulation », *Social development*, 2007, vol. 16, n° 2, pp. 361-388.

<sup>68</sup> Joseph Campos, Carl Frankel, Linda Camras, « On the nature of emotion regulation », *Child development*, 2004, vol. 75, n° 2, pp. 377-394.

<sup>69</sup> Ruth Feldman, « Mutual influences between child emotion regulation and parent-child reciprocity support development across the first 10 years of life: Implications for developmental psychopathology », *Development and psychopathology*, 2015, 27(4pt1), pp. 1007-1023.

<sup>70</sup> Jonathan Levy, Abraham Goldstein, Ruth Feldman, « The neural development of empathy is sensitive to caregiving and early trauma », *Nature communications*, 2019, vol. 10, n° 1, p. 1905.

critique pour le développement émotionnel où la réactivité émotionnelle est plus fréquente et plus intense et la capacité de régulation de ces états est toujours en cours de développement. Il s'agit d'**une étape développementale qui permet au jeune d'élargir son champ de compétences émotionnelles en augmentant la variabilité de ses expériences, en apprenant à moduler ses réponses émotionnelles en fonction des différents groupes sociaux, en enrichissant ses stratégies de régulation émotionnelle grâce à de nouvelles relations, en poursuivant l'acquisition d'une plus grande précision dans l'expression de ses émotions (notamment par le langage) et de la possibilité d'une mixité d'états émotionnels**. Ces compétences émotionnelles liées à la capacité à identifier les signaux émotionnels, à réguler ou à modifier les réponses émotionnelles en cours peuvent prendre des formes très diverses et constituent une dimension fondamentale sous-jacente et commune à l'expression de différents troubles<sup>71</sup>. Par exemple, l'utilisation rigide ou chronique de stratégies particulières (par exemple, la suppression émotionnelle, la réévaluation ou l'évitement) pour réguler les émotions est observée dans un large éventail de troubles dès l'adolescence (troubles anxieux, troubles de l'humeur, addictions, troubles du comportement alimentaire ou troubles de personnalité limite). La littérature scientifique donne également des arguments solides dans des études longitudinales pour soutenir le lien entre l'expression de la colère et les problèmes comportementaux extériorisés à la préadolescence et à l'adolescence<sup>72</sup>. Ainsi, l'expression d'une colère non régulée à l'âge de 5 ans est associée à une plus grande probabilité d'être dans une trajectoire d'externalisation élevée à 15 ans.

Le constat est aujourd'hui toujours aussi alarmant avec plus d'un Français sur cinq qui a été exposé à des situations de maltraitance (évaluation sans doute sous-estimée en fonction des types d'événements mesurés comme la négligence, les maltraitements physique, sexuelle ou psychologique et les environnements menaçants). Ainsi, l'ampleur de l'inceste commence à être documentée dans la société française, en particulier grâce au travail de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE). **Dans son rapport de 2023, la CIIVISE décrit cette réalité en quelques chiffres clés : 160 000 enfants (les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans) sont victimes de violences sexuelles chaque année et 5,4 millions de femmes et d'hommes adultes en ont été victimes dans leur enfance**<sup>73</sup>. Les violences sexuelles faites aux enfants relèvent le plus souvent de l'inceste, en ce qu'elles sont commises par un membre de la famille de l'enfant. L'impunité des agresseurs et l'absence de soutien social accordé aux victimes coûtent 9,7 milliards d'euros chaque année en dépenses publiques. Les deux tiers de cette somme résultent des conséquences à long terme sur la santé des victimes<sup>74</sup>.

S'il faut bien distinguer une exposition traumatique unique de situations traumatiques répétées (comme la violence physique au domicile), on prend aujourd'hui en considération les effets cumulés de ces expositions sur le développement des compétences socio-

---

<sup>71</sup> Barbara Claudius, Douglas Mennin, Thomas Ehring, « Emotion regulation as a transdiagnostic process », *Emotion*, 2020, vol. 20, n° 1, pp. 37-42.

<sup>72</sup> Nicole Perry et al., « Self-regulation as a predictor of patterns of change in externalizing behaviors from infancy to adolescence », *Dev Psychopathol.*, 2018, vol. 30, n° 2, pp. 497-510.

<sup>73</sup> Rapport public 2023 de la CIIVISE, « [Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit](#) ».

<sup>74</sup> Ibid.

affectives des adolescents<sup>75</sup>. **En effet, l'exposition à des événements négatifs et menaçants est associée de manière significative à une cascade d'effets à court et à long terme sur la santé mentale, mais aussi physique.** Les conséquences physiques englobent les blessures, les handicaps, les troubles gynécologiques, les infections sexuellement transmissibles, les troubles gastro-intestinaux ou cardiaques, mais aussi des perturbations du système immunitaire<sup>76</sup>. L'exposition à des événements traumatiques étend son impact aux performances cognitives et académiques, aux déficits d'attention, aux difficultés dans le développement des styles d'attachement, aux relations avec les pairs et à l'adaptation à l'école, à l'augmentation des comportements à risque et notamment sexuels, à l'impulsivité accrue, à la diminution des mécanismes de contrôle des comportements, à la consommation et l'abus de substances. Ces conduites constituent à leur tour un facteur de risque pour le développement d'autres pathologies ou troubles<sup>77</sup>.

En outre, l'exposition à différentes formes de maltraitance chez les enfants est une expérience typique qui perturbe les systèmes biologiques et psychologiques qui soutiennent le développement social et émotionnel des enfants et des adolescents<sup>78</sup>. Ces perturbations s'observent notamment au niveau de la perception des émotions, de leur reconnaissance et de leur expression, de la régulation des émotions négatives et des réponses adaptatives au stress, et du traitement de la récompense (des signaux positifs)<sup>79</sup>. Ces perturbations des processus de traitement de l'information émotionnelle conduisent à des issues de santé mentale négatives chez les adolescents qui se caractérisent soit par des troubles des conduites voire des actes délictueux (troubles externalisés et troubles de personnalité antisociale par exemple), soit par des troubles de l'humeur, des troubles anxieux ou des troubles de stress post-traumatique (troubles internalisés)<sup>80</sup>. Le développement de ces troubles sera largement associé à un risque accru d'idées suicidaires et de passages à l'acte suicidaire. Ces expositions traumatiques vont impacter différemment les trajectoires développementales, notamment en fonction des capacités socioaffectives de l'enfant ou du jeune, de la présence d'autres tuteurs de résilience, des types et de l'âge de survenue des traumatismes ou encore de l'environnement social.

---

<sup>75</sup> J. P. Mersky, J. Topitzes, A.J. Reynolds, « Impacts of adverse childhood experiences on health, mental health, and substance use in early adulthood: A cohort study of an urban, minority sample in the US », *Child abuse & neglect*, 2013, vol. 37, n° 11, pp. 917-925.

<sup>76</sup> Madelon Riem, Annemiek Karreman, « Childhood adversity and adult health: The role of developmental timing and associations with accelerated aging », *Child maltreatment*, 2019, vol. 24, n° 1, pp. 17-25.

<sup>77</sup> David M. Lawrence et al., « The association between child maltreatment and health risk behaviours and conditions throughout life in the Australian Child Maltreatment Study », *Medical journal of Australia*, 2013, 218, pp. S34-S39.

<sup>78</sup> Madeline Harms, Brian Leitzke, Seth Pollak, « Maltreatment and emotional development », In V. LoBue, K. Pérez-Edgar, & K. A. Buss (dir.), *Handbook of emotional development*, Springer Nature, 2019, pp. 767-786.

<sup>79</sup> Jaffee, S. R. (2017) « Child maltreatment and risk for psychopathology in childhood and adulthood », *Annual review of clinical psychology*, 2017, 13, pp. 525-551.

<sup>80</sup> Magda Javakhishvili, Cathy Widom, « Childhood maltreatment, sleep disturbances, and anxiety and depression: A prospective longitudinal investigation », *Journal of applied developmental psychology*, 2021, 77, p. 101351.

## **Plusieurs constats permettent d'avancer des pistes d'intervention.**

**Les compétences socioaffectives du jeune ne se déploient pas de façon automatique, mais sont co-construites avec l'environnement** (à la fois dans l'espace familial et social). Si on identifie aujourd'hui clairement des variables éducatives susceptibles d'impacter l'acquisition des compétences socioaffectives (comme par exemple le style éducatif, les compétences émotionnelles des parents), ces acquisitions sont également le fruit d'une interaction avec les propres compétences du jeune (sa réactivité physiologique par exemple) et son environnement élargi (la situation économique de la famille ou les événements de vie comme la maladie par exemple). **Des accompagnements psychologiques et éducatifs existent pour soutenir la santé des jeunes soit en soutenant directement les adolescents, soit en soutenant les familles, mais il paraît indispensable de soutenir le déploiement des accompagnements du système familial entier** (l'adolescent et sa famille).

**Un autre problème concerne l'information et l'accès aux soins** qui passent par une bonne représentation des problèmes et aussi une bonne représentation du réseau d'accompagnements médicaux et psychologiques disponibles et adaptés à leurs difficultés. Par exemple, les vagues d'enquête Coviprev de mai et septembre 2022 montrent que **35 % des 18-24 ans avaient l'impression de ne pas prendre soin de leur santé mentale ou de leur bien-être. Ils sont moins nombreux à penser pouvoir agir sur celle-ci, moins enclins à en parler, et croient moins fréquemment en l'existence de solutions efficaces pour soigner leur souffrance.**

Il s'agit aussi de penser la prévention des risques d'exposition à des facteurs de stress répétés ou des événements traumatiques à la fois chez l'enfant et l'adolescent. Malgré les conséquences négatives bien établies de la maltraitance des enfants ou des adolescents, les efforts de surveillance et de prévention restent insuffisants dans de nombreux pays, même lorsqu'il existe une législation pour traiter ce problème. **En reconnaissance des droits fondamentaux des mineurs, il existe un besoin clair et urgent de renforcer les politiques publiques pour les protéger contre toutes les formes de maltraitance** (et sous les formes plus cachées comme la négligence, l'abus émotionnel, le harcèlement ou les formes modernes de harcèlement via les réseaux sociaux). **Alors que plusieurs pays ont consacré des efforts importants à la mise en œuvre et à l'accélération des programmes de prévention contre la maltraitance des jeunes, une lacune notable subsiste dans l'évaluation de l'impact réel de ces initiatives** (Sethi et *al.*, 2018). Ces données sont essentielles pour informer et concevoir des approches de prévention et d'intervention plus efficaces, soulignant l'importance de maintenir une priorité élevée pour ces efforts à l'échelle nationale (mais aussi mondiale).

Par ailleurs, cela pose la question de la **place du contexte familial et du rôle de la parentalité**. Les recherches sur la parentalité et la place de cette fonction dans notre société se sont développées<sup>81</sup>. Elles montrent par exemple que le travail parental est le dernier

---

<sup>81</sup> Didier Houzel, « Les enjeux de la parentalité », Erès, 1999, <http://psyfontevraud.free.fr/pedopsychiatrie/Dossiers/enjeux%20parentalite%20Houzel.pdf>.

verrou dans la révolution du genre<sup>82</sup>. Les recherches contribuent aussi à déconstruire la notion de parents « défaillants » et l'approche de la « démission parentale », montrant qu'elles ne reposent sur aucune démarche empirique. **En revanche, des recherches, principalement menées en sociologie, adoptent une perspective critique vis-à-vis des théories qui imputent aux seuls parents la responsabilité des comportements déviants de leurs enfants. Dans divers domaines tels que les performances scolaires, l'absentéisme ou la déscolarisation, ainsi que les actes de délinquance des jeunes, les études mettent en lumière des processus où interviennent une multitude de facteurs, dont certains relèvent des réalités sociales.** Ces analyses contribuent à (re) collectiviser la question éducative, en prenant du recul par rapport à une approche individualiste de ces phénomènes, qui se fonde sur une seule grille d'analyse comportementaliste et psychologisant<sup>83</sup>. L'approche globale prônée par Urie Bronfenbrenner, tenant compte de l'influence du milieu social sur le développement des personnes, a ainsi été utilisée pour restructurer les politiques publiques en Angleterre<sup>84</sup>.

### Pratiques à risque et suicides

Les conduites à risques qui caractérisent les jeunes donnent certes du sens à la vie<sup>85</sup>, mais elles sont également facteur de morbidité et de mortalité. La consommation d'alcool et de substances illicites se traduit pour ce groupe social par une « recherche des excès »<sup>86</sup>. En 2017, 25,1 % des jeunes âgés de 17 ans consomment du tabac quotidiennement, 9 % occasionnellement (59 % ont expérimenté)<sup>87</sup>. En dépit d'une législation qui figure parmi les plus restrictives d'Europe<sup>88</sup>, 9,2 % des adolescents consomment du cannabis de manière régulière (49 % ont expérimenté) et 8 % déclarent avoir consommé d'autres substances illicites que le cannabis<sup>89</sup>. Pour l'alcool, à la même date, 80 % des jeunes avaient

---

<sup>82</sup> Romain Delès, « Le travail parental, dernier verrou de la révolution de genre. Une revue de littérature internationale », *Revue Internationale de l'Éducation Familiale*, 50, 2022, pp. 75-93.

<sup>83</sup> Jessica Pothet, « Le 'soutien à la parentalité' au prisme de ses ambivalences », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 66, no. 2, 2017, pp. 20-22 ; Marion Charpenel, Sandrine Garcia, Alexandra Piesen, Jessica Pothet, « Les effets de la 'parentalité solo' sur l'exercice des rôles parentaux et les frontières de l'enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, 138, 2021, pp. 5-25.

<sup>84</sup> Urie Bronfenbrenner, « Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps dans la recherche en psychologie du développement: Principes, applications et implications », in R. Tessier, G.M. Tarabulsky, *Le modèle écologique dans l'étude développementale de l'enfant*, Ste-Foy, Qc, Presses de l'UQ, 1996, pp. 9-58. Sophie Léveillé, Claire Chamberland, « Toward a general model for child welfare and protection services: A meta-evaluation of international experiences regarding the adoption of the Framework for the Assessment of Children in Need and Their Families (FACNF) », *Children and Youth Services Review*, 2010, vol. 32, n°7, pp. 929-944.

<sup>85</sup> David Le Breton, « Chapitre IV. Les passions du risque », David Le Breton (dir.), *Sociologie du risque*, Presses Universitaires de France, 2017, pp. 105-117.

<sup>86</sup> Véronique Nahoum-Grappe, « Ivre jeunesse », *L'école des parents*, vol. 594, n° 1, 2012, pp. 14-15.

<sup>87</sup> Ces chiffres sont tirés de l'enquête ESCAPAD 2016-2017 (<https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/escapad/>).

<sup>88</sup> Virginie Gautron, Ivana Obradovic « Soigner, punir ou gérer des flux : les apories des politiques pénales françaises à l'encontre des usagers de drogues », *Déviance et Société*, vol. 47, no. 3, 2023, pp. 363-399.

<sup>89</sup> Ibid. Sahed Imaine, « Exploration des parcours de consommation de cannabis à l'adolescence : entre expérimentation et maintien de la consommation – Une étude qualitative basée sur des témoignages », *Psychotropes*, vol. 30, no. 1, 2024, pp. 67-97. Sur les variables territoriales et de genre, voir Sarah Perrin, Clément Reversé, « Drogues des villes et drogues des champs. Les pratiques d'usage et de revente féminines en France », *Déviance et Société*, vol. 46, no. 2, 2022, pp. 189-220.

consommé de l'alcool dans l'année ; 66 % dans le mois et surtout 8 % en ont une consommation régulière et 1,3 % une consommation quotidienne. Les travaux de recherche déconstruisent aussi un certain nombre de préjugés, mettant en évidence par exemple le rapport complexe des jeunes à l'alcool, les jeunes générations n'étant pas plus impactées par les dangers de l'alcool, mais l'étant différemment<sup>90</sup>. Les jeunes ne sont pas les plus exposés au suicide qui touche principalement les 35 à 54 ans d'une part et les personnes âgées d'autre part. La part des suicides dans la mortalité générale atteint son maximum entre 25 et 34 ans et les morts volontaires représentent 16 % des décès pour cette classe d'âge, derrière les accidents de la route.

L'analyse durkheimienne du suicide, devenue classique, met en exergue le poids déterminant de la société sur les comportements individuels puisque l'absence de règles et l'anomie des sociétés modernes produisent des effets directs sur ce phénomène étudié dans une étude célèbre<sup>91</sup>. Pour Durkheim, la mort volontaire interroge sur le relâchement des liens qui nouent l'individu à la société. Mais la compréhension de ce « mal-être » peut-elle se réduire à la seule étude des suicides « réussis » ? C'est une critique qui avait été faite à Durkheim en considérant que ne pas tenir compte des tentatives avortées oblitère pour partie l'analyse<sup>92</sup>. Outre le fait que la population concernée est différente (les « tentatives ratées » étant plus féminines quand les « suicides réussis » sont plutôt masculins), le delta entre les tentatives et les réussites quand un individu cherche à se donner la mort est extrêmement important et mérite qu'une attention soit donnée à ce phénomène.

« Deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans, le suicide tue chaque année en France 600 jeunes et on estime à 40 000, au moins, le nombre de ceux qui réchappent d'une tentative de suicide (TS). À chaud, que disent les rescapés lorsqu'on les interroge ? Certains regrettent de ne pas avoir trouvé la paix éternelle, et laissent entendre que ce n'est que partie remise ; d'autres nient avoir voulu mettre fin à leurs jours, parlant d'un besoin urgent de "sommeil", non d'un désir de mort ; d'autres encore déploient au décours de leur TS une surprenante vitalité, interrogeant les soignants des Urgences pour savoir qui, de leur entourage, s'est manifesté depuis leur arrivée à l'hôpital, et réclamant à cor et à cri qu'on leur rende leurs affaires pour partir rejoindre leurs proches. Tous évoquent un motif précis à leur passage à l'acte : rupture sentimentale, conflit familial, problème scolaire, rejet par les pairs, décès d'un proche, etc. Au lendemain de leur TS, ils n'en disent pas beaucoup plus, si ce n'est qu'ils font souvent état de ruptures et de tensions familiales diverses. Ils admettent être en difficulté, mais ils ont du mal à verbaliser leur mal-être. Ils se considèrent incapables de donner du sens à leur vie, et se dévalorisent ; beaucoup avouent même se détester, n'avoir aucune consistance propre, être dans l'impossibilité de dire ce qu'ils veulent hormis un besoin irrépressible de

---

<sup>90</sup> Marie Choquet, Christophe Moreau, « Introduction », Marie Choquet (dir.), *Les jeunes face à l'alcool*, Érès, 2019, pp. 7-8.

<sup>91</sup> Emile Durkheim, *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013 (1897).

<sup>92</sup> Maurice Halbwachs, *Les causes du suicide*, Paris, PUF, 2015 (1930).

reconnaissance. Ces différents aspects révèlent un flottement identitaire qui rend compte de leur vulnérabilité aux événements de vie défavorables »<sup>93</sup>.

Même si les signes avant-coureurs sont difficilement isolables<sup>94</sup>, une analyse des conduites suicidaires des jeunes comme un travail sur les « rescapés » peut permettre d'intervenir dans la prise en charge des « suicidants ».

### **Grandir dans un monde en crise(s)**

La jeunesse d'aujourd'hui doit faire face à une situation assez exceptionnelle. C'est une jeunesse de crise qui doit et devra faire face à de nouveaux défis et problématiques. Crise sanitaire, militaire, démocratique, écologique, économique, les jeunes d'aujourd'hui semblent se retrouver dans une situation peu enviable. Ainsi,

« La jeunesse navigue à vue et sa feuille de route a définitivement abandonné le cabotage : entraînée vers le large par les vagues des crises globales, la nécessité de se repérer dans des eaux tumultueuses devient plus présente »<sup>95</sup>.

La jeunesse fait face à un monde complexe dans lequel il est non seulement difficile de trouver sa place, mais où toutes les promesses des décennies précédentes ne sont plus tenues. L'inflation du niveau de diplôme, les dégradations des conditions d'emploi chez les jeunes et la réalité de la reproduction sociale face au serment méritocratique créent un désenchantement, et le sentiment d'avoir des destins entravés. Un réel déchirement se fait entendre chez les jeunes enquêtés entre une valeur du travail encore très présente et une inadéquation entre les jeunes et le marché de l'emploi. Les identités étant structurées par l'emploi, la vulnérabilisation de la jeunesse de ce point de vue (voir *infra* chapitre 4) joue un rôle central dans son mal-être.

La vulnérabilité aux événements de la vie indésirables s'est accrue avec la pandémie de Covid 19. Cette dernière a augmenté l'exposition aux risques, en particulier pour les jeunes les plus fragiles pour lesquels les confinements ont rendu palpable le fait que le « lien virtuel à l'autre n'a pas la même consistance qu'une rencontre réelle »<sup>96</sup>. En effet, l'évolution de l'activité des appels aux centres antipoison révèle une augmentation nette du nombre d'appels pour tentative de suicide depuis l'automne 2020 et surtout depuis le début de l'année 2021. Ces données sont cohérentes avec les formes modérées et graves de dégradation de la santé mentale pendant la période de la crise sanitaire. Sans doute sous-estimées, elles témoignent d'une exposition à une pression considérable subie par les jeunes pendant la période et au-delà<sup>97</sup>.

---

<sup>93</sup> Xavier Pommereau, « 'Je ne voulais pas mourir, je voulais juste me tuer'. Les conduites suicidaires à l'adolescence », René Frydman (dir.), *Recherche bonheur désespérément...*, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 55-61.

<sup>94</sup> Audrey Arnoult, « Le suicide à l'adolescence. Une question de santé publique dans la presse quotidienne nationale », *Agora débats/jeunesses*, vol. 59, n° 3, 2011, pp. 39-51.

<sup>95</sup> Vincenzo Cicchelli, Sylvie Octobre, *Une Jeunesse crispée. Le vivre ensemble face aux crises globales*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 8.

<sup>96</sup> Olivier Jankowiak, « Fragilités et modifications du rapport à l'autre à l'épreuve du confinement », *Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2021, vol. h-, no. HS1, pp. 105-109.

<sup>97</sup> Sandrine Cabut, « Gestes suicidaires en France : des signaux. En hausse. Chez les jeunes », *Le Monde*, 17 mai 2021.

L'enquête conduite par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire<sup>98</sup> permet d'apprécier les modifications des conditions de vie et certaines des fragilités de cette population :

- par une accentuation des situations de précarité : 33 % des étudiants ont déclaré avoir des difficultés financières et, parmi eux, un étudiant sur deux considère que ces difficultés sont plus importantes que d'habitude (17 %). Les difficultés sont plus marquées pour les étudiants étrangers, les boursiers et les décohabitants. Les étudiants ayant rencontré des difficultés financières ont éprouvé des difficultés pour se nourrir (38,2 %) ou payer leur loyer (18,7 %). 6,4 % des étudiants n'ont pas mangé à leur faim, une proportion qui s'élève à 23 % pour les étudiants étrangers ;

- Par une baisse drastique de l'activité rémunérée : 58 % des étudiants qui exerçaient une activité ont arrêté ou changé leur activité pendant le confinement. 36 % ont, parmi ceux-ci, arrêté une activité rémunérée avec une perte de revenu estimée en moyenne à 274 euros par mois.

- Par un retour à une forme de cohabitation et à un recours à la solidarité familiale contraints par les événements. 44 % des étudiants ont quitté le logement qu'ils occupaient auparavant. 28 % ont été par leurs parents, mais une grande majorité n'a bénéficié d'aucune aide financière ou matérielle pendant le confinement ;

- Par des conséquences psychologiques ou sanitaires. Près d'un étudiant sur trois a présenté des signes de détresse psychologique (nervosité, tristesse, abattement, découragement) pendant la période du confinement, à comparer aux 20 % mesurés en 2016). La solitude a affecté une moitié des étudiants (50 %) et les renoncements aux soins ont concerné un dixième de la population ;

- Par la modification des projets d'orientation et d'insertion. 78 % des étudiants qui avaient un stage n'ont pu le réaliser dans les conditions envisagées. Il a été reporté dans 17 % des cas et annulé pour 38 % des étudiants. 72 % des étudiants qui avaient une mobilité internationale n'ont pas pu la réaliser.

Ainsi, un jeune Français sur deux (49 %) considère que la crise sanitaire a changé sa vision du monde et 53 % qu'elle a eu un impact négatif sur ses études ou son travail, et près des deux tiers des jeunes Français (63 %) considèrent que ce type de crise sanitaire se répétera dans l'avenir<sup>99</sup>. Ils sont 65 % parmi les 18-24 ans à craindre de voir la civilisation s'écrouler dans un avenir proche<sup>100</sup>.

Les jeunes — y compris les enfants<sup>101</sup> — sont également touchés par l'éco-anxiété et ressentent de la colère face aux menaces environnementales. 70 % d'entre eux pensent que le changement climatique va avoir un impact négatif sur leur génération ; 80 % se déclarent anxieux ; 20 % envisagent de ne pas avoir d'enfants ou d'en avoir moins qu'ils

---

<sup>98</sup> OVE, Enquête « [La vie d'étudiant confiné](#) », 2020.

<sup>99</sup> Martial Foucault, Anne Muxel, « Leur monde futur », in *Une jeunesse engagée*, Martial Foucault, Anne Muxel (dir.), Presses de Sciences Po, Paris, 2022, pp. 173-211.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Isaiah Thomas et al., « Understanding youths' concerns about climate change: a binational qualitative study of ecological burden and resilience », *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 2022, n° 16.

n'auraient voulu en raison du changement climatique<sup>102</sup>. Ce phénomène est planétaire comme l'a montré la première grande étude internationale, menée auprès de 10 000 jeunes de 16 à 25 ans dans dix pays, dont les Philippines et le Nigeria<sup>103</sup>.

Comme le notent Martial Foucauld et Anne Muxel, « Alors même que les connaissances scientifiques progressent, que les capacités humaines d'anticipation et de prévision n'ont jamais été aussi grandes, tout se passe comme si l'avenir échappait de plus en plus à toute prévisibilité »<sup>104</sup>. Le pessimisme entame les capacités individuelles et collectives à se projeter dans un futur envisageable.

D'une manière plus générale, les recherches mettent en évidence la nécessité d'un nouvel effort public pour la santé mentale des jeunes. Alors que les besoins sont en forte hausse, l'offre de soins en psychiatrie infanto-juvénile est insuffisante et inadaptée ; elle ne permet souvent pas la prise en charge précoce qui serait pourtant nécessaire<sup>105</sup>.

### **Pour aller plus loin :**

- Vincenzo Cicchelli, Sylvie Octobre, *Une Jeunesse crispée. Le vivre ensemble face aux crises globales*, Paris, L'Harmattan, 2021.
- François Dubet, *Le temps des passions tristes*, Seuil, Paris, 2019.
- Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Seuil, Paris, 2022.
- Rapport public 2023 de la CIIVISE, « [Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit](#) ».
- Cécile Van de Velde, *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, Paris, 2015.

---

<sup>102</sup> Adélaïde Robault, « C'est pas une maladie ! », *L'école des parents*, 2023, vol. h-, no. HS5, pp. 36-38.

<sup>103</sup> Caroline Hickman et al. « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change: a global survey », *The Lancet*, 2021, vol. 5, n° 12, E863-E873.

<sup>104</sup> Martial Foucauld, Anne Muxel, « Leur monde futur », *Une jeunesse engagée*, Martial Foucauld Martial, Anne Muxel (dir.) Presses de Sciences Po, 2022, pp. 173-211.

<sup>105</sup> Marie-Rose Moro, Jean-Louis Brison, [Mission Bien-être et Santé des Jeunes](#), Rapport, novembre 2016, pp. 22 ss.

#### Chapitre 4. Parcours de vie, trajectoires sociales et insertion sociale et professionnelle

Les travaux de recherche caractérisent les formes de passage à l'âge adulte en France en la comparant à d'autres pays européens. Ils montrent le rôle des politiques publiques dans l'autonomisation des jeunes. Ils expliquent que l'insertion des jeunes est marquée par des inégalités structurelles au sein du système éducatif et la segmentation du marché du travail. Ils montrent qu'entre déclassement et progrès, la position des nouvelles générations est difficile à saisir. De fait, bien qu'ils se soient beaucoup développés, ces travaux présentent encore un certain nombre d'angles morts.

À la fin des années 2000, la sociologue Cécile Van de Velde a analysé les trajectoires de jeunes adultes dans quatre pays européens, représentant quatre régimes d'État social présents en Europe<sup>106</sup>. Elle montre qu'en lien avec des valeurs sociales et des institutions de régulation spécifiques de la famille, de l'emploi et du rôle de l'État, chaque société produit un idéal normatif spécifique. Cécile Van de Velde identifie quatre formes d'expérience de la jeunesse qui permettent de comprendre quel mode d'entrée dans la vie adulte est privilégié. En France, le rôle majeur accordé à la formation initiale d'une part, la liaison étroite entre le niveau de formation initiale et l'emploi stable d'autre part, conduisent les jeunes Français à vouloir « se placer ». Cette expression désigne pour la chercheuse une modalité spécifique de passage à l'âge adulte fondée sur l'intégration sociale et professionnelle. Cependant, **au vu de l'allongement de la période de transition de la jeunesse, le décalage croissant entre la norme sociale et les conditions matérielles d'existence produit une sélection sociale importante. Seuls ceux qui disposent d'un soutien familial venant pallier l'absence de politique publique universaliste de soutien au revenu des jeunes peuvent attendre pour « se placer » et rentabiliser l'investissement dans leur formation initiale.**

##### Encadré n° 3 : Les quatre formes du passage à l'âge adulte en Europe selon Cécile Van de Velde<sup>107</sup>

*Se trouver* : Dans les pays nordiques, « la jeunesse s'envisage comme un temps long d'exploration, inscrit prioritairement dans une logique de développement personnel. Les trajectoires s'amorcent dans une prise d'indépendance précoce, dès la fin de l'adolescence, et se prolongent par des itinéraires sinueux et discontinus, marqués par une alternance potentielle entre différents statuts familiaux — union libre et vie solitaire — et différents statuts sociaux — études et expériences professionnelles. Provoquée, voire cultivée, cette mobilité est jugée nécessaire à la construction de soi et à la définition progressive d'une identité sociale. Si l'indépendance est précoce, la stabilisation professionnelle et familiale se veut beaucoup plus tardive ».

*S'assumer* : En Grande-Bretagne, la jeunesse apparaît comme « une logique d'émancipation individuelle (qui) se traduit par des trajectoires courtes, prioritairement tournées vers l'emploi ». Cette période est « associée à une représentation statutaire et positive de l'âge adulte, point de départ de trajectoires individualisées : le jeune adulte est invité à faire les preuves de ses capacités individuelles d'indépendance, et à rompre par ses propres moyens les liens matériels qui les relient à autrui, que ce soit la famille ou l'État ».

*Se placer* : En France, l'expérience de la jeunesse « relève d'une logique d'intégration sociale, au sein des trajectoires dominées par l'enjeu des études et du premier emploi ». Ce modèle s'accompagne d'une

<sup>106</sup> Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

<sup>107</sup> Ibid.

dépendance prolongée de la famille. Il est également marqué par « la centralité des études et par une extrême valorisation du diplôme tout au long de la vie » visant « l'accès à un statut social stable ».

*S'installer* : En Espagne, ce « modèle s'inscrit dans une logique d'appartenance familiale, et repose sur la légitimité d'un maintien au domicile parental tant que ne sont pas scellés les liens de couple induisant la création d'un nouveau foyer ». La logique d'appartenance familiale y est très forte et « partir de chez ses parents constitue la dernière étape d'un processus en trois actes : emploi stable, mariage, achat d'un logement ».

La thèse de Cécile Van de Velde a été largement confirmée, et approfondie sur le volet spécifique des formes de protection sociale qui institutionnalisent la jeunesse comme âge de la vie. Pour comprendre la situation dans laquelle les compromis sociaux et institutionnels en vigueur placent les jeunes, et en particulier les jeunes non qualifiés, dans la France contemporaine, il convient de définir **le rôle attendu de l'État social dans l'autonomisation des jeunes**. Par État social, nous entendons un ensemble d'institutions destiné à assurer la protection sociale et le bien-être des citoyens<sup>108</sup>, impliquant une pluralité d'acteurs. De nombreux travaux comparatifs ont, au cours des dernières années, permis de comprendre cette place spécifique des jeunes Français, grâce au recours à la comparaison internationale.

Tom Chevalier<sup>109</sup> analyse dans ses travaux les politiques publiques en fonction de deux critères : celui de la citoyenneté économique et celui de la citoyenneté sociale. Pour lui, **le rôle de l'État est crucial dans l'institutionnalisation des parcours de vie et l'accès à l'indépendance des jeunes, qui s'autonomisent progressivement de leurs parents**. Cette autonomie renvoie en partie à une indépendance financière. Hors de la dépendance vis-à-vis des parents, l'indépendance peut venir du marché ou de l'État. Tom Chevalier nomme « citoyenneté économique » l'accès à l'indépendance sur le marché du travail et de l'emploi, favorisée par l'État par une politique éducative et de formation, et « citoyenneté sociale », l'accès à l'indépendance de sa famille, toujours favorisée par l'État, par le biais d'aides publiques et de prestations sociales. Il articule l'analyse de ces deux notions pour dresser le constat d'une « citoyenneté refusée » pour les jeunes Français. Il considère en effet que **la France refuse la citoyenneté à ses jeunes en articulant une familialisation de la citoyenneté sociale et une stratégie sélective en matière de citoyenneté économique**.

**Un exemple d'une telle familialisation de la citoyenneté sociale en France représente la limite d'âge d'au moins 25 ans qui existe pour accéder au revenu minimum (revenu de solidarité active - RSA). Il s'agit là d'une situation quasi unique en Europe.**<sup>110</sup> Cette situation est d'autant plus inquiétante alors que les 18-24 ans sont les plus touchés par la pauvreté (23 % en 2018, contre 13 % pour l'ensemble de la population, 8,6 % pour les plus de 65 ans selon l'Insee) et que **cette tranche d'âge est exclue de la principale prestation de lutte contre la pauvreté**<sup>111</sup>.

<sup>108</sup> Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

<sup>109</sup> Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, PUF, Paris, 2018.

<sup>110</sup> Tom Chevalier, « Les enjeux d'un revenu pour les jeunes », *Regards*, 2021, n° 59/1, p.139.

<sup>111</sup> Ibid.

Or, permettre aux jeunes d'accéder au RSA dès 18 ans aura, d'après Tom Chevalier, trois effets positifs : une telle mesure aura un effet positif quant à la réduction de la pauvreté des jeunes, promouvoir l'autonomie des jeunes et symboliserait la reconnaissance de leur statut d'adulte, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays d'Europe<sup>112</sup>. Afin de lutter efficacement contre la pauvreté des jeunes et favoriser leur autonomie, il ne faudrait toutefois pas se cantonner à l'assistance sociale (comme le RSA) mais également apercevoir les complémentarités entre différentes prestations publiques potentielles comme l'assurance chômage et l'assistance chômage<sup>113</sup>.

Enfin, on retient notamment des analyses de Tom Chevalier que la France combine deux caractéristiques fortement défavorables aux jeunes : une vision élitiste de l'éducation, dont le clivage entre Grandes Écoles et Universités est le symbole ; une vision familiale de la protection sociale qui laisse de côté les jeunes issus des milieux les moins favorisés. Ici encore, il ne faut pas caricaturer une réalité complexe : des dispositifs existent comme les bourses ou le « Contrat Engagement Jeunes » en gestation au moment de l'écriture de ces lignes. Néanmoins, c'est bien l'inscription des jeunes dans le droit commun de la protection sociale qui fait défaut. Cela se traduit par de fortes inégalités entre les jeunes et les autres catégories d'âge et à l'intérieur de la jeunesse.

#### **Pour aller plus loin :**

- Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, PUF, 2018.
- Tom Chevalier, Patricia Loncle (dir.), *Une jeunesse sacrifiée ?*, Paris, PUF, 2021.
- Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022.
- Cécile Van de Velde, *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2018.

#### **Une insertion des jeunes marquée par des inégalités structurelles**

Il ressort des enquêtes Génération du Céreq que, parmi les jeunes de la Génération 2017 (interrogation 2020), près de 70 % travaillent à l'amorce de l'été 2018 et la moitié d'entre eux occupe un emploi à durée indéterminée (EDI). Dès cette date, la part des jeunes en emploi fluctue, mais ne progresse plus, atteignant 71 % en octobre 2020. En revanche, le taux d'emploi en EDI progresse tout au long de la période et concerne près d'un jeune sur deux à l'automne 2020, soit 71 % des jeunes en emploi. La part des jeunes en recherche d'emploi, qui avoisine 20 % au cours de la première année sur le marché du travail, décline durant celle-ci et s'établit autour de 17 % sur les années suivantes. Ces chiffres diffèrent très peu de ceux établis pour la Génération 2004 (interrogation 2007), laissant à penser que l'insertion d'une cohorte de sortants, telle que définie dans le dispositif Génération, présente un caractère pour une bonne part structurel.

Ces premiers éléments globaux d'activité sur le marché du travail ne doivent pas occulter la présence de mouvements d'entrée et de sortie de l'emploi et/ou de mises en

---

<sup>112</sup> Tom Chevalier, « Can the welfare state reduce youth poverty? The determinants of material deprivation and subjective poverty among young people in Europe », *Journal of European Social Policy*, 2023, vol. 33, n°3, pp.285-300.

<sup>113</sup> Ibid.

retrait du marché du travail pour nombre de jeunes. **Si l'emploi devient la norme pour une majorité de jeunes dès la première année de vie active, il subsiste une minorité constituée notamment des moins qualifiés, sur lesquels la focale doit être mise prioritairement, car ils seront par la suite les principales cibles des politiques publiques.**

Les parcours d'insertion que le Céreq désigne par l'expression « éloignés de l'emploi » concernent entre 10 et 15 % des sortants, et la tendance ne semble pas s'infléchir à la baisse d'une Génération à l'autre, bien que la part des sortants sans diplôme soit plutôt en diminution. Qui plus est, les enquêtes à plus long terme (réinterrogations à 7 ans, voire 10 ans) montrent que la précarité induite par un faible niveau de qualification s'inscrit durablement dans le temps<sup>114</sup>.

#### Encadré n°4 : Le rôle des enquêtes Génération

L'enquête Génération est mise en place par le Céreq à la fin des années 1990. L'objectif est d'étudier les parcours des jeunes et leurs premiers pas dans la vie active. Les données recueillies depuis plus de 20 ans constituent une source d'information précieuse pour les acteurs publics et les chercheurs dans l'élaboration de politiques à destination des jeunes.

Le dispositif permet notamment de mieux comprendre la diversité des parcours individuels en début de carrière. Les jeunes sont interrogés de manière homogène, quel que soit leur parcours scolaire. Ils ont en commun d'être tous entrés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts liés aux variations de la conjoncture. Des indicateurs d'insertion peuvent ainsi être produits : taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc. Ils sont comparables selon les niveaux de formation, les filières et les spécialités.

Pour en savoir plus, [ici](#).

Outre le niveau de diplôme, la voie de formation constitue aussi un facteur de différenciation des parcours, donc potentiellement générateur d'autres inégalités. Ainsi, l'orientation vers la voie professionnelle en fin de troisième affaiblit les chances d'accès à l'enseignement supérieur. *A fortiori*, si elle se fait vers la filière CAP, elle obère sérieusement les chances de dépasser le niveau 3. Les élèves de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) forment le groupe le plus fréquemment cantonné dans cette voie.

La voie de l'apprentissage est reconnue comme favorable à une insertion rapide et durable dans l'emploi, mais elle n'est pas accessible à tous. Le manque d'informations, de réseau familial, mais aussi des formes de discrimination, sont à l'œuvre pour produire une forte sélectivité à l'entrée<sup>115</sup>.

---

<sup>114</sup> Des éléments issus des enquêtes Génération sont accessibles en ligne, voir par exemple: <https://www.cereq.fr/datavisualisation/insertion-professionnelle-des-jeunes/les-facteurs-dinegalites> (consulté le 1er mai 2024).

<sup>115</sup> Prisca Kergoat (dir.), *Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage*, Paris, Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse, 2017.

Les réformes régulières au sein du système éducatif ne modifient qu'à la marge ces grands équilibres. En 2009, la réforme du baccalauréat professionnel (en 3 ans) a contribué à segmenter l'enseignement secondaire, en supprimant la passerelle du BEP, mais a pu contribuer à favoriser certaines poursuites d'études<sup>116</sup>. La dernière réforme de l'apprentissage semble avoir provoqué son développement quantitatif, mais celui-ci profiterait surtout aux étudiants du supérieur.

#### **Pour aller plus loin :**

- Thomas Couppié, Emilie Gaubert, Elsa Personnaz, [\*Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à...\*](#), Céreq Bref 2022, n° 422.
- Gaëlle Dabet, Dominique Epiphane, Elsa Personnaz, *Parcours scolaires et insertion professionnelle : l'implacable effet de l'origine sociale*, Céreq Études, 2023, n° 51, 71 p.
- Céline Goffette, Louis-André Vallet. « Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes portent-elles la marque de leurs origines socio-économique et culturelle ? », *Céreq Essentiels*, 2018, vol. 1, n° 1, pp. 151-156.

#### **Se construire un futur désirable avec ses caractéristiques sociales et personnelles**

Dans le système éducatif français, l'obtention d'un diplôme est dans la plupart des cas la première étape de construction de l'avenir. Mais on a vu précédemment que ce terme recouvre des réalités très diverses, résultant de mécanismes de ségrégation qui jouent à plein lors du passage des principaux paliers d'orientation, à savoir la fin de troisième et l'obtention du baccalauréat.

Dans le même temps, de manière quelque peu paradoxale, les aspirations exprimées par les jeunes dans les enquêtes du Céreq sont moins dépendantes du niveau de diplôme que ne l'est la situation objective sur le marché du travail : emploi stable, perspectives de carrière, conciliation vie professionnelle – vie familiale sont autant d'éléments recherchés par les jeunes entrants sur le marché du travail. **Le besoin de trouver un épanouissement professionnel ressort comme une dimension importante de leur rapport au travail, à côté de dimensions instrumentales plus habituelles liées à la qualité et à la sécurité de l'emploi.** Les plus diplômés n'auront *a priori* guère de difficultés à satisfaire ces attentes ; pour les autres, il faudra en passer par une quête d'opportunités et parvenir à s'en saisir, d'autant que tous n'ont pas la même perception de ce qu'elles représentent. Ainsi, si l'on prend l'exemple des emplois non qualifiés proposés par les usines automobiles, on constate que les jeunes issus de l'immigration post-coloniale s'en détournent et ce d'autant qu'ils ont fait, par le biais de leurs familles, l'expérience de leur faible caractère promotionnel au sein de la société française ; pour cette catégorie de jeunes, ce type d'emploi ne constitue en rien le support d'un futur désirable. À l'inverse, pour un jeune migrant récemment arrivé

---

<sup>116</sup> Vincent Troger, Pierre-Yves Bernard, James Masi, *Le baccalauréat professionnel, impasse ou nouvelle chance ? Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives*, Paris, PUF, 2016.

sur le territoire français, un tel emploi constitue une réelle opportunité, car, accessible sans qualification, il est vu comme le support de sa future intégration en France<sup>117</sup>.

Pour les jeunes ruraux qui vivent à proximité suffisante de l'usine, la perspective du CDI chez un employeur jugé comme fiable ouvre la voie à un futur marqué du sceau de la stabilité, synonyme souvent d'installation et de fondation d'une cellule familiale. L'emploi en milieu rural ne le permet plus nécessairement<sup>118</sup>.

Pour un certain nombre de jeunes aussi, ces emplois présentent l'intérêt de s'exercer dans de grandes entreprises qui sont perçues comme porteuses d'opportunités, notamment en matière de formation ; pour eux l'accès à un congé de formation porte le rêve de compensation d'un parcours scolaire contrarié ou interrompu.

#### **Pour aller plus loin :**

- Emmanuel Sulzer, « D'Agadir à Poissy : l'usine comme espoir, l'usine comme repoussoir » in Françoise Lorcerie (dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS éditions, 2010.
- Nicolas Rénahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.

#### **Ni déclassement, ni progrès, une position des nouvelles générations difficile à saisir**

On entend et lit fréquemment l'opinion selon laquelle les jeunes générations ont moins de « chances » de vivre une vie intéressante et riche que leurs aînés. Ce constat n'est en réalité pas corroboré par les analyses disponibles. Le consensus général dans l'étude de ce que l'on appelle la mobilité sociale (qui passe par exemple par la comparaison du statut professionnel d'un père et de son fils, moins souvent des femmes...) est que **la structure sociale est stable**. Dans un ouvrage paru au début des années 1990<sup>119</sup>, les sociologues Robert Erikson et John H. Goldthorpe, ont développé l'idée que les disparités sociales dans les chances d'accéder à une position différente de celle d'origine n'évoluent pas, malgré les changements sociaux à l'œuvre. Selon eux, un niveau fixe d'inégalités des chances caractérise toujours les sociétés occidentales.

En France, **l'association entre classe d'origine et classe de destination a tendance à diminuer, même si elle reste forte**<sup>120</sup>, l'inégalité des chances sociales est aujourd'hui plus faible et la fluidité entre les groupes sociaux augmente. Les mécanismes permettant d'expliquer cette plus grande fluidité sociale tiennent aux changements relatifs à l'éducation, à sa démocratisation d'abord, à son expansion ensuite.

---

<sup>117</sup> Emmanuel Sulzer, « D'Agadir à Poissy : l'usine comme espoir, l'usine comme repoussoir » in Françoise Lorcerie (dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS éditions, 2010.

<sup>118</sup> Nicolas Rénahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>119</sup> Robert Erikson, John H. Goldthorpe, *The Constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

<sup>120</sup> Louis-André Vallet, « Quarante ans de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière des modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 60, n° 1 (1999), pp. 17-18.

## *Une relativisation du déclassement, mais des ruptures liées à la conjoncture*

La stabilité de la structure sociale a été relativisée. Pour ce qui concerne la France, Louis-André Vallet a mis en lumière une légère augmentation de la circulation intergénérationnelle entre les groupes. La mobilité observée a augmenté du fait du changement économique et de la modernisation de la société : au début des années 1950, un homme et une femme sur deux appartenaient à une classe sociale différente de celle de son père alors qu'au début des années 1990, c'était le cas de deux hommes sur trois et de trois femmes sur quatre<sup>121</sup>. L'analyse de cette tendance de longue durée n'empêche cependant pas des ruptures dans le destin des générations<sup>122</sup>. Elle n'invalide pas l'idée que des ruptures sont survenues, en particulier du fait de la dégradation de la conjoncture économique à partir de la deuxième moitié des années 1970.

Les analyses de « cohorte » permettent d'étudier l'évolution de la valeur des diplômes ou des salaires d'individus nés la même année. L'enjeu est de montrer les disparités sociales existant entre des cohortes saisies à l'âge de 30 ans et les cohortes qui les ont précédées ou succédé de quelques années. Ces cohortes, séparées par le ralentissement du rythme de la croissance et le chômage de masse, pour celles et ceux qui sont nés avant et après 1950, peuvent être considérées comme de véritables générations sociales : **alors que les cohortes nées entre 1936 et 1950 ont bénéficié de l'explosion scolaire et de l'extension de l'emploi, notamment tertiaire, les plus jeunes (nées entre 1950 et 1965) sont marquées par un « effet de scarification », c'est-à-dire par le prolongement, sur toute la durée du parcours de vie, des implications d'une entrée sur le marché du travail dans un contexte défavorable. Indépendamment des individus, il existe bien des inégalités générationnelles qui s'articulent, mais ne se recoupent pas avec les inégalités entre le haut et le bas de la hiérarchie sociale qui, elles, demeurent toutes cohortes confondues.**

La réalité de ce déclassement des nouvelles générations par rapport aux *baby-boomers* fait débat. Ainsi, des économistes ont montré, en s'appuyant sur la série des enquêtes « Budget de famille » de 1979 à 2010, que les niveaux de vie et de consommation ont continuellement augmenté d'une génération à l'autre<sup>123</sup>. En partant du constat des inégalités entre les générations dont avec une entrée dans la vie active marquée (ou non) par le ralentissement de la croissance économique et l'augmentation du chômage, on pouvait anticiper des déclassements sociaux systémiques et « en cascade ». Le sociologue Cédric Hugrée a effectué une relecture des estimations de la mobilité de la cohorte 1975 proposées par Louis Chauvel en 1998 à partir de la vague 2010-2014. Ses résultats nuancent, sans infirmer l'analyse d'ensemble, la prévision d'un déclassement généralisé. Il montre en effet que si « les enfants des classes moyennes et supérieures nés au milieu des années 1980 connaissent une érosion réelle, mais limitée de leurs perspectives, les enfants des classes populaires connaissent de meilleurs destins que ceux estimés, mais aussi que leurs homologues de la cohorte 1945 parce qu'ils deviennent plus souvent membres

---

<sup>121</sup> Louis-André Vallet, « Mobilité entre générations et fluidité sociale en France. Le rôle de l'éducation », *Revue de l'OFCE*, n° 150, 2017, p. 35.

<sup>122</sup> Louis Chauvel, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle* [1998], Paris, PUF, 2010.

<sup>123</sup> Hippolyte d'Albis, Isabelle Badji, « Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France », *Économie et statistique*, 2017, n° 491-492, pp. 77-100.

des professions intermédiaires »<sup>124</sup>. Cela ne clôt toutefois pas le débat sur le déclassement des jeunes générations, d'abord parce que le revenu n'en est pas la seule mesure possible, le rendement des diplômes en constitue par exemple une autre. On observe, dans un contexte de massification scolaire, un renforcement de l'effet direct de l'origine sociale sur la carrière professionnelle<sup>125</sup>. Le déclassement de la jeunesse intervient ensuite dans un contexte de chômage de masse où les effets psychologiques peuvent aller au-delà de sa réalité et avoir un impact profond en termes de comportements professionnels, éducatifs, voire résidentiels ou politiques<sup>126</sup>. Enfin, le déclassement produit des effets parce que des inégalités au sein des générations, en lien avec la concentration et la transmission du patrimoine, doivent également être prises en compte.

#### Encadré n° 5 : L'OCDE et la mobilité intergénérationnelle

De nombreux débats sont apparus autour de la mesure de la mobilité sociale. En 2018, l'OCDE a publié un rapport sur la mobilité sociale qui a notamment fait apparaître une statistique très parlante<sup>127</sup> en matière de mobilité intergénérationnelle des revenus : celle du nombre de générations qu'il faut à un enfant de milieu modeste pour rejoindre les classes moyennes. La France apparaît mal classée selon cet indicateur. Néanmoins, cette statistique repose sur une estimation de l'inertie des revenus d'une génération à l'autre. Elle s'appuie sur une imputation des revenus à partir du statut professionnel qui tend à donner une vision rigide de la société française, laquelle n'est pas confortée par d'autres données (issues du même rapport<sup>128</sup>).

#### *Des destins dualisés*

L'absence de direction univoque se conjugue avec le durcissement social évoqué *supra*. Cette conjonction singulière renvoie aux jeunes l'idée qu'ils ont une forte responsabilité dans leur propre destin. Cette idée se traduit à son tour par la tentation de reporter sur des boucs émissaires tous les maux que les individus peuvent identifier dans leur vie sociale. **Dans des recherches sur les conséquences politiques du déclassement intergénérationnel, les sociologues Camille Peugny et Cécile Van de Velde ont montré que l'expérience du déclassement était à rattacher à des attitudes politiques hostiles aux « assistés » et à leur soutien par l'État, et plus généralement à un attrait pour l'extrême droite, que nous nuancerons à partir de travaux étudiant l'abstention des jeunes et l'absence de poids politique de cette catégorie sociale (voir *infra* chapitre 9).**

Présentant la situation paradoxale des adultes nés après 1960 en matière de mobilité sociale, moins favorisés que les *baby-boomers* et ne bénéficiant pas des mêmes possibilités que ceux des cohortes suivantes, ils se trouvent confrontés à la multiplication des

---

<sup>124</sup> Cédric Hugrée, « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, 2016, vol.29, n° 114, p. 58. Voir *supra* chapitre 2.

<sup>125</sup> Milan Bouchet-Valat, Camille Peugny, Louis-André Vallet, « Inequality of educational returns in France: changes in the effect of education and social background on occupational careers », in F. Bernardi, G. Ballarino (dir.), *Education, Occupation and Social Origin. A Comparative Analysis of the Transmission of Socio-economic Inequalities*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2016, pp. 20-33.

<sup>126</sup> Eric Maurin, *La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Paris, Seuil et La République des idées, 2009.

<sup>127</sup> *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, OCDE, 2019.

<sup>128</sup> Clément Dherbécourt, « La mobilité sociale en France : que sait-on vraiment ? », *France stratégie*, septembre 2020.

expériences du déclassement. Les sociologues analysent leur représentation du monde social de la manière suivante :

« Le déclassement a une influence sur la manière dont on se représente le fonctionnement de la société et il structure les opinions, les attitudes et les comportements politiques que l'on adopte. Le principal résultat, lorsque l'on cherche à décrire l'univers de valeurs des déclassés, c'est la recombinaison originale du discours économique et social : le déclassement rend possible la cohabitation de fragments idéologiques que l'on avait l'habitude d'opposer. Tout d'abord, parce qu'ils sont cantonnés à des emplois d'exécution et exposés à la précarité, les déclassés expriment un souci de protection de la part de l'État et se montrent très hostiles aux fondamentaux du libéralisme économique. Mais ensuite, et bien qu'ils soient fortement attachés à la fonction protectrice de l'État, ils se montrent d'une rare virulence à l'encontre des chômeurs, RMistes et autres exclus. Forte hostilité au libéralisme économique, mais faible préoccupation sociale, cette combinaison peut surprendre puisque les schémas traditionnels font que, de la part d'individus très antilibéraux sur le plan économique, on attend au contraire une forte sensibilité aux questions sociales. Et pourtant, les raisons de cette sourde hostilité envers les "assistés" sont à rechercher dans l'expérience du déclassement. D'une part, ne pouvant pas défendre l'idée d'une réussite sociale équivalente à celle de leurs parents, les déclassés déplacent les critères de la réussite. Pour eux, cette dernière réside alors dans le fait d'avoir toujours eu un travail, même peu gratifiant, et de ne s'être pas laissé décourager, ce qui les amène à valoriser l'effort et la volonté individuels, qualités faisant défaut selon eux aux "assistés". D'autre part, ce rejet obéit également à un souci de distinction d'autant plus puissant que la crainte est forte de venir un jour renforcer les rangs des exclus. Se distinguer des "assistés" dans le discours, c'est tenter de conjurer le risque d'une chute encore plus forte. Hostilité au libéralisme économique d'un côté, faible préoccupation sociale et virulence à l'égard des exclus de l'autre coexistent ainsi de manière originale dans le même discours : on réclame un État fort et protecteur, certes, mais pour ceux qui travaillent. Prendre en compte le fait qu'une part croissante des 35-45 ans est confrontée à la mobilité sociale descendante permet alors d'apporter des éléments d'explications supplémentaires à ce que certains qualifient de "droitisation" de la société française, dont les symptômes récents sont nombreux : succès du Front national en 2002, élection de Nicolas Sarkozy en 2007, et même "droitisation" du discours d'une partie de la gauche. »<sup>129</sup>

On aurait pu attendre de ces difficultés une « droitisation » des nouvelles générations. Or cela n'a pas été démontré par la recherche, bien au contraire<sup>130</sup>. Cela ne signifie pas que les jeunes n'ont pas de difficultés à se situer politiquement et à agir sur la société à laquelle ils participent. Leurs valeurs sont consensuelles, mais ils participent moins, par le vote en tout cas. Le politiste Vincent Tiberj a rendu compte des évolutions du positionnement politique des cohortes récentes (voir *infra* chapitre 9).

---

<sup>129</sup> Camille Peugny, Cécile Van de Velde, « L'expérience du déclassement », *Agora Débats/Jeunesses*, 2008, 3, pp. 50-58.

<sup>130</sup> Vincent Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités: Comment citoyens et électeurs divergent*, Paris, PUF, à paraître en 2024.

### **Pour aller plus loin :**

- Cédric Hugrée, « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, Vol.29, n° 114, 2016, pp. 42-72.
- Camille Peugny, Cécile Van de Velde, « L'expérience du déclassement », *Agora Débats/Jeunesses*, 2008, 3, pp. 50-58.
- Louis-André Vallet, « Quarante ans de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière des modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 60, n° 1 (1999), pp. 5-64.

### **Un bilan des travaux sur les conditions de vie des jeunes**

Ainsi, les travaux sur les conditions de vie des jeunes se répartissent le long de deux axes de variation : le premier distingue les analyses qualitatives des analyses plus quantitatives, tandis que le deuxième distingue les travaux sur la jeunesse en général d'un côté et les travaux se focalisant sur une partie de la jeunesse de l'autre. On trouve ainsi quatre grands groupes de travaux sur le sujet.

Premièrement, le plus grand nombre de travaux se concentre sur une partie de la jeunesse. Historiquement, les jeunesses étudiantes<sup>131</sup> puis urbaines<sup>132</sup> ont été les premières à être analysées. Plus récemment, la focale s'est détournée au sein de la sociologie de la jeunesse vers les jeunes d'origine populaire dans les territoires ruraux<sup>133</sup>, en adoptant une perspective plus intersectionnelle, et notamment en intégrant plus systématiquement les enjeux de genre<sup>134</sup> et de race<sup>135</sup> grâce à des méthodes qualitatives, et surtout ethnographiques (voir *infra* chapitre 6).

Deuxièmement, d'autres travaux plus quantitatifs, moins nombreux, ont pu se concentrer sur les conditions de vie de certaines jeunesses, notamment les étudiants<sup>136</sup>.

Troisièmement, on peut trouver des études principalement qualitatives sur la jeunesse en général. Elles demeurent toutefois moins nombreuses, et articulent souvent méthodes qualitatives et quantitatives pour pouvoir précisément monter en généralité au-delà des cas analysés qualitativement. Dans cette perspective, on peut par exemple mentionner les

---

<sup>131</sup> Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 1964.

<sup>132</sup> François Dubet, *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

<sup>133</sup> Benoît Coquard, *Ceux qui restent : Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019.

<sup>134</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, *Les filles du coin: Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

<sup>135</sup> Arthur Vuattoux, *Adolescences sous contrôle: Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2021.

<sup>136</sup> Fanny Bugeja-Bloch, Leïla Frouillou, « Penser, mesurer et décrire les précarités étudiantes: les apports d'une enquête locale », *Agora débats/jeunesses*, 2024, 1, 96, pp. 67-84 ; Tom Chevalier, « La précarité ressentie des étudiants », dans F. Beighith, M.-P. Couto, O. Rey (dir.), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire*, Paris, La Documentation française, 2023.

travaux de Cécile Van de Velde<sup>137</sup> évoqués *supra* analysant les modes d'entrée dans l'âge adulte en Europe.

Enfin, quatrième, on trouve les études plus quantitatives sur la jeunesse en général. Ici, il faut distinguer les travaux mobilisant des bases de données en coupe (sur une seule année) et les travaux mobilisant des bases de données longitudinales (plusieurs années). Pour les premiers, il s'agit d'analyses de la jeunesse en termes de « cycle de vie »<sup>138</sup>, comparant les tranches d'âge en tant qu'âges de la vie. L'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) de 2014 a notamment permis de mieux analyser les revenus des moins de 25 ans, ce qui est un enjeu crucial dans la mesure où les bases de données d'ordinaire mobilisent des indicateurs de revenu mesurés au niveau des ménages, ce qui ne permet pas de bien saisir les revenus individuels des jeunes<sup>139</sup>. Dans les deuxièmes, la jeunesse est analysée en termes de « génération » ou « cohorte ». Les travaux de Louis Chauvel<sup>140</sup> et plus récemment de Camille Peugny<sup>141</sup> sont des exemples de ce genre d'études, mais demeurent assez rares.

De même, les travaux sur les politiques publiques liées aux conditions de vie des jeunes ne sont pas légion. Les travaux de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) à partir de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants ont pu apprécier la place des aides en général et des bourses en particulier dans les conditions de vie des étudiants, tout comme les études mobilisant l'enquête ENRJ sur les jeunes en général. Nicolas Charles a quant à lui pu approfondir l'analyse des aides aux étudiants dans l'économie générale des systèmes d'enseignement supérieur en comparant la France, le Royaume-Uni et la Suède<sup>142</sup>. En ce qui concerne les jeunes « NEET » (*Not in education, employment or training*)<sup>143</sup>, Lima et Vial ont analysé qualitativement le fonctionnement des politiques sociales en direction des jeunes, et notamment les enjeux de non-recours<sup>144</sup>. Les travaux comparés sur les politiques publiques en direction des jeunes mettent en évidence les effets de ces politiques (politiques sociales, politiques d'éducation, politiques de l'emploi, aides aux étudiants) sur leurs niveaux de pauvreté<sup>145</sup>.

---

<sup>137</sup> Cécile Van de Velde, *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

<sup>138</sup> Adrien Papuchon, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise: Le charme discret de l'injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, 2014, 1, pp. 120-143.

<sup>139</sup> Laura Castell, Mickaël Portela, Raphaëlle Rivalin, « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes », *INSEE Première*, 2016, 1603.

<sup>140</sup> Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, PUF, 2010.

<sup>141</sup> Camille Peugny, *Le déclassement*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2009 ; Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022.

<sup>142</sup> Nicolas Charles, *Enseignement supérieur et justice sociale. Sociologie des expériences étudiantes en Europe*, Paris, La Documentation française, 2015.

<sup>143</sup> Sur les NEET, voir encadré *supra*, p. 21.

<sup>144</sup> Léa Lima, *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Nîmes, Champ social Editions, 2015 ; Léa Lima, Benjamin Vial, « La jeunesse : l'âge du non-recours? », dans Tom Chevalier, Patricia Loncle (dir.), *Une jeunesse sacrifiée?*, Paris, PUF, 2021, pp. 43-56.

<sup>145</sup> Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, PUF, 2018 ; Tom Chevalier, « Can the welfare state reduce youth poverty? The determinants of material deprivation and subjective poverty among young people in Europe », *Journal of European Social Policy*, 2023, vol. 33, n°3, pp. 285-300.

Ainsi, s'agissant des conditions de vie des jeunes, on constate que les bases de données actuelles ne permettent pas de prendre en compte parfaitement les revenus personnels des jeunes, sur le modèle de l'enquête ENRJ. En outre, les analyses statistiques dynamiques demeurent trop rares, non seulement en termes de génération, mais aussi en termes d'analyses longitudinales suivant les trajectoires individuelles des jeunes dans leur passage à l'âge adulte. Par ailleurs, l'enjeu du logement (et des politiques de logement) — pourtant central pour les jeunes — reste sous-analysé dans la littérature aujourd'hui. Enfin, les perspectives comparées en termes de conditions de vie des jeunes sont encore trop rares, ce qui est sans doute en partie dû au manque de données comparées de bonne qualité en la matière.

## Jeunesses et sexualité

La sexualité juvénile a considérablement évolué depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les évolutions concernent à la fois l'âge de rentrée dans la sexualité, la déconnexion entre sexualité et vie conjugale, la prise en compte de la sexualité juvénile par les pouvoirs publics et les évolutions dans l'éducation à la sexualité.

C'est à partir des années 1970 que la sexualité des jeunes est véritablement arrivée sur l'agenda politique en Europe grâce à l'initiative du Conseil de l'Europe qui invitait les États membres à mettre en place des dispositifs d'éducation sexuelle à destination des jeunes<sup>146</sup>. La création du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale en 1974 n'est donc pas seulement une conséquence de la loi Neuwirth (n° 73-639 du 11 juillet 1971), mais peut être aussi vue comme une suite aux recommandations du Conseil de l'Europe.

L'entrée des jeunes Françaises et Français dans la sexualité peut être plus ou moins bornée, car elle a lieu généralement au cours de la scolarité dans le secondaire : **c'est au collège que vient le temps du premier baiser, au lycée celui du premier rapport sexuel**<sup>147</sup>. L'âge médian au premier baiser s'est considérablement abaissé au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et s'est stabilisé depuis une trentaine d'années à 14,1 ans pour les femmes et à 13,6 ans pour les hommes<sup>148</sup>. L'âge médian au premier rapport sexuel, c'est-à-dire l'âge auquel la moitié des adolescents a déjà eu une relation sexuelle, est de 17,6 ans pour les filles et de 17,0 pour les garçons, selon l'enquête Baromètre santé 2016<sup>149</sup>. **Les études constatent également que cet âge médian n'a pas connu d'importante variation depuis trente ans**<sup>150</sup>. En outre, **l'écart spectaculaire entre l'entrée dans la vie sexuelle des jeunes femmes et des jeunes hommes s'est considérablement resserré depuis les années 1940**. En 2015, six mois séparent les femmes (17,6 ans) et les hommes

---

<sup>146</sup> Dès 1972, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe avait adopté la Recommandation 675 (1987) relative au contrôle des naissances et à la planification familiale dans ses États membres, premier signe d'une « orientation européenne commune en matière d'éducation sexuelle », voir : Philip Meredith, *The other curriculum: European strategies for school sex education*, London, International Planned Parenthood Federation, 1989, p.19.

<sup>147</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, « [Entrée dans la sexualité : évolution des normes et des pratiques](#) », *INJEP fiches repère*, 2019.

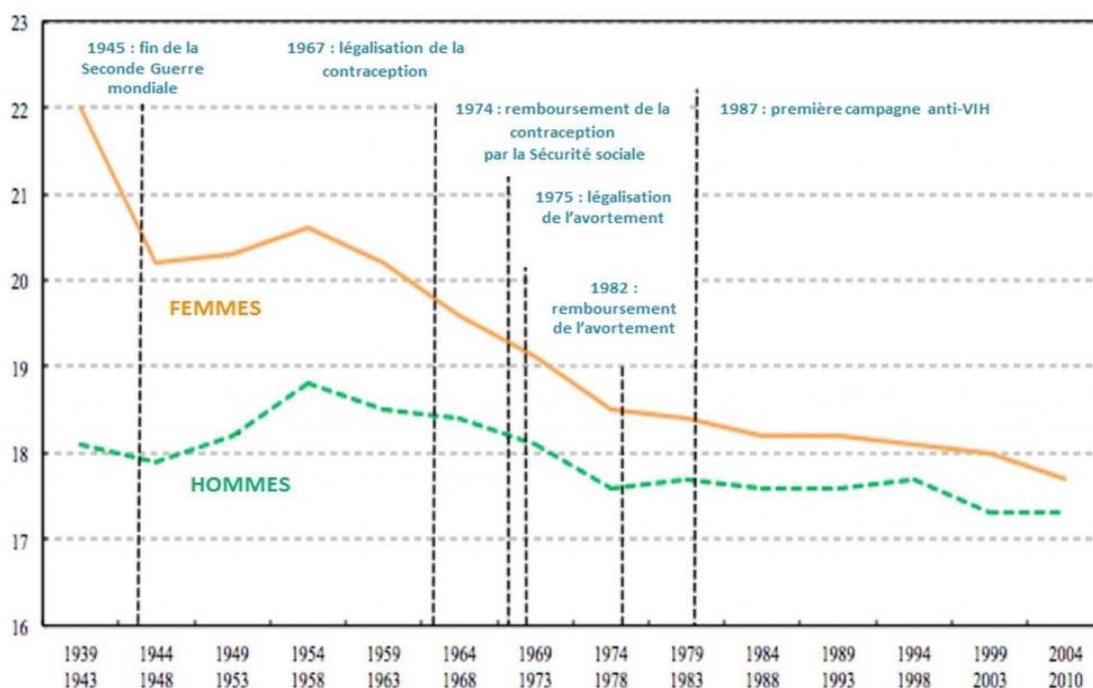
<sup>148</sup> Nathalie Bajos, Michel Bozon, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008.

<sup>149</sup> [Baromètre santé 2016](#), Santé publique France ; Yaëlle Amsellem-Mainguy, 2019, précité.

<sup>150</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019), précité.

(17,0), alors que l'écart était d'un peu plus d'un an dans les années 1964-1968 et de quatre ans dans les années 1940<sup>151</sup> (voir figure 1 ci-après).

**Figure n° 1 : L'âge médian au premier rapport sexuel en France**



Source : Enquête Contexte de la sexualité en France (CSF)<sup>152</sup> et Baromètre santé 2010. Présentation : Nathalie Bajos, [fiche pédagogique de l'INED](#).

Alors que l'initiation sexuelle des jeunes était autrefois associée au mariage, en particulier pour les jeunes femmes, les évolutions des années 1960-1970 (le moindre poids du religieux, la scolarisation de masse, la légalisation de la contraception et de l'IVG) traduisent la dissociation progressive entre l'initiation sexuelle et la vie conjugale. Désormais, le premier partenaire sexuel n'est ou ne devient que très rarement le premier conjoint. La stabilisation de l'initiation sexuelle juvénile des dernières années correspond probablement à l'allongement de la durée des études, qui retarde l'émancipation des jeunes, en France comme dans le reste de l'Europe<sup>153</sup>.

Nous pouvons également mentionner ici le – déjà évoqué *supra* – recul de l'âge de la parentalité. Celui-ci est un phénomène bien connu et qui fait partie du retardement de la transition des jeunes vers la vie d'adulte. En effet, l'âge moyen de la première maternité continue d'augmenter en France (30,1 en 2012, 30,9 ans en 2020, 31 en 2021 et 31,1 en

<sup>151</sup> Michel Bozon, Elise de La Rochebrochard, [« L'âge au premier rapport sexuel »](#), INED « *Tout savoir sur la population* », 2014 ; Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019), précité.

<sup>152</sup> L'enquête CSF a été menée en 2006 par l'Ined et l'Inserm, auprès d'un échantillon aléatoire de 12 364 personnes âgées de 18 à 69 ans, interrogées par téléphone.

<sup>153</sup> Michel Bozon, Elise de La Rochebrochard (2014), précité.

2023)<sup>154</sup> et ailleurs<sup>155</sup>. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène multicausal, un nombre important de recherches considère la multiplication des emplois précaires comme l'une des principales causes du report de la procréation<sup>156</sup>.

Les chiffres concernant l'évolution démographique récente de la France montrent qu'en 2022, l'indice conjoncturel de fécondité a atteint son niveau le plus bas depuis 20 ans (1,8 enfant par femme)<sup>157</sup>. Par ailleurs, dès 2014, la fécondité diminue à tous les âges inférieurs à 32 ans et est stable ou augmente très peu au-delà<sup>158</sup>. Toutefois, jusque dans les générations nées au début des années 1990, la fécondité devrait rester proche du seuil de renouvellement des populations, mais il paraît difficile d'anticiper la suite.

Ce constat soulève naturellement des questionnements quant aux raisons de la régression de la fécondité chez les jeunes générations. Plusieurs facteurs peuvent y contribuer. Cela peut être lié, comme dans le retard de la parentalité, à une crise économique ou une hausse du chômage. Un autre élément, souvent invoqué, est l'anxiété liée au futur et notamment au changement climatique. L'argument est alors qu'il faudrait renoncer au désir de mettre un enfant au monde, d'une part pour limiter l'empreinte humaine sur la planète et d'autre part parce que la vie de cet enfant risque d'être trop difficile dans les nouvelles conditions environnementales. À ce stade, une grande partie des recherches récentes et internationales a partiellement confirmé cette tendance. Une équipe d'universitaires de l'University College London a publié en 2023 une étude qui est considérée comme la première à examiner systématiquement toute évidence empirique visant à déterminer comment et pourquoi les préoccupations liées au climat peuvent influencer sur la prise de décision en matière de procréation<sup>159</sup>. Cette étude met en lumière que de nombreuses personnes fondent désormais leur décision de ne pas avoir d'enfants sur leurs craintes d'un effondrement du climat. Toutefois, elle souligne également les relations complexes entre les préoccupations liées au changement climatique et les décisions en matière de reproduction, fondées sur des considérations éthiques, environnementales, politiques et relatives aux moyens de subsistance. Cette complexité est confirmée par une

---

<sup>154</sup> Insee, [Bilan démographique \(France métropolitaine\)](#).

<sup>155</sup> OECD Family Database, [« Age of mothers at childbirth and age-specific fertility »](#), *OECD Family Database, Key findings*, juillet 2023.

<sup>156</sup> Hans-Peter Kohler, Francesco C. Billari, José Antonio Ortega, « The emergence of lowest-low fertility in Europe during the 1990s », *Population and Development Review*, 2002, vol. 28, n°4, pp. 641-680 ; Michaela Kreyenfeld, « Uncertainties in female employment careers and the postponement of parenthood in Germany », *European Sociological Review*, 2010, vol. 26, n°3, pp. 351-366 ; Melinda Mills, Hans-Peter Blossfeld, « The second demographic transition meets globalisation: A comprehensive theory to understand changes in family formation in an era of rising uncertainty », in A. Evans, J. Baxter (dir.), *Negotiating the life course. Stability and change in life pathways*, Springer, New York, 2013, pp. 9-33; Daniele Vignoli, Valentina Tocchioni, Alessandra Mattei, « The impact of job uncertainty on first-birth postponement », *Advances in Life Course Research*, 2020, vol. 45, n°100308.

<sup>157</sup> Malgré cette baisse, la France demeure en 2022 le pays où la fécondité du moment est la plus élevée d'Europe. C'est aussi en France que la fécondité hors mariage est la plus forte (63,8 %), voir : Didier Breton, Nicolas Belliot, Magali Barbieri, et al., [« L'évolution démographique récente de la France 2023. Les comportements des femmes et des hommes sont-ils si différents ? »](#), *Population*, 2023, n°3-4.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>159</sup> Hope Dillarstone, Laura J. Brown, Elaine C. Flores, [« Climate change, mental health, and reproductive decision-making: A systematic review »](#), *PLOS Climate*, 2023, pp.1-25. L'étude prend en compte les résultats de 13 études différentes, menées entre 2012 et 2022, portant principalement sur les pays du Nord (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande et pays européens).

étude française qualitative de 2023, montrant que pour certaines personnes l'argument écologique est plutôt un argument éthique secondaire, renforçant le souhait préalable d'une vie sans enfants<sup>160</sup>. D'autres recherches, notamment des études comparatives, s'intéressant plus particulièrement aux différences entre pays et aux effets de contextes, seront nécessaires afin d'éclaircir ce nouveau phénomène.

Enfin, il convient également de souligner que la réticence de certaines femmes à avoir des enfants ou leur souhait d'en avoir très peu est aussi partiellement liée à une charge parentale qui demeure aujourd'hui encore très inégale et genrée. De nos jours, les femmes assument encore la majorité des tâches parentales, ce qui inclut non seulement les soins quotidiens aux enfants, mais aussi la gestion et l'organisation de la vie familiale<sup>161</sup>. Une étude de l'INSEE analysant l'évolution du temps consacré au ménage et aux enfants met en évidence que la situation n'a que très peu évolué ces dernières décennies. En 2010, les femmes consacrent 64 % de leur temps quotidien aux tâches domestiques, contre 69 % en 1985. Il en va de même pour les activités parentales : en 2010 les femmes y consacrent 71 % de leur temps quotidien, contre 80 % en 1985. Bien que les hommes soient davantage impliqués dans l'éducation des enfants, leur contribution aux autres tâches domestiques demeure stable<sup>162</sup>. À cela s'ajoute la charge mentale, qui inclut la gestion cognitive des tâches domestiques et parentales. Celle-ci pèse également davantage sur les femmes que sur les hommes. Souvent invisible, elle peut pourtant mener à l'épuisement physique et émotionnel<sup>163</sup>.

### *Des différences genrées dans le vécu et le rapport à la sexualité qui persistent dans le temps*

Les études sur la sexualité des jeunes soulignent que **les différences en matière de sexualité entre femmes et hommes se construisent dès l'entrée dans la sexualité et tout au long des trajectoires affectives et sexuelles**<sup>164</sup>.

Il y a eu, bien sûr, des évolutions considérables dans le XXe siècle, comme par exemple la progressive disparition de l'obligation de la virginité des filles jusqu'au mariage au cours des années 1960. En outre, la légalisation de la contraception et de l'IVG dans les années 1970 a été libératrice pour les (jeunes) femmes dans la mesure où elle les a autorisées à contrôler leur fécondité et à mettre fin à une grossesse non désirée. Cependant,

---

<sup>160</sup> Clarisse Veaux, Sébastien Roux, « [L'écologie en plus. Des justifications environnementales de la non-procréation](#) », *Vertigo*, 2023, vol. 23, n° 2.

<sup>161</sup> Carole Brugeilles, Pascal Sebille, « Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires », *Informations sociales*, 2013, 2, n°176, pp.24-30 ; Hélène Couprie, « La crise du Covid-19 a-t-elle contribué à modifier la division du travail selon le genre au sein des familles ? », *Economie et Statistique*, 2022, n°536-37, pp.51-55.

<sup>162</sup> Clara Champagne, Ariane Pailhé, Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Economie et Statistique*, 2015, n°478-480, pp.209-242.

<sup>163</sup> Sarah Flèche, Anthony Lepinteur, Nattavudh Powdthavee, « Gender Norms and Relative Working Hours: Why Do Women Suffer More Than Men from Working Longer Hours Than Their Partners? », *AEA Papers and Proceedings*, 2018, vol. 108, 163-68. DOI: [10.1257/pandp.20181098](#)

<sup>164</sup> Nathalie Bajos, Michel Bozon (2008), précité ; Nathalie Bajos, Delphine Rahib, Nathalie Lydié, « Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre », *Baromètre santé 2016*. Saint-Maurice, Santé publique France, 2018.

la société attend encore aujourd'hui que la sexualité des (jeunes) femmes s'inscrive dans un cadre sentimental et amoureux<sup>165</sup>.

Concernant le vécu et le rapport à la sexualité, les données du Baromètre santé 2016 de Santé publique France relatives au déroulement du premier rapport montrent que la grande majorité des jeunes âgés de 18 à 29 ans en 2016 déclarent avoir souhaité que ce premier rapport se déroule « à ce moment-là » (c'est le cas de 87,6 % des femmes et de 92,8 % des hommes)<sup>166</sup>. Or, les femmes rapportent toujours plus souvent que les hommes avoir cédé aux attentes de leur partenaire (10,7 % contre 6,9 %), voire avoir été forcées lors de ce rapport (1,7 % contre 0,3 %)<sup>167</sup>. En outre, les motifs évoqués autour du premier rapport sexuel pour les garçons renvoient d'abord au désir (47 % contre 25,8 % des filles) alors que les filles citent avant tout l'amour et la tendresse (53,6 % contre 25,9 % des garçons)<sup>168</sup>. Ces résultats mettent en évidence que les différences genrées dans le vécu de et le rapport à la sexualité persistent dans les jeunes générations et dans le temps, bien que les âges d'entrée dans la sexualité se soient considérablement rapprochés.

En outre, les résultats du Baromètre de Santé 2016 montrent également que **les expériences d'entrée dans la sexualité des jeunes se font rarement avec des personnes de même sexe (cela concerne 1 % des femmes et 3,2 % des hommes)<sup>169</sup>. Dans la suite des parcours de vie, on observe, en revanche, une diversification de la sexualité<sup>170</sup>.**

Aujourd'hui encore, c'est sur les (jeunes) femmes que repose la charge des enjeux de santé sexuelle et reproductive. Cela inclut la maîtrise du calendrier des naissances, la gestion de la procréation et tous les coûts associés (financiers, organisationnels, sanitaires, etc.)<sup>171</sup>. **Les recherches actuelles s'accordent sur l'influence déterminante qu'exerce la reconnaissance sociale de la sexualité des jeunes femmes à la fois sur leur perception du « risque » de grossesse, sur leur accès à l'information et à la contraception ainsi que sur leur pratique contraceptive<sup>172</sup>.** Par conséquent, dans les pays où l'accès des adolescents à la contraception est le plus largement autorisé par la loi, les jeunes se protègent davantage contre les grossesses non prévues. Les pays qui mettent en œuvre des politiques publiques basées sur le retard de l'âge au premier rapport sexuel prennent en revanche le risque de détourner les jeunes sexuellement actifs d'une pratique contraceptive<sup>173</sup>.

---

<sup>165</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019), précité.

<sup>166</sup> Ibid.

<sup>167</sup> Ibid.

<sup>168</sup> Ibid.

<sup>169</sup> Ibid, p.2.

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> Ibid, p.1.

<sup>172</sup> Nathalie Bajos et Michel Bozon, 2008, précité ; Yaëlle Amsellem-Mainguy, 2019, précité ; Elynn Kann Sanchez et al. « [Influences on seeking a contraceptive method among adolescent women in three cities in Nigeria](#) », *Reproductive Health* 17(167), 2020, pp.1-11.

<sup>173</sup> Nathalie Bajos, Agnès Guillaume, Osmo Kontula, « Le comportement des jeunes Européens face à la santé génésique », Volume 1, études démographiques, 2004, n°42 ; Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019), précité.

## ***L'information et l'éducation à la sexualité : des difficultés encore nombreuses***

L'entrée dans la sexualité des jeunes est aujourd'hui également fortement influencée par le numérique. Une enquête récente<sup>174</sup> montre que les principaux usages d'Internet en lien avec la sexualité mentionnés par les jeunes sont extrêmement divers : recherche d'informations (sur la santé sexuelle et le fonctionnement biologique des corps, les relations interpersonnelles, l'orientation sexuelle, les pratiques sexuelles ou encore sur le désir et le plaisir), socialisation sexuelle (discussions « sexuelles » ou sur la sexualité) ou encore pornographie (visionnage, essentiellement), pour ne citer que les principaux usages mentionnés par les jeunes<sup>175</sup>.

Bien que la loi française (n° 2001-588 du 4 juillet 2001) prévoit une obligation de faire de l'information et de l'éducation à la sexualité à l'école, **toutes les études récentes montrent que les politiques d'information et d'éducation à la sexualité restent extrêmement difficiles à mettre en œuvre dans les établissements scolaires**<sup>176</sup>. Cette situation est davantage délicate en dehors du système éducatif et dans les cursus spécifiques, comme par exemple les centres de formation d'apprentis (CFA). Ce sont notamment des difficultés matérielles importantes qui entravent l'organisation des séances d'éducation à la sexualité. Cela inclut le manque d'intégration dans le programme et la vie scolaire, l'indisponibilité des salles et créneaux horaires, le manque de financement des actions ainsi que d'articulation entre l'équipe éducative et les intervenants extérieurs<sup>177</sup>.

Il faut bien sûr souligner que des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de l'éducation à la sexualité dans la mesure où elle n'est plus réduite aux dimensions biologiques et sanitaires<sup>178</sup>. Les séances d'éducation à la sexualité traitent aujourd'hui également la question des violences sexuelles et du consentement. Toutefois, l'éducation sexuelle se limite souvent à la violence intrafamiliale (centrée sur la protection de l'enfance) et aux violences perpétrées par des inconnus. Les experts soulignent alors que les séances portant sur les violences sexuelles devraient davantage prendre en compte les chiffres réels qui révèlent que les viols sont essentiellement commis par des personnes de l'entourage<sup>179</sup>. Par ailleurs, **la communication du consentement repose dans les cours d'éducation à la sexualité principalement sur les jeunes femmes, ce qui contient le**

---

<sup>174</sup> L'enquête « SEXualité, Internet » a été coordonnée par l'INJEP, en partenariat avec la chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP. Au total, 35 entretiens individuels et 5 entretiens collectifs ont été menés au cours de l'année 2017-2018 auprès de 66 jeunes âgés de 18 à 25 ans (32 garçons et 34 filles), vivant en France métropolitaine, surtout issus des classes intermédiaires. Ils et elles sont majoritairement en étude (au lycée général, professionnel ou technologique, à l'université ou dans des filières professionnalisantes du supérieur), les autres étant travailleurs ou en recherche d'emploi, pour plus de détails voir : Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux, [« L'intimité et la sexualité en ligne à l'adolescence. Enjeux sociaux des usages sexuels d'Internet »](#), *INJEP Analyses & synthèses*, 2018, n°17.

<sup>175</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux (2018), précité.

<sup>176</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019), précité.

<sup>177</sup> Ibid.

<sup>178</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux, « Sexualité juvénile et rapports de pouvoir : réflexions sur les conditions d'une éducation à la sexualité », *Mouvements*, 2019, vol. 3, n° 99, pp. 85-95.

<sup>179</sup> Ibid. ; Nathalie Bajos, Agnès Guillaume, Osmo Kontula (2004), précité ; Marine Valzer, Aurélien Langlade, *Les viols commis à Paris en 2013 et 2014 et enregistrés par les services de police*, Rapport de l'ONDRP (Grand Angle), 2016, n° 37.

**risque de faire perdurer le fait que ce soit sur elles uniquement que pèse la prévention des violences**<sup>180</sup>.

Enfin, les enseignements des travaux sur les violences sexuelles, sur les minorités sexuelles et minorités de genre, mettent en lumière **l'importance de ne pas homogénéiser les comportements sexuels des jeunes et de dé-particulariser les actions et réflexions sur leur sexualité en termes de parcours de vie plutôt qu'en termes de classe d'âge**<sup>181</sup>. Bien qu'on observe aujourd'hui une adaptation du discours tenu aux jeunes selon leur niveau scolaire, il manque une adaptation du contenu éducatif à leur appartenance territoriale (grandir en ville ou à la campagne, par exemple), à leur orientation sexuelle et identité de genre et à leur milieu social, ce qui renvoie non seulement à des questions économiques (la possibilité économique d'acheter ou non des préservatifs, par exemple), mais aussi à l'impact des croyances religieuses, des appartenances ethno-raciales et des expériences des violences conjugales<sup>182</sup>.

**Pour aller plus loin :**

- Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux, « [L'intimité et la sexualité en ligne à l'adolescence. Enjeux sociaux des usages sexuels d'Internet](#) », *INJEP Analyses & synthèses*, 2018, n° 17.
- Yaëlle Amsellem-Mainguy, « [Entrée dans la sexualité : évolution des normes et des pratiques](#) », *INJEP Fiches repères*, 2019, n° 43.
- Didier Breton, Nicolas Belliot, Magali Barbieri, et al., « L'évolution démographique récente de la France 2023. Les comportements des femmes et des hommes sont-ils si différents ? », *Population*, 2023, n° 3-4.
- Hope Dillarstone, Laura J. Brown, Elaine C. Flores, "Climate change, mental health, and reproductive decision-making: A systematic review", *PLOS Climate*, 2023, pp.1-25.

---

<sup>180</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux (2019), précité.

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Ibid.

## Chapitre 5. Inégalités sociales et discriminations

Pour pouvoir vivre pleinement la jeunesse comme un âge de l'expérimentation<sup>183</sup>, il faut des ressources, qui peuvent venir de la famille ou des institutions. En France, les jeunes aspirent à l'autonomie individuelle et sont en même temps très dépendants des transferts familiaux, très inégalitaires<sup>184</sup>. Du fait de l'absence d'un filet de sécurité général, l'origine sociale pèse sur le niveau de vie des jeunes et sur leurs perspectives d'avenir<sup>185</sup>. Si la mobilité sociale a progressé, certains jeunes, comme ceux ayant bénéficié de l'Aide sociale à l'enfance, sont placés de ce point de vue dans une situation très défavorisée. Les jeunes sont aussi davantage exposés aux discriminations que les plus âgés, ce qui nourrit le sentiment d'injustice et le ressentiment.

### Inégalités inter et intra-générationnelles

Les travaux démontrent que les domaines des revenus, de l'emploi et du logement sont centraux pour comprendre la situation de la jeunesse. Les inégalités intergénérationnelles sont rendues peu lisibles et peu susceptibles de mobilisations parce qu'elles sont articulées avec de très fortes inégalités intra-générationnelles.

S'agissant des inégalités intergénérationnelles, les travaux montrent que la pauvreté a connu un basculement depuis les années 1970 : **alors qu'elle touchait majoritairement les personnes âgées, la pauvreté affecte maintenant principalement les jeunes**. La référence ici est le taux de pauvreté monétaire. Celui-ci mesure, de manière conventionnelle, la partie de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. Il s'agit d'une convention statistique, qui a la vertu de permettre de comparer des situations dans le temps, mais qui n'est pas exempte de difficultés, notamment parce qu'elle ne s'intéresse qu'aux ménages dits ordinaires. Elle a du mal à cerner les ressources des plus fragiles et des étudiants, raison pour laquelle une enquête spécifique a été consacrée à l'étude des ressources des jeunes. Comme c'est l'Insee qui produit le taux de pauvreté, les bornes de la jeunesse seront ici les 18-24 ans.

Les jeunes ont un taux de pauvreté plus élevé que les autres catégories de la population (Tableau 1). **Un cinquième des jeunes adultes de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté contre une personne sur sept pour l'ensemble de la population. Le taux de pauvreté des moins de 25 ans est trois fois supérieur à celui des plus de 75 ans**. L'écart a tendance à s'accroître. La paupérisation de la jeunesse est l'effet d'une transformation historique par laquelle les systèmes de retraite entrés en vigueur dans l'ensemble des pays du Nord ont fait reculer la pauvreté au sein des catégories âgées, victimes traditionnelles de l'indigence.

---

<sup>183</sup> Olivier Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 1990, vol. 31, n° 4, pp. 529-551.

<sup>184</sup> Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008.

<sup>185</sup> Laura Castell, Sébastien Grobon, « Inégalités de niveau de vie entre jeunes adultes. Une approche individualisée », *Économie et statistique*, 2020, 514-515-516, pp. 29-48.

**Tableau N° 1 : Taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian selon l'âge**

**Taux de pauvreté au seuil de 60 % selon l'âge**

*en %*

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Moins de 18 ans	19,6	19,8	19,9	19,8	20,1	21,0
18 à 29 ans	18,5	19,8	20,1	19,7	20,1	19,7
30 à 39 ans	12,2	12,5	13,0	13,1	12,9	13,3
40 à 49 ans	13,7	13,7	13,7	13,5	13,4	14,1
50 à 64 ans	11,1	11,4	11,5	11,3	11,1	12,1
65 à 74 ans	5,9	5,6	5,9	5,9	7,5	8,5
75 ans et plus	8,5	8,1	8,1	8,2	7,9	8,7
<b>Ensemble</b>	<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>14,2</b>	<b>14,0</b>	<b>14,1</b>	<b>14,8</b>

Lecture : en 2018, au seuil de 60 %, 21,0 % des personnes de moins de 18 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2013 à 2018.

**C'est parce que la situation de la jeunesse était dégradée avant la crise sanitaire de la COVID-19 que celle-ci l'a frappée aussi durement.** La pandémie a en effet eu des effets particulièrement marqués sur les jeunes. Si les files d'attente devant les points d'alimentation ont choqué, la pandémie a surtout révélé l'ampleur des difficultés que la jeunesse rencontre : mal-être ; dépression ; suicide ou tentatives de suicide ; violence interpersonnelle ; développement de la délinquance, etc., et de la difficulté des pouvoirs publics à prendre en compte cette catégorie de population dans la mise en œuvre des politiques publiques. Loin de constituer une nouveauté radicale, la crise sanitaire de la COVID-19 a joué un rôle de révélateur de la dégradation de la situation de la jeunesse. La société a pris conscience à cette occasion que les plus fragiles étaient aussi les moins protégés, qu'ils étaient les plus fragiles parce qu'ils étaient les moins protégés. Par son ampleur exceptionnelle, cette crise a rendu visibles des choix sociaux et politiques pérennes et les a, temporairement, remis en cause. C'est la raison pour laquelle un débat a été engagé sur le principe de l'ouverture du Revenu de Solidarité Active à 18 ans, avant de se refermer.

**Sur le plan intergénérationnel, du fait du vieillissement de la population, le ratio de dépendance (nombre de personnes prises en charge par actif) se modifie en défaveur des jeunes.** Avoir une population de plus en plus vieillissante signifie que la prise en charge des personnes âgées est amenée à représenter une part croissante — mais aussi supérieure — à celle consacrée à l'éducation des jeunes générations dans les décennies à venir. Cette donnée est fondamentale, car elle illustre le basculement des équilibres démographiques en défaveur de la jeunesse (Tableau 2).

**Tableau N° 2 : Ratio de dépendance démographique dans l'Europe des 27, 1990-2080 (%)**

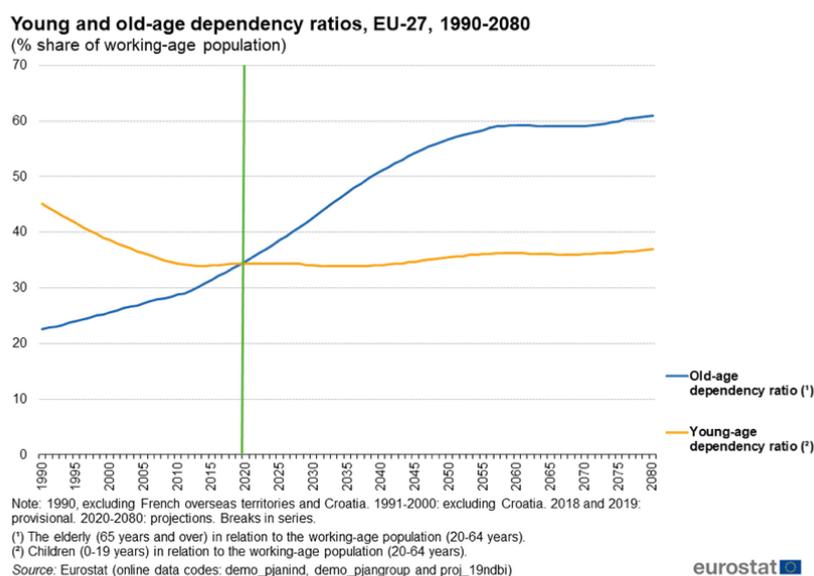


Figure 12: Young and old-age dependency ratios, EU-27, 1990-2080  
(% share of working-age population)

Source: Eurostat ([demo\\_pjanind](#)), ([demo\\_pjangroup](#)) and ([proj\\_19ndbi](#))

Source : Eurostat, Being Young in Europe today :

[https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Being\\_young\\_in\\_Europe\\_today\\_-\\_demographic\\_trends](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Being_young_in_Europe_today_-_demographic_trends)

## La mobilité sociale des jeunes

Traditionnellement, les sociologues mesurent la mobilité sociale des individus à partir de la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi qu'ils exercent comparée à celle de l'emploi exercé par leur père et/ou leur mère à un âge comparable. De ce point de vue, **la mobilité sociale a fortement progressé dans la deuxième partie du vingtième siècle<sup>186</sup>, portée par l'élévation de la structure de l'emploi, par la hausse du niveau d'éducation ainsi que sa démocratisation, qui accompagnent la massification scolaire.**

**Cette élévation de la structure de qualification des emplois se poursuit depuis le début des années 1980.** Entre 1983 et 2020, la part des emplois de cadres, professions intellectuelles supérieures (CPIS) et professions intermédiaires (PI) au sein de la population active a augmenté sensiblement<sup>187</sup>. La part des CPIS a doublé chez les hommes sortis de

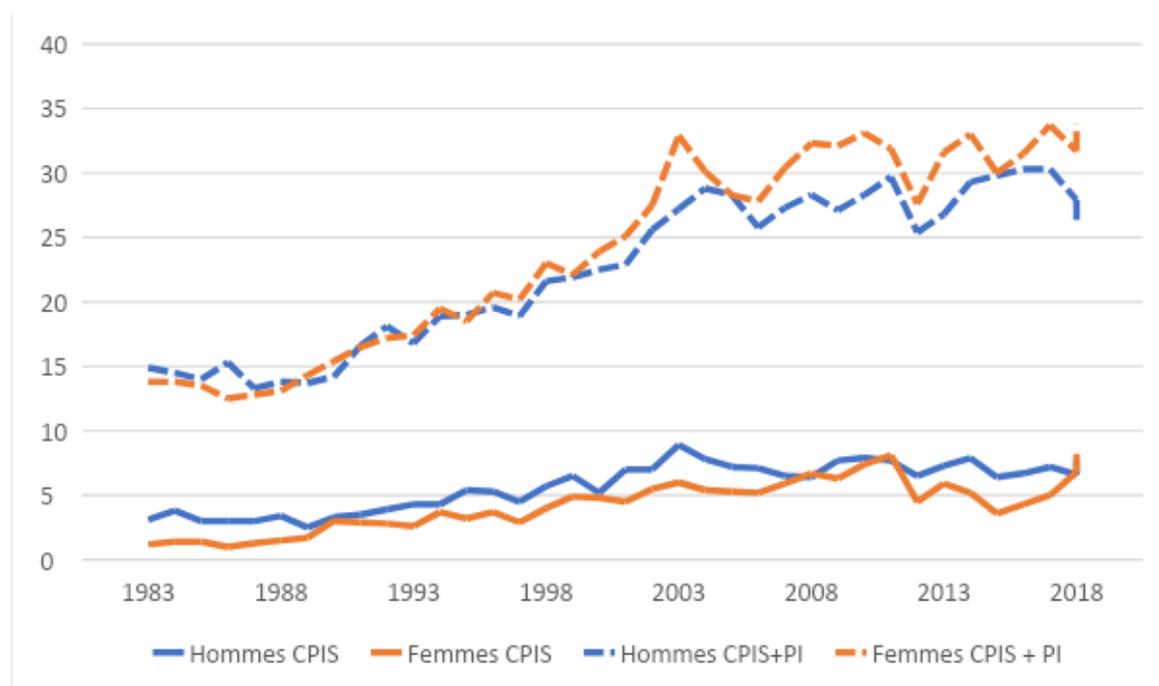
<sup>186</sup> Louis-André Vallet, « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la mobilité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, 1999, vol. 40, n°1, pp. 5-64.

<sup>187</sup> France Stratégie, « Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes », *Rapport pour le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale*, 2023.

formation initiale depuis 5 à 8 ans, passant de 10 à 20 %, tandis qu'elle a plus que triplé parmi les femmes, passant de 5 à 18 %. L'ensemble CPIS + PI, caractéristique d'un salariat de qualification intermédiaire ou élevée, atteint en 2019 50 % pour les femmes (24 % au début des années 1980) et 45 % pour les hommes (27 % en 1983). La diffusion de ce salariat qualifié a profité aux jeunes hommes et femmes de toutes les origines sociales : toutes et tous ont vu augmenter la probabilité de devenir cadre ou d'exercer une profession intermédiaire. Par exemple, la proportion de jeunes hommes qui accèdent 5 à 8 ans après la fin de leurs études initiales à un emploi de cadre ou à une profession intermédiaire passe de 15 % à 26 % parmi les fils de père ouvrier et de 66 % à 73 % pour les fils de père cadre. Parmi les jeunes femmes, la proportion passe de 14 % à 34 % pour les filles d'ouvrier et de 57 % à 77 % parmi les filles de cadre.

L'examen de la situation des fils et filles de pères ouvriers amène à formuler deux nuances (figure 2). Tout d'abord, les progrès des perspectives de mobilité ascendante ne sont pas linéaires au cours du temps. Trois périodes composent ces 35 années : une stabilité relative de ces trajectoires de promotion sociale dans les années 1980, une hausse sensible entre le début des années 1990 et le début des années 2000, et à nouveau une certaine stabilité depuis lors, malgré quelques variations conjoncturelles (les niveaux de 2019 étaient déjà observés en 2002 ou 2003).

**Figure N° 2 : Proportion de CPIS et de PI parmi les fils et filles de père ouvrier (1983-2019)**



Source : enquêtes Emploi (Insee)

Champ : hommes et femmes sortis de formation initiale depuis 5 à 8 ans.

Calculs Camille Peugny pour France Stratégie<sup>188</sup>.

<sup>188</sup> *Ibid.*

Ensuite, les trajectoires de forte promotion sociale (vers les seuls emplois de CPIS) demeurent statistiquement rares : inférieures à 10 % sur toute la période, autour de 8 % sur la fin de la période) : c'est bien l'augmentation de la fréquence des trajectoires vers des emplois de PI qui permet cette croissance de la mobilité sociale au cours de la période considérée. Plus encore, à la fin de la période, près de 7 enfants d'ouvriers sur 10 demeurent dans des emplois caractéristiques du salariat subalterne peu qualifié.

Par ailleurs, la diffusion du salariat de qualification intermédiaire et élevée a également bénéficié aux individus issus des classes moyennes et supérieures, de sorte qu'il n'est pas possible de conclure à une réelle diminution de l'inégalité des chances au cours de la période. Plus encore, à niveau de diplôme équivalent, une pénalité subsiste pour les enfants des classes populaires. Déjà mise en évidence en comparaison européenne<sup>189</sup>, elle est confirmée dans le rapport de France Stratégie en 2023 : en 2019, 70 % des jeunes nés dans une famille à dominante cadre et diplômés d'un Master et plus exercent un emploi de cadre 5 à 8 ans après la fin de leurs études, contre 59 % de leurs homologues nés dans des familles à dominante intermédiaire, 47 % de ceux nés dans des familles à dominante employée et 43 % dans le cas des familles à dominante ouvrière.

Au cours des quarante dernières années, la mobilité sociale des jeunes femmes a progressé plus rapidement que celle des jeunes hommes, de sorte que les flux de mobilité sociale observés indiquent désormais que les premières ont rattrapé, voire dépassé, les seconds. En réalité, ce mouvement de rattrapage est essentiellement rendu possible par les progrès des scolarités féminines. Les femmes sont en effet plus diplômées que les hommes, et ce quelle que soit l'origine sociale. En revanche, à diplôme équivalent, les femmes demeurent désavantagées en termes d'accès aux emplois les plus qualifiés.

Enfin, un panorama statistique, s'il est nécessaire, n'épuise pas la réalité de la mobilité sociale. Des pans de la jeunesse demeurent dans des situations de précarité largement héritées des générations précédentes. Les comparaisons européennes réalisées notamment par l'OCDE nous indiquent par ailleurs que la société française est une société dans laquelle les avantages et désavantages sociaux se transmettent avec force<sup>190</sup>. **En matière de mobilité sociale, la France appartient plutôt aux mauvais élèves en Europe, loin en tout cas des niveaux observés dans la plupart des pays scandinaves.** D'un point de vue subjectif, les jeunes Françaises et Français sont les plus nombreux en Europe à considérer que la société dans laquelle ils et elles vivent ne leur laisse pas la possibilité de faire réellement leurs preuves (52 % des moins de 30 ans, données issues de *l'European Social Survey*<sup>191</sup>). Pour autant, cela ne signifie pas que les politiques publiques qui ont permis de favoriser la mobilité sociale ces dernières décennies ont aujourd'hui atteint leurs limites. Il

---

<sup>189</sup> Milan Bouchet-Valat, Camille Peugny, Louis-André Vallet, « Inequality of Educational Returns in France. Some Evidence of Change in the Relative Importance of the Effect of Education and Social Background on Occupational Careers » in Fabrizio Bernardi, Gabriele Ballarino (dir.), *Education, Occupation and Social Origin. A Comparative Analysis of the Transmission of Socio-Economic Inequalities*, Edward Elgar, 2016, pp. 20-33.

<sup>190</sup> Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022 ; Louis-André Vallet, « Quarante ans de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière des modèles récents », *Revue française de sociologie*, 1999, vol. 60, n° 1, pp. 17-18.

<sup>191</sup> Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, op. cit.

convient de les cibler sur les enfants et les jeunes des milieux les plus défavorisés ainsi que sur ceux « à risque » (par exemple, les enfants qui grandissent dans une famille monoparentale et dont l'importance numérique a beaucoup crû au cours des dernières décennies). Les notions d'inclusion scolaire ou de « No Child Left Behind » restent donc tout à fait d'actualité. Il faut donc confirmer le centrage sur l'éducation en cherchant à traiter les deux causes fondamentales des inégalités sociales d'éducation : inégalités de performance d'une part, inégalités d'orientation à niveau de performance égal d'autre part (voir *supra*, chapitre 2).

### **Pour aller plus loin :**

- Numéro spécial de la *Revue française de sociologie* « Repenser les inégalités entre générations », 2013, vol. 54, n° 4.
- Tom Chevalier, Sébastien Grobon, « Où va la politique de jeunesse en France ? », *Revue française des affaires sociales*, 2019, n° 2, pp. 53-77.
- Romain Delès, *Quand on n'a « que » le diplôme... Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.
- Céline Goffette, Louis-André Vallet. « Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes portent-elles la marque de leurs origines socio-économique et culturelle ? », *Céreq Essentiels*, 2018, vol. 1, n° 1, pp. 151-156.
- Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022.
- Louis-André Vallet, « Mobilité entre générations et fluidité sociale en France. Le rôle de l'éducation », *Revue de l'OFCE*, 2017, vol. 150, n° 1, pp. 27-67.

### **Le cas particulier des jeunes ayant bénéficié de l'Aide sociale à l'enfance**

Comme nous l'avons mis en évidence *supra* dans le chapitre 1, la question de la transition à l'âge adulte des jeunes (généralement étudiée sous l'angle du franchissement de seuils biographiques) est aujourd'hui largement documentée par les sciences sociales. Toutefois, pendant longtemps, une partie des jeunes a été laissée dans l'ombre dans ces recherches : les jeunes ayant connu un placement en protection de l'enfance. Les recherches portant sur la question du passage à l'âge adulte des jeunes portent généralement sur une population vivant en ménage ordinaire (chez les parents ou dans son propre logement). Les jeunes pris en charge en protection de l'enfance échappent alors à ce type d'enquête. Pourtant, de nombreux indicateurs mettent en évidence les difficultés sociales et familiales que cette population rencontre à la sortie de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) au moment de la majorité, ou pour certains jusqu'au 21<sup>e</sup> anniversaire. Ainsi, **parmi les utilisateurs adultes des services d'aide (hébergement temporaire et restauration gratuite) nés en France, 23 % ont connu un placement durant leur enfance**<sup>192</sup>.

Si quelques recherches sur le devenir des jeunes placés ont été menées dans les années 1990, ce sont les années 2000 qui marquent un tournant à partir duquel les thèses, recherches de chercheurs confirmés ou d'étudiants portant sur le passage à l'âge adulte et

---

<sup>192</sup> Maryse Marpsat, Isabelle Frechon, « Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement » *Économie et statistique*, 2016, n°488-489, pp. 37-68.

le devenir des jeunes placés en France se sont multipliées<sup>193</sup>. Ce champ reste encore aujourd'hui exploré de manière trop ponctuelle, comparé à d'autres objets de recherche en sociologie de la jeunesse. Néanmoins, nous pouvons faire ici un bilan rétrospectif des recherches scientifiques françaises de 1995 à 2020 sur l'entrée dans la vie adulte de jeunes de l'ASE afin de faire ressortir quelques tendances générales ainsi que les résultats et les connaissances que ces études nous fournissent<sup>194</sup>.

Les études menées en France dans les années 1990-2000 sur les jeunes de l'ASE ont porté sur le devenir adulte des jeunes placés. Ces travaux « rétrospectifs » observaient généralement seulement deux temps dans la trajectoire de ces jeunes, laissant de côté la période de la sortie de placement<sup>195</sup>. Or, **plusieurs travaux au début et au milieu des années 2000, ont mis en évidence la période de la sortie de placement comme celle où se concentrent toutes les difficultés**<sup>196</sup>. Parmi les difficultés majeures, on peut notamment citer le fait de trouver un logement, un emploi ou de faire ou poursuivre des études. Il s'ensuit une tendance grandissante dans le champ à se dégager des recherches rétrospectives sur le devenir des jeunes à long terme pour se concentrer spécifiquement sur leur sortie de placement et leur entrée dans l'âge adulte<sup>197</sup>.

Afin de dépasser le cadre monographique et les analyses microsituées des recherches françaises sur le devenir adulte d'anciens placés, des enquêtes longitudinales et sur une plus grande échelle (sur plusieurs départements) ont été développées à partir des années 2000. Cette impulsion naît d'échanges internationaux croissants dans le champ des recherches en la matière<sup>198</sup>. En 2003, les Anglais lancent le réseau INTRAC (*International Research Network on Transitions to Adulthood from Care*) composé de chercheurs et de doctorants de 16 pays. La France y est représentée par la psychologue Annick-Camille Dumaret, ingénieure de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). C'est en 2002 seulement que la méthode longitudinale prospective auprès des jeunes placés et âgés de 17 ans est mise en place pour la première fois avec le projet *Midwest Study* dans trois États américains (Iowa, Illinois et Wisconsin)<sup>199</sup>.

C'est dans ce contexte en 2010 que la recherche ELAP (Étude longitudinale sur l'accès à l'autonomie après le placement, voir l'encadré *infra*) fait ses débuts en France, en partenariat avec l'INED et l'UMR Printemps (CNRS et Université Versailles Saint-Quentin).

---

<sup>193</sup> Isabelle Frechon, Isabelle Lacroix, « L'entrée dans la vie adulte des jeunes pris en charge par le système de protection de l'enfance. Les apports de la recherche sur la sortie de placement et ses conséquences », *Agora Débats/Jeunesses*, 2020, vol. 86, n°3, p.114.

<sup>194</sup> *Ibid.*, pp.111-126.

<sup>195</sup> *Ibid.* p.115.

<sup>196</sup> Isabelle Frechon, *L'insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, Thèse de démographie et de sociologie, Université de Paris X-Nanterre ; A. Grasset, F. Tual, M.-E. Cosio-Zavala, *Le devenir des jeunes pris en charge par les services de la PJJ*, Étude Le Tremplin, Rapport final, CERPOS/CNFE-PJJ, 2008.

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Ibid.*

### Encadré n° 6 : Présentation synthétique de l'Étude Longitudinale sur l'Accès à l'Autonomie des jeunes placés ELAP<sup>200</sup>

L'Étude Longitudinale sur l'accès à l'Autonomie après le Placement vient combler un manque de connaissance sur la transition à l'âge adulte lorsque celle-ci se réalise hors de l'hébergement parental, mais par un accompagnement éducatif organisé par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance.

ELAP est une enquête réalisée en partenariat entre l'INED et le Laboratoire Printemps et coordonnée par Isabelle Frechon. Réalisée en plusieurs vagues d'enquête, elle vise à mieux connaître les conditions de vie et de sortie des jeunes en protection de l'enfance<sup>201</sup>. En 2013-2014, 1 622 jeunes âgés de 17 à 20 ans et accueillis par l'ASE de 7 départements (Nord, Pas-de-Calais, Paris, Seine-et-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine) ont répondu à un premier questionnaire. Cet échantillon est représentatif des jeunes placés à ces âges dans ces départements.

Dix-huit mois plus tard, une seconde vague a été réalisée sur un sous-échantillon. Les jeunes qui avaient 17 ans en vague 1 ont été réinterrogés afin de connaître les profils des jeunes sortants sans avoir bénéficié de Contrat Jeune Majeur<sup>202</sup>. En vague 2, ils avaient alors 18 ou 19 ans (n=501). 60 % d'entre eux étaient toujours placés, 5 % ne l'étaient plus, mais bénéficiaient d'un accompagnement éducatif et 35 % étaient sortis du dispositif de protection de l'enfance. Ont aussi été réinterrogés les jeunes qui avaient entre 19 ans et demi et 20 ans révolus en vague 1 (ce groupe a donc bénéficié d'un contrat jeune majeur). En vague 2, ils avaient tous atteint 21 ans, l'âge limite de la protection de l'enfance (n=252).

En 2016-2017, 107 jeunes ayant répondu aux deux questionnaires ont accepté de réaliser un entretien pour revenir sur leur parcours et leur perception de leur prise en charge (ils avaient alors entre 19 et 23 ans). Un second entretien a été réalisé 12 mois plus tard auprès de 68 d'entre eux afin d'actualiser les informations sur leurs conditions de vie et leur trajectoire.

Parallèlement, une collecte dite « suivi passif » a été mise en place dès 2013 à partir des données administratives anonymisées de l'ensemble des jeunes ayant constitué l'échantillon de départ (n= 3 826 jeunes). Ces données ont permis de reconstituer les fins de parcours de prise en charge de l'ensemble des jeunes et de contrôler l'attrition inévitable entre chaque vague d'enquête.

De nombreuses analyses ont été réalisées et portent soit sur la seule première vague, soit sur les deux premières, soit encore ont mobilisé les méthodes mixtes en utilisant les entretiens et questionnaires.

Un constat commun à la plupart des recherches, notamment celles issues d'ELAP, est que les jeunes sortant de placement doivent accéder à l'autonomie et à l'indépendance dans un temps « compressé » et « accéléré »<sup>203</sup> alors qu'elles et ils cumulent les difficultés sociales et familiales.

<sup>200</sup> L'ensemble des publications de recherches sont sur le site d'ELAP : <https://elap.site.ined.fr/fr/>.

<sup>201</sup> Isabelle Frechon, Lucy Marquet, « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », *Ined, Collection : Documents de travail*, 2016, n°227.

<sup>202</sup> Isabelle Frechon, Lucy Marquet, « Unaccompanied Minors in France and Inequalities in Care Provision under the Child Protection System », *Social Work and Society*, 2017, vol. 15, n°2, pp. 1-18.

<sup>203</sup> Ibid. ; Mike Stein, « Young people aging out of care: The poverty of theory », *Children and Youth Services Review*, 2006, n°28, pp. 422-434.

### ***Un faible réseau de soutien qui fragilise les conditions d'entrée dans la vie adulte***

Les difficultés d'entrée dans la vie adulte des jeunes placés s'expliquent en partie par l'absence de soutien parental et familial. À la sortie de l'ASE, ces jeunes sont confrontés à un entourage affaibli. C'est d'autant plus le cas que ces jeunes sont souvent « placés », « déplacés » et « replacés » dans différentes institutions ou familles d'accueil<sup>204</sup>. À la sortie de placement, ils sont peu susceptibles de solliciter de l'aide pour leur entrée dans la vie adulte de la part de leurs familles. Seulement un quart des jeunes sortant de placement cite leur parent comme proche sur qui compter<sup>205</sup>. En outre, parmi les anciens placés, entre 20 % et 30 % sont sans liens amicaux<sup>206</sup>. Face à la faiblesse de l'entourage, les associations d'entraide d'anciens enfants placés peuvent jouer un rôle de pairs positifs dans ce passage à l'âge adulte<sup>207</sup>, qui se révèle important, mais insuffisant. **L'isolement figure ainsi, avec les difficultés socio-économiques, parmi les problématiques centrales de la sortie de l'ASE de nombreux jeunes**<sup>208</sup>.

L'insertion résidentielle constitue l'une des plus grandes difficultés pour les jeunes sortant de placement. **La recherche fait le constat d'une nette surreprésentation des « anciens placés » parmi la population des sans-domiciles**<sup>209</sup>. Une proportion non négligeable d'anciens placés n'a pas de logement personnel. À l'aune de leurs 18 ans, dans un contexte « où les emplois et les logements bon marché sont rares, l'accession à une autonomie résidentielle et économique est, pour eux, singulièrement difficile »<sup>210</sup>. Sans soutien parental, voire familial, ces jeunes ne peuvent trouver un logement qu'à partir du moment où ils et elles acquièrent une réelle indépendance financière.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2 *supra*, une littérature conséquente en sciences sociales a étudié l'augmentation du niveau de diplôme dans la société. Cependant, ces travaux ont souvent ignoré la scolarité des enfants placés, malgré le fait que celle-ci est

---

<sup>204</sup> Emilie Potin, *Enfants placés, déplacés, replacés. Parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, Érès, 2012.

<sup>205</sup> Isabelle Frechon, Elisa Abassi, Pascale Breugnot, Claire Ganne, Cécile Girault, Lucy Marquet, *Les jeunes orphelins placés : Quels sont leurs conditions de vie et leur devenir à la sortie de placement ?* Rapport de recherche, CNRS-PRINTEMPS, 2019.

<sup>206</sup> Isabelle Frechon, Annick-Camille Dumaret, « Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir des enfants placés », *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 2008, vol. 56, n°3, pp. 135-147.

<sup>207</sup> Isabelle Lacroix, Rosita Vargas Diaz, Isabelle-Ann Leclair-Mallete, Martin Goyette, Isabelle Frechon, *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*, INJEP Notes & rapports, 2020, n°3.

<sup>208</sup> Aude Kerivel, « Être adulte en sortant de structures d'Aide sociale à l'enfance, le capital social au cœur de la définition de l'autonomie », *Vie sociale*, 2015, n°12, pp. 107-127.

<sup>209</sup> Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion, « Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire », *Recherches et prévisions*, 2001, n°65, pp. 91-112 ; Jean-Marie Firdion, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et statistique*, 2006, n°391-392, pp. 85-114. ; Maryse Marpsat, Isabelle Frechon « Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement » *Économie et statistique*, 2016, n°488-489, pp. 37-68 ; Pascale Dietrich-Ragon, *Quitter l'aide sociale à l'enfance. De l'hébergement institutionnel aux premiers pas sur le marché résidentiel*, INED, Documents de travail n°244.

<sup>210</sup> Jean-Marie Firdion, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et statistique*, 2006, n°391-392, p.86.

particulièrement importante pour ces jeunes pour s'intégrer dans la société et trouver une indépendance financière, très souvent sans soutien familial<sup>211</sup>.

**Les jeunes pris en charge par l'ASE ont souvent un retard scolaire conséquent.** Des vulnérabilités liées à leur histoire familiale expliquent bien évidemment une partie de ce retard. En outre, des études récentes ont analysé les réalités propres aux prises en charge de l'ASE et ont documenté les effets des changements de lieux de placement qui peuvent déstabiliser une trajectoire scolaire déjà complexe<sup>212</sup>. L'âge de la sortie de placement comme effet coupeur des aides sociales, incite les professionnels à orienter de façon massive les jeunes vers les voies courtes et professionnalisantes sans en mesurer les conséquences sur l'insertion différenciée des filles et des garçons<sup>213</sup>. **En revanche, quand des institutions font de la scolarité des jeunes confiés à leurs établissements une priorité<sup>214</sup> ou quand des familles d'accueil accompagnent fortement la scolarité des jeunes, ils et elles entrent dans des processus d'« accrochage et de réussite scolaire »<sup>215</sup>.** Un environnement qui soutient et accompagne la scolarité des jeunes peut ainsi infléchir un certain déterminisme social.

Parmi les caractéristiques des parcours scolaires des jeunes placés figurent une orientation plus massive dans les filières adaptées ou médicalisées comme, par exemple, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)<sup>216</sup>. En outre, **les problèmes de santé mentale et les troubles d'apprentissages, dont souffrent plus fréquemment les jeunes de l'ASE comparés aux jeunes de la population générale<sup>217</sup>, ont également un effet très fort sur leur insertion professionnelle et fragilisent leur accès à l'indépendance<sup>218</sup>.**

### *Le contrat jeune majeur, une mesure efficace pour favoriser l'insertion sociale des jeunes*

À l'aube de leur majorité civile, les jeunes confiés à l'ASE se retrouvent rapidement dans un vide juridique en termes d'aide. Le contrat jeune majeur (CJM) constitue alors une prise en charge contractuelle préparant à l'autonomie. **Il permet à certains jeunes de l'ASE de prolonger les aides dont ils ont bénéficié pendant leur minorité.** Cette aide peut prendre plusieurs formes telles que le soutien éducatif, l'hébergement, le soutien

---

<sup>211</sup> Isabelle Frechon, Isabelle Lacroix, 2020, précité.

<sup>212</sup> Émilie Potin, « Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés », *Politiques sociales et familiales*, 2013, n°112, pp. 89-100.

<sup>213</sup> Céline Dumoulin, Isabelle Frechon, « Quand les filles réussissent moins bien à l'école que les garçons. Le cas des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en France », *Éducation et sociétés*, 2023, 49, 61-78

<sup>214</sup> Hélène Join-Lambert, Benjamin Denecheau, Pierrine Robin, « La scolarité des enfants placés : quels leviers pour la suppléance familiale ? », *Éducation et sociétés*, 2019, n°44, pp. 165-179.

<sup>215</sup> Alice Anton-Philippon, *L'accrochage scolaire des jeunes confiés à une famille d'accueil : une réussite atypique au regard des parcours de vie*, Thèse en sciences de l'éducation, Université Côte d'Azur, 2017.

<sup>216</sup> Annick-Camille Dumaret, Monique Crost, *Sortir du dispositif de protection de l'enfance dans le Rhône. Parcours des jeunes pris en charge et entrée dans la vie adulte*, Rapport de fin d'étude au conseil général du Rhône, 2011 ; Émilie Potin, 2012, précité.

<sup>217</sup> Dumaret et Crost, 2011, précité.

<sup>218</sup> Annick-Camille Dumaret, Pascale Donati, Monique Crost, [« Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en village d'enfants. Fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie »](#), *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 2009, n°8.

psychologique et éducatif ou l'allocation financière. Ainsi, le CJM permet non seulement aux jeunes d'obtenir un premier niveau de diplôme, mais représente surtout un accompagnement dans la transition vers l'âge adulte (l'apprentissage de la gestion de son budget, l'acquisition des connaissances sur les relais de droit commun, etc.)<sup>219</sup>.

L'ensemble des recherches souligne que les jeunes placés les plus en difficulté (sans projet scolaire, parfois dans l'évitement des services sociaux) sont très souvent exclus de ce dispositif. Soit ils voient leur CJM refusé, soit ils ne le demandent pas, car ils n'ont pas, à ce moment-là, de projets concrets d'insertion socio-professionnelle<sup>220</sup>. En revanche, les jeunes qui obtiennent un CJM ont des projets professionnels ou scolaires<sup>221</sup>.

Alors que la France semble plus protectrice pour les jeunes majeurs comparée à d'autres pays, la recherche constate une baisse constante au fil des années du nombre de CJM par rapport aux besoins<sup>222</sup> ainsi que de forts écarts entre départements au niveau de la durée des contrats<sup>223</sup>.

### **Pour aller plus loin :**

- Sarra Chaïeb, « Le passage à la majorité : un point de bascule vers la pauvreté des “mineurs non accompagnés” », *Revue française des affaires sociales*, 2023, n° 3, pp. 179-198.
- Pascale Dietrich-Ragon « Quitter l'Aide sociale à l'enfance. De l'hébergement institutionnel aux premiers pas sur le marché immobilier », *Population*, 2020, vol. 75, n° 4, pp. 527-560.
- Isabelle Frechon, Lucy Marquet, [Ressources des jeunes à la fin de leur parcours de placement à l'Aide sociale à l'enfance](#), Rapport d'études, INJEP, 2023, n° 6.
- Isabelle Lacroix, Sarra Chaïeb, Pascale Dietrich-Ragon, Isabelle Frechon, « De la violence familiale à la violence institutionnelle. Le continuum des violences dans l'expérience des jeunes placés en protection de l'enfance », *Populations vulnérables*, 2023, n° 9.
- Maryse Marpsat, Isabelle Frechon « Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement », *Économie et statistique*, 2016, n° 488-489, pp. 37-68.

### **Les discriminations**

La discrimination consiste à traiter une personne ou un groupe d'individus de manière défavorable en raison de critères considérés comme illégitimes et prohibés<sup>224</sup>.

---

<sup>219</sup> Frechon et Lacroix (2020), précité.

<sup>220</sup> Ibid., p.122.

<sup>221</sup> Nathalie Guimard, Juliette Petit-Gats, *Le contrat jeune majeur. Un temps négocié*, Paris, L'Harmattan, 2011.

<sup>222</sup> Alors que le nombre de jeunes âgés de 16-17 ans placés est passé de 23 305 au 31 décembre 2010 à 42 934 au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 84 %, le nombre de jeunes majeurs placés est resté très stable (de 18 499 au 31 décembre 2010 à 20 169 au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 9 %). Calculs réalisés par les autrices à partir de DREES, Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2010 et 2018, voir : Frechon et Lacroix, 2020, précité, p. 121.

<sup>223</sup> Isabelle Frechon, Lucy Marquet, [« Sortir de la protection de l'enfance à la majorité ou poursuivre en protection jeune majeur »](#), *Populations vulnérables*, n°4, 2018.

<sup>224</sup> Augustin Vicard, « Les discriminations subies par les jeunes », *Fiches repères INJEP*, 2024, n°2.

Introduite dans le droit français par la loi de 1972 relative à la lutte contre le racisme, cette notion a vu son régime juridique précisé en 2001 et 2008<sup>225</sup>. La législation prévoit désormais plus de 25 critères de discrimination au sens juridique, dont l'âge qui concerne potentiellement l'ensemble des jeunes, ou encore le genre, l'origine ethnique, la religion ou le handicap<sup>226</sup>.

### *Des jeunes davantage touchés par les discriminations*

La période de la jeunesse expose tout particulièrement à de nombreuses situations de sélection (afin d'intégrer des formations universitaires ou professionnelles ou tout simplement pour trouver un premier emploi ou un logement) qui peuvent potentiellement donner lieu à des discriminations. **Dans les enquêtes sur le ressenti et le vécu des discriminations, les jeunes apparaissent davantage touchés** — quoiqu'à un degré variable selon les enquêtes — que les plus âgés. L'écart de ressenti discriminatoire entre les jeunes et les plus âgés semble s'expliquer par une différence d'exposition au risque discriminatoire plutôt que par une plus forte sensibilité des jeunes à la thématique des discriminations<sup>227</sup>.

Selon l'enquête de référence « Trajectoires et origines 2 » (TeO2) de l'INED et l'INSEE<sup>228</sup>, en 2019-2020, 20 % des 18-30 ans déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations au cours des cinq dernières années, contre 17 % tous âges confondus et 14 % chez les 51-59 ans<sup>229</sup>. D'autres enquêtes (l'Eurobaromètre et l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC) confirment ces résultats voire les accentuent, en indiquant que les jeunes seraient deux fois plus nombreux que les plus âgés à se déclarer touchés par les discriminations<sup>230</sup>.

### *Des discriminations concernent souvent l'origine ethnique et le genre*

Bien que la variable « âge » soit importante pour comprendre que les jeunes sont plus touchés par la discrimination, **un grand nombre de recherches montrent que les discriminations subies par les jeunes le sont la plupart du temps au croisement d'autres variables** (origine, sexe, religion, orientation sexuelle ou handicap). Ces travaux montrent l'intérêt d'une approche intersectionnelle, tenant compte des interactions entre l'âge et d'autres facteurs qui nourrissent les inégalités entre les jeunes. Une telle approche met en lumière que les jeunes ne sont pas touchés de la même manière par les

---

<sup>225</sup> Loi n°2001-1066 du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations ; Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

<sup>226</sup> Les autres critères prohibés par la loi sont les suivants : appartenance ou non à une prétendue race, appartenance ou non à une nation, langue étrangère, santé, grossesse, caractéristiques génétiques, orientation sexuelle, apparence physique, situation familiale, patronyme, lieu de résidence, mœurs, perte d'autonomie, domiciliation bancaire, vulnérabilité économique, activités syndicales, opinions politiques, opinions philosophiques, et enfin, depuis 2022, qualité de lanceur d'alerte.

<sup>227</sup> Maud Lesné, « La transition vers l'âge adulte : une période critique d'exposition aux discriminations », *Migrations société*, 2013, vol. 147-148, n°3-4, p.205-220 ; Oumaya Hidri Neys, Éric Macé, « Introduction. Le recrutement au risque de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, 2020, n°85, p. 55-73

<sup>228</sup> Cris Beauchemin, Christelle Hamel, Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, 2016.

<sup>229</sup> Augustin Vicard (2024), précité.

<sup>230</sup> Augustin Vicard (2024), précité.

discriminations, au contraire, il existe des différences considérables entre différentes jeunessees.

**Depuis plusieurs années, de nombreux travaux ont permis de montrer que ce sont notamment les discriminations en fonction de l'origine ethnique ou du genre qui sont les plus fortes pour les jeunes**<sup>231</sup>. Les recherches mettent également en évidence le caractère systémique des discriminations<sup>232</sup>. Au-delà des travaux existants, nous pouvons également citer les derniers chiffres de l'enquête de référence en la matière (TeO 2 de l'INED et l'INSEE, 2019-2020). D'après les résultats de cette enquête, **environ un quart des jeunes immigrés, descendants d'immigrés ou nés en outre-mer font état d'une discrimination liée à la couleur de peau, aux origines ou à la nationalité**. Plus précisément, les jeunes immigrés (31 %), descendants d'immigrés (31 % également), ou encore natifs ou descendants de natifs des outre-mer<sup>233</sup> (33 %) sont deux fois plus nombreux à faire état de discrimination au cours des cinq dernières années que les jeunes sans ascendance migratoire ou ultramarine directe (16 %). Ce ressenti discriminatoire diffère selon l'origine géographique, les jeunes issus de l'immigration africaine hors Maghreb (42 %) et du Maghreb (37 %) subissant beaucoup plus fréquemment des discriminations.

---

<sup>231</sup> Yaël Brinbaum, Christine Guégnard, « Des études à l'emploi : parcours et contraintes des jeunes issus de l'immigration », In F. Labadie, (dir), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012*, La Documentation française/INJEP, 2012 ; Laetitia Challe et al., « [Accès à l'emploi selon l'âge et le genre : les résultats d'une expérience contrôlée](#) », *Rapport de recherche TEPP* n°16-2, 2016 ; Aude Kerivel, *Des jeunessees discriminées au moment de leur insertion sociale*, Notes & rapports INJEP, 2018 ; Cris Beauchemin, « France: Intergenerational mobility outcomes of natives with immigrant parents », in OCDE, *Catching Up? Country Studies on Intergenerational Mobility and Children of Immigrants*, Paris, Éditions OCDE, 2018 ; Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc du Parquet, « Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings », *Revue d'économie politique*, 2019, vol. 129, n°1, pp. 49-78.

<sup>232</sup> Véronique de Rudder, Christian Poiret et François Vourc'h, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 ; Patrick Simon, *Le rôle des statistiques dans la transformation du système de discrimination*, Confluences Méditerranée, 2004, n°48, pp.25-38 ; Fabrice Dhume, *Entre l'école et l'entreprise, la discrimination en stage. Une sociologie publique de l'ethnisation des frontières scolaires*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence/IREMAM, 2014 ; Fabrice Dhume, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique », *Migrations Société*, 2016, n° 163, pp. 33-46.

<sup>233</sup> Pour plus de détails sur les jeunessees d'outre-mer et les discriminations qu'ils subissent notamment en France Hexagonale voir *infra* chapitre 6.

**Tableau N° 3** : Discriminations subies au cours des cinq dernières années, par motif et par âge

		18-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-59 ans	Tous
<b>A déclaré avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours des cinq dernières années*</b>		<b>20 %</b>	<b>18 %</b>	<b>16 %</b>	<b>14 %</b>	<b>17 %</b>
Motifs cités par les personnes ayant déclaré avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations (plusieurs motifs possibles)	Couleur de peau, origines ou nationalité	9 %	8 %	6 %	5 %	7 %
	Sexe	6 %	7 %	4 %	3 %	5 %
	Âge	5 %	1 %	1 %	3 %	3 %
	Façon de s'habiller	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	Poids	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %
	Lieu d'habitation, quartier	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %
	Religion	1 %	2 %	1 %	0 %	1 %
	État de santé ou handicap	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
	Accent ou façon de parler	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	Situation familiale	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	Orientation sexuelle	0,4 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %
	Autres raisons	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %

\* La question posée était la suivante : « Au cours des cinq dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ? » Les résultats présentés correspondent au cumul des enquêtés ayant répondu « souvent » ou « parfois ».

Source : INED-INSEE, enquête Trajectoires et origines 2 (2019-2020).

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Calculs : Augustin Vicard, « Les discriminations subies par les jeunes », *Fiches repères INJEP*, 2024, n° 2.

En outre, les jeunes femmes déclarent davantage que les jeunes hommes être concernées par les discriminations (23 % contre 17 % selon l'enquête TeO2), et les motifs et les lieux où ces discriminations se sont produites sont très différenciés selon le genre<sup>234</sup>.

Les jeunes femmes sont 11 % à déclarer avoir subi une discrimination sexiste, contre 1 % seulement des jeunes hommes. Elles évoquent également davantage les discriminations liées au poids (4 % contre 1 %) ou à la façon de s'habiller (4 % contre 2 %), alors que les jeunes hommes évoquent un peu plus souvent des discriminations liées à l'origine ou à la couleur de peau (10 % contre 8 %)<sup>235</sup>. Elles affirment beaucoup plus souvent avoir vécu des discriminations sur leur lieu de travail (9 %), lors d'une recherche d'emploi (5 %), dans les transports en commun (6 %) ou lors de loisirs (5 %), alors que les jeunes hommes citent davantage les contrôles de police (4 %), ou, dans une moindre

<sup>234</sup> Augustin Vicard (2024), précité.

<sup>235</sup> Ibid.

mesure, la recherche d'un logement<sup>236</sup>. Par ailleurs, de nombreuses recherches soulignent également que les jeunes Françaises et Français de confession musulmane subissent des discriminations en raison de leur religion<sup>237</sup>.

### *Les discriminations, un angle mort des politiques publiques*

**Alors que la question des discriminations pour les jeunes est réelle et démontrée statistiquement, elle demeure un angle mort des politiques publiques.** Ces dernières mettent souvent l'accent sur les questions de repli identitaire, sans voir que ce dernier se nourrit des discriminations vécues et ressenties et du sentiment d'injustice qu'elles font naître. **Ce que la discrimination quotidiennement vécue fait « aux corps et aux âmes, la violence symbolique qu'elle constitue et ses incidences sociales et politiques demeurent insuffisamment investiguées, voire déniées par une société française qui refuse de regarder cette réalité en face »<sup>238</sup>.** La situation est particulièrement difficile dans les quartiers populaires, car, « outre la confrontation à des discriminations qui affectent l'ensemble de la population (liées notamment au genre, au handicap ou à l'âge), les habitants des quartiers populaires – en France comme dans la plupart des pays du Nord – souffrent également de façon disproportionnée de discriminations territoriales, ethnoraciales et religieuses »<sup>239</sup>.

En France, de manière générale, la lutte contre les discriminations a été surtout placée sur l'agenda politique au niveau local, le niveau local ayant été érigé en laboratoire de la lutte contre les discriminations, notamment ethno-raciales, depuis le début des années 2000<sup>240</sup>. Cela constitue une vraie spécificité française (voir aussi *infra* chapitre 6).

#### **Pour aller plus loin :**

- Cris Beauchemin, Christelle Hamel, Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Éditions, 2016 [Ce volume est la publication principale issue de la première enquête TeO].
- Yves Denéchère, « Grandir et devenir adulte en France postcoloniale. Adolescents racisés migrants des (ex-)colonies (1945-1970) », *Annales de démographie historique*, 2023-2, pp. 101-130.
- Aude Kerivel, *Des jeunesses discriminées au moment de leur insertion sociale*, Notes & rapports INJEP, 2018.

---

<sup>236</sup> Ibid.

<sup>237</sup> Par exemple, Adida, Laitin et Valfort (2010) montrent qu'une candidate a 2,5 fois moins de chances d'être convoquée à un entretien d'embauche lorsqu'elle est perçue comme musulmane, voir : Claire L. Adida, David D. Laitin, Marie-Anne Valfort, « 'One Muslim is Enough !' Evidence from a Field Experiment in France », *Annals of Economics and Statistics*, n°121/122, 2016, pp.121-160. En outre, une partie de la discrimination subie par des candidates musulmane lors d'un processus de recrutement s'explique par le fait que foulard ou le voile sont mal perçus par les recruteurs (Valfort-Institut Montaigne 2015). De même, les résultats d'un testing montrent qu'il suffit aux hommes musulmans ordinaires de se montrer laïcs plutôt que seulement pratiquants pour ne plus être discriminés (Ibid.), voir : Marie-Anne Valfort, [\*Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité\*](#), Institut Montaigne, 2015.

<sup>238</sup> Julien Talpin et al., *L'épreuve de la discrimination: Enquête dans les quartiers populaires*, PUF, Paris, 2021, p. 2.

<sup>239</sup> Ibid., p. 24.

<sup>240</sup> Marie-Christine Cerrato Debenedetti, *La lutte contre les discriminations ethno-raciales en France. De l'annonce à l'esquive (1998-2016)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

- Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc du Parquet, « Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings », *Revue d'économie politique*, 2019, vol. 129, n° 1, pp. 49-78.
- Julien Talpin, Hélène Balazard, Marion Carrel, Samir Hadj Belgacem, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne, Guillaume Roux, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 2021.

## Chapitre 6. Les jeunesses dans leurs territoires

Les recherches sur les jeunesses françaises soulignent que les jeunes ne constituent pas une catégorie de population homogène. La variable territoriale est, entre autres, déterminante. Les jeunesses urbaines, les jeunesses rurales, les jeunesses ultra-marines sont placées dans des situations très différentes et inégales, ces catégories correspondant à des situations elles-mêmes hétérogènes<sup>241</sup>.

### Les jeunesses urbaines

Les jeunesses urbaines sont par définition une population extrêmement diverse puisqu'elles recourent à la fois les jeunes vivant dans les centres-villes, les quartiers urbains populaires ou en banlieue, voire en milieu périurbain. L'INJEP souligne en outre qu'**une très grande confusion règne autour de la question de la jeunesse des quartiers populaires**. Celle-ci est trop souvent encore confondue avec des groupes de jeunes en extrême difficulté, souvent désignés sous les termes génériques de « jeunes des cités » ou « jeunes de banlieue », qui ne représentent pourtant qu'une minorité<sup>242</sup>. Il ne faut pas confondre « jeunes de la cité » et jeunes des quartiers populaires : tous les jeunes des quartiers populaires ne sont pas nécessairement en difficulté<sup>243</sup>.

Nous avons fait le choix ici de centrer cette sous-partie sur les travaux de recherche qui s'intéressent aux jeunes habitants des « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV). En France métropolitaine, 1 300 quartiers sont répertoriés sous dans la catégorie des QPV, qui regroupent 5,4 millions d'habitants (soit 7,5 % de la population française) dont 40 % ont moins de 25 ans<sup>244</sup>. La population de ces quartiers est donc une population jeune et notamment en comparaison avec le reste de la France hexagonale, où les moins de 25 ans représentent 29 %<sup>245</sup>. Par ailleurs, 38,9 % des jeunes de 15 à 29 ans vivant en QPV sont nés à l'étranger contre 21,2 % dans les villes les englobant<sup>246</sup>. Enfin, les QPV sont davantage touchés par la pauvreté, la délinquance, la violence sociale et le sentiment d'insécurité des habitants y est assez nettement supérieur au reste de la population<sup>247</sup>.

### *Les jeunes des quartiers QPV font face à différentes formes de précarité*

**Un grand nombre des jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant dans les QPV sont exposés à des difficultés familiales et sociales, entraînant des parcours scolaires**

<sup>241</sup> Les catégories DROM et COM renvoient à des statuts différenciés selon les territoires : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte sont des départements et régions (DROM) ; Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont des collectivités (COM).

<sup>242</sup> Chantal Dahan, « [Qui sont les jeunes des quartiers de la politique de la ville \(QPV\) ?](#) », *Fiches repères INJEP*, 2021, 54.

<sup>243</sup> Thomas Sauvadet, « [Les jeunes 'de la cité' : comment forment-ils un groupe ? Une analyse comparative entre trois terrains](#) », *Socio-logos*, 2006, n°1.

<sup>244</sup> Ministère de la cohésion sociale des territoires, « Emploi et développement économique au bénéfice des habitants des quartiers », 2019 ; Chantal Dahan (2021), précité.

<sup>245</sup> Ibid.

<sup>246</sup> Chantal Dahan (2021), précité.

<sup>247</sup> Les habitants des QPV ont un niveau de peur dans leur quartier bien supérieur au reste de la population : 26 % contre 13 % dans les quartiers environnants (données de l'enquête nationale de victimation, ministère de l'Intérieur, 2018), voir : Jacques de Maillard, « [Comment répondre aux inégalités face à l'insécurité ?](#) », Observatoire de l'inégalité, 09.11.2023.

**chaotiques**<sup>248</sup>. Certains de ces jeunes vivent dans des ménages de grande taille (constitués de cinq personnes et plus) et/ou dans des familles monoparentales. Dans ces quartiers les logements HLM sont très présents : 74 % des ménages des QPV sont locataires d'un logement HLM, contre 16 % dans le reste des unités urbaines<sup>249</sup>. Ces logements sont surpeuplés et plus vétustes en moyenne que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes<sup>250</sup>.

Massivement issus de milieux familiaux immigrés (pour la moitié d'entre eux) ou populaires (plus de la moitié bénéficie d'une bourse sur critères sociaux), plus souvent scolarisés dans des lycées « défavorisés » caractérisés par une faible mixité sociale, leurs parcours d'études et d'insertion vont porter la marque de cet environnement social<sup>251</sup>. **On observe une orientation vers des filières moins sélectives et des sorties sans diplômes plus fréquentes**<sup>252</sup>.

S'agissant du niveau du diplôme, 22 % des jeunes de moins de 25 ans vivant dans les QPV ont au plus un CAP ou un BEP, contre 19 % des jeunes des quartiers non QPV dans la même unité urbaine<sup>253</sup>. Les élèves issus des collèges dans ces quartiers se retrouvent fréquemment dans une filière professionnelle au lycée. Les élèves issus de catégories sociales défavorisées, et notamment ceux dont les parents ont un faible niveau d'études, suivent moins souvent un parcours scolaire linéaire ; ils accèdent moins fréquemment la seconde générale et technologique et subissent davantage une orientation en voie professionnelle<sup>254</sup>. **Un grand nombre des jeunes vivant dans les QPV connaissent des difficultés majeures d'insertion professionnelle et se retrouvent dans la catégorie des « NEET »** (voir *supra* chapitre 4). Plus précisément, en 2019, 260 000 des jeunes âgés de 15 à 29 ans des QPV n'étaient ni en emploi, ni en formation, soit 27,5 %, contre 11,4 % des autres quartiers urbains englobants<sup>255</sup>. **Selon l'enquête emploi en continu de l'INSEE, en 2018, 15,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans en QPV sont chômeurs contre 8,2 % des jeunes vivant dans les quartiers environnants**<sup>256</sup>. Ces jeunes sont donc deux fois plus touchés par le chômage que les jeunes voisins. **D'après l'INJEP, ce chiffre a connu des fluctuations depuis 2014 en partie en raison des politiques publiques spécifiques en direction de ces jeunes**<sup>257</sup>. Par exemple, la baisse du nombre des bénéficiaires des contrats aidés, localisés dans les QPV – 37 900 en 2017 contre 58 400 en 2016 —, a vraisemblablement participé à une augmentation du taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans (celui-ci est passé de 15,6 % en 2016 à 16,4 % en 2017). Ce chiffre est

---

<sup>248</sup> Chantal Dahan (2021), précité.

<sup>249</sup> ONPV, « [Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires](#) », Rapport annuel 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville, Tome 2 : Fiches thématiques, p.5 ; Source: Insee, Enquête nationale logement 2013.

<sup>250</sup> Ibid. [p.62 ; à cela il convient d'ajouter qu'en France hexagonale, la moitié des logements sociaux des QPV a été construite avant 1969.](#)

<sup>251</sup> Thomas Couppié, Pascal Dieusaert, Mélanie Vignale, « [Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac](#) », *Céreq Bref*, 2020, 391 ; Céreq, enquête Génération 2013. Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

<sup>252</sup> Ibid.

<sup>253</sup> ONPV, 2019, [Bien vivre dans les quartiers prioritaires](#), Rapport annuel 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville.

<sup>254</sup> Ibid.

<sup>255</sup> Ibid.

<sup>256</sup> Ibid.

<sup>257</sup> Chantal Dahan (2021), précité.

descendu en 2018 pour revenir à 15,5 % grâce à d'autres dispositifs mis en place (dont l'apprentissage et le parrainage)<sup>258</sup>.

### ***Un état d'hostilité élevé et permanent entre une partie des jeunes et la police***

Les résultats des enquêtes internationales (et notamment de l'Enquête sociale européenne<sup>259</sup>) attirent l'attention sur le fait qu'une partie importante de la population française (plus importante que dans des pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre) estime que la police ne traite pas les riches et les pauvres de la même manière, ou que les minorités sont moins bien traitées que la population majoritaire<sup>260</sup>. Les contrôles d'identité sont perçus comme discriminatoires par une partie de la population et l'État français a été condamné à ce titre<sup>261</sup>.

**Dans les enquêtes sur le sujet, un consensus très large se dégage pour décrire un état d'hostilité élevé et permanent entre une partie des jeunes des QPV et la police<sup>262</sup>. Les contrôles d'identité discrétionnaires représentent un des aspects qui dégrade fortement les relations entre les jeunes des QPV et la police.** Il s'agit là d'un mode d'entrée en contact avec le public très utilisé par la police française : la proportion de contrôles discrétionnaires dans les interactions police-population est deux fois plus importante en France qu'en Allemagne<sup>263</sup>. Ce qui pose problème aux yeux des jeunes c'est que les raisons des contrôles, même s'ils sont le plus souvent courtois, sont généralement non expliquées<sup>264</sup>.

« La contestation ou la demande d'explications quant aux raisons d'un contrôle, rencontrent généralement des réponses-type comme "nous le faisons, car la loi nous y autorise". Cette position autoritaire et "verticale" des policiers renforce le ressentiment à leur égard et crée des situations de tension qu'ils ne savent généralement pas gérer »<sup>265</sup>.

Il faut également ajouter que certains jeunes sont beaucoup plus exposés à ces contrôles. Sur une période de référence de deux ans, en France, les jeunes de 18-29 ans sont 19 % à avoir vu leur identité contrôlée au moins une fois, et les 20-40 ans 8 %. Mais, dans le département de Seine-Saint-Denis, ils sont davantage exposés aux contrôles, ceux-ci concernant respectivement 39 % et 20 % d'entre eux, soit plus de deux fois plus. Une étude a mis en valeur à quel point certains attributs vestimentaires (casquette, jogging,

---

<sup>258</sup> Ibid.

<sup>259</sup> L'ESS (European Social Survey) est un baromètre d'opinion conduit tous les deux ans dans 30 pays par des institutions universitaires et statistiques afin de capturer les évolutions sociales et politiques en Europe.

<sup>260</sup> Jacques de Maillard, Carole Gayet-Viaud, Sebastian Roché et Mathieu Zagrodzki, « [Les relations entre la population et les forces de l'ordre. Un état des lieux en France](#) », in *Bien vivre dans les quartiers prioritaires*, Rapport annuel 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville, pp.89-121.

<sup>261</sup> L'Etat a été condamné pour « faute lourde » par la Cour d'appel de Paris en mars 2015. Ce jugement a été ensuite confirmé par la Cour de cassation en novembre 2016, Pourvoi n°15-24.210, voir aussi : Isabelle Rorive, « Les contrôles d'identité au faciès : prouver la discrimination en justice », *Revue trimestrielle des droits de l'Homme*, vol. 137, n°1, 2024, pp. 33-70.

<sup>262</sup> Jacques de Maillard, Carole Gayet-Viaud, Sebastian Roché et Mathieu Zagrodzki (2019), précité.

<sup>263</sup> Ibid.

<sup>264</sup> Ibid.

<sup>265</sup> ONPV (2019), précité, p. 24.

capuche) étaient déterminants dans la sélection des personnes que la police contrôle, ces attributs étant plus souvent portés par les jeunes issus des minorités visibles<sup>266</sup>. D'après des travaux récents, l'appartenance ethno-raciale, réelle ou supposée, n'est pas le seul facteur en jeu dans le ciblage des contrôles<sup>267</sup>. En revanche, elle a un effet beaucoup plus prononcé quand il s'agit de déterminer quelles sont les personnes faisant l'objet de contrôles répétés. Deux enquêtes montrent la surexposition des populations minoritaires à des contrôles multiples<sup>268</sup>.

D'après Jacques de Maillard, les questions d'inégalités et d'insécurité ne cessent de se croiser<sup>269</sup>. Les résidents des QPV jugent de manière générale la présence locale des forces de l'ordre insuffisante (32 % contre 18 % hors QPV), voire inexistante alors qu'elle serait nécessaire (15 % contre 9 % hors QPV). Ils sont également plus nombreux à penser que l'action de la police est plutôt inefficace (44 % contre 20 % hors QPV)<sup>270</sup>. Cette insatisfaction des populations des QPV vis-à-vis la sécurité de leur quartier et le travail de la police met en évidence, selon Jacques de Maillard, **des enjeux considérables : « protéger les populations socio-économiquement défavorisées tout en évitant de stigmatiser certaines catégories ; s'assurer que les quartiers prioritaires de la ville, mais également les personnes les plus vulnérables, bénéficient d'une égalité de traitement de la part de la police »**<sup>271</sup>.

### *Émeutes urbaines, conditions de vie difficiles et sentiment d'injustice*

En France, les émeutes urbaines se répètent depuis la fin des années 1970. Elles apparaissent comme de plus en plus violentes, longues dans le temps et se propagent de plus en plus souvent d'un quartier à l'autre<sup>272</sup>. Elles témoignent généralement de soulèvements massifs de jeunes Français résidant dans les QPV, dont les conditions de vie sont appréhendées par eux comme de plus en plus intolérables et injustes<sup>273</sup>.

Certains sociologues se sont intéressés aux discours produits par les médias qui ont globalement une lecture de diabolisation des émeutes<sup>274</sup>, que les sociologues préfèrent désormais qualifier de « révoltes », tandis que d'autres voient dans la manière dont ces événements se propagent plus rapidement dans d'autres villes et régions en dehors de Paris

---

<sup>266</sup> Nicolas Jounin *et al.*, « Le faciès du contrôle. Contrôles d'identité, apparence et modes de vie des étudiant(e)s en Île-de-France », *Déviance et Société*, 2015, vol. 39, n°1, pp. 3-29.

<sup>267</sup> Sophie Peaucellier, Stanislas Spilka, Fabien Jobard, René Lévy, « Les contrôles d'identité et les jeunes Parisiens. Une exploitation du volet parisien de l'enquête Escapad 2010 », *Questions Pénales*, 2016, vol. 29, n°2, pp. 1-4.

<sup>268</sup> L'enquête Trajectoire et Origines en 2016 et l'enquête du Défenseur des droits en 2017, voir aussi: ONPV (2019), précité, pp. 24-25.

<sup>269</sup> Jacques de Maillard, « [Comment répondre aux inégalités face à l'insécurité ?](#) », Observatoire de l'inégalité, 9 novembre 2023.

<sup>270</sup> ONPV, *Bien vivre dans les quartiers prioritaires*, Rapport annuel 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville, 2019, p.23.

<sup>271</sup> Jacques de Maillard (2023), précité.

<sup>272</sup> Dominique Boullier, « [Couper les chaînes de contagion par temps d'émeutes](#) », *AOC Media*, 12.07.2023.

<sup>273</sup> Éric Marlière, « [Émeutes urbaines, sentiments d'injustice, mobilisations associatives. Émergence d'une dynamique politique chez les jeunes dits 'de cité' ?](#) », *SociologieS*, 2011, p. 7.

<sup>274</sup> Gérard Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Broissieux, Éditions Le Croquant, 2006.

également une forte influence des réseaux sociaux<sup>275</sup>. Ce second argument doit toutefois être nuancé, car les révoltes de l'automne 2005 se sont rapidement propagées dans l'ensemble du territoire national alors que les réseaux sociaux étaient presque inexistants.

La plupart des chercheurs qui travaillent depuis de nombreuses années sur ces quartiers ont tenté d'interpréter les émeutes qui s'y sont produites — notamment en novembre 2005 et en juin 2023 — en insistant sur la dégradation des rapports qu'entretiennent la plupart des « jeunes de cité » avec les institutions de l'État français<sup>276</sup>, notamment avec les forces de l'ordre<sup>277</sup>. Selon plusieurs enquêtes de terrain dans les banlieues affectées par des émeutes, ces dernières sont, aux yeux des jeunes, un moyen pour se faire entendre par des institutions qui ne les écoutent plus, à leurs yeux, et de stopper momentanément un « système » qui « tourne sans eux » et se passe de leur existence depuis des années<sup>278</sup>. **La grande majorité des travaux en sciences sociales insiste donc sur la dimension politique de ces émeutes<sup>279</sup>, en particulier sur les relations très tendues entre les jeunes de quartiers et la police<sup>280</sup>.** Force est de constater que, dans la plupart des cas, les émeutes éclatent à la suite d'un incident, souvent grave, impliquant des jeunes des quartiers populaires et la police, ce qui conduit à placer au centre de l'analyse la question des violences policières et des discriminations subies par ces jeunes<sup>281</sup>. Sans nier l'importance fondamentale de ces facteurs, Maela Guillaume-Le Gall et Marco Oberti<sup>282</sup> soulignent également que la ségrégation, résidentielle et scolaire<sup>283</sup>, joue un rôle essentiel dans l'apparition des émeutes en agitant de trois manières : « d'une part, elle exacerbe, consolide et catalyse des inégalités de différentes natures ; d'autre part, elle contribue à associer durablement les désordres urbains aux habitants des quartiers défavorisés, accentuant leur stigmatisation ; et enfin elle favorise des discriminations qui suscitent

---

<sup>275</sup> Dominique Boullier (2023), précité.

<sup>276</sup> Éric Marlière, « Jeunes des banlieues et émeutes urbaines », in B. Roudet (dir.), *Regard sur les jeunes en France, Québec et Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, pp. 127-145 ; Éric Marlière, [« Pourquoi les 'jeunes de cité' défient les institutions »](#), *The Conversation*, 29 juin 2023, Didier Lapeyronnie, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société*, 2007, vol. 30, n°4, pp.431-448.

<sup>277</sup> Jacques de Maillard, Carole Gayet-Viaud, Sebastian Roché et Mathieu Zagrodzki (2020), précité.

<sup>278</sup> Éric Marlière, [« Pourquoi les 'jeunes de cité' défient les institutions »](#), *The Conversation*, 29 juin 2023, Didier Lapeyronnie, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société* 2007, vol. 30, n°4, pp.431-448.

<sup>279</sup> Régis Cortéséro et Eric Marlière, « L'émeute est-elle une forme d'expression politique ? Dix ans de sociologie des émeutes de 2005 », *Agora Débats/Jeunesses*, 2015/2, n°70, pp. 57-77 ; Malika Mansouri, *Révoltes postcoloniales au cœur de l'Hexagone*, Paris, PUF, 2013 ; Laurent Mucchielli, Abderrahim Aït-Omar, « Les émeutes de novembre 2005 : les raisons de la colère », In Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 11-35.

<sup>280</sup> Marwan Mohammed, Laurent Mucchielli, « La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise », In Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 104-125 ; Fabien Jobard, « Sociologie politique de la « racaille » », in Hugues Lagrange, Marco Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations : une singularité française*, Presses de Sciences Po, 2006, pp.59-80.

<sup>281</sup> Michel Kokoreff, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot, 2008 ; Hugues Lagrange, Marco Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations : une singularité française*, Presses de Sciences Po, 2006.

<sup>282</sup> Maela Guillaume-Le Gall et Marco Oberti, [« Les territoires des émeutes. La ségrégation urbaine au cœur des violences »](#), *La vie des idées*, 12.04.2024.

<sup>283</sup> Marco Oberti, *L'École Dans La Ville : Ségrégation-Mixité-Carte Scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007.

colère et ressentiment<sup>284</sup>. » D'après eux, cette dernière dimension est fondamentale et agit à son tour de deux manières : « puisque les stéréotypes envers les minorités s'intensifient lorsque celles-ci sont concentrées dans des quartiers spécifiques, les pratiques discriminatoires de la part de la police se trouvent accentuées sur une base à la fois spatiale et ethno-raciale. Enfin, cela contribue à forger et diffuser, auprès des catégories les plus concernées, une grille de lecture du monde social où l'intentionnalité d'un traitement différentiel, potentiellement raciste, devient centrale<sup>285</sup> ».

Bien que les parcours sociaux des jeunes de ces quartiers soient hétérogènes<sup>286</sup>, il existe également des déterminismes sociaux et ethno-raciaux qui rassemblent la plupart des destins des jeunes des quartiers populaires urbains qui les conduisent souvent à des confrontations avec les institutions d'encadrement, le plus souvent avec la police<sup>287</sup>. **Les contrôles d'identités, qui sont très fréquents dans les QPV, mais perçus comme des discriminations (souvent à raison comme cela a été montré *supra*), ainsi que le grand sentiment d'insécurité qui y règne, ont installé un cercle vicieux entre les jeunes des QPV et la police, laquelle est souvent perçue comme une ennemie<sup>288</sup>.**

**Pour aller plus loin :**

- Joëlle Bordet, *Les « jeunes de la cité »*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- Régis Cortéséro et Eric Marlière, « L'émeute est-elle une forme d'expression politique ? Dix ans de sociologie des émeutes de 2005 », *Agora Débats/Jeunesses*, 2015/2, n° 70, pp. 57-77.
- Thomas Couppié, Pascal Dieusaert, Mélanie Vignale, « Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac », *Céreq Bref*, 2020, 391.
- Jérémie Gauthier, Fabien Jobard (dir.), *Police : Questions sensibles*, Paris, Presses universitaires de France – La vie des idées, 2018.
- Hugues Lagrange, Marco Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations : une singularité française*, Presses de Sciences Po, 2006.
- Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Sonia Vidal, « Discriminations ethnoraciales et quartiers prioritaires : nouveaux enjeux pour la recherche et l'action », *Cahiers de la LCD*, 2022, Hors-série n° 2, pp. 11-21.
- Jacques de Maillard, Wesley G. Skogan, *Police et société en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2023.
- Eric Marlière, *Banlieues sous tensions, insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*, Paris, L'Harmattan, 2019.

---

<sup>284</sup> Ibid.

<sup>285</sup> Ibid.

<sup>286</sup> Éric Marlière, « Les 'jeunes de cité'. Territoires et pratiques culturelles », *Ethnologie française*, 2008, vol. 38, n°4, pp. 711-721 ; Emmanuelle Santelli, *Grandir en banlieue. Parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI, 2007, 320 p.

<sup>287</sup> Éric Marlière (2011), précité ; Jacques de Maillard, Carole Gayet-Viaud, Sebastian Roché et Mathieu Zagrodzki (2020), précité ; Guillaume Roux, Sébastian Roché, « Police et phénomène identitaires dans les banlieues : entre ethnicité et territoire. Une étude par focus groups », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 66, n°5, pp.729-750.

<sup>288</sup> Éric Marlière, « Pourquoi les 'jeunes de cité' défient les institutions », *The Conversation*, 29 juin 2023.

- Mohammed, Marwan. *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue.* Presses Universitaires de France, 2011.

## Les jeunesses rurales

Les recherches sur les jeunesses rurales ont connu un nouvel élan ces cinq dernières années, alors que les connaissances sur le sujet restaient très liées à des travaux pionniers et de référence<sup>289</sup>. Aujourd'hui, de nombreuses thèses sont en cours et des enquêtes de niveau master en appellent d'autres, tandis que des collectifs se structurent autour des questions rurales sans forcément prioriser les jeunes générations. En dehors d'une logique interne au champ scientifique qui consisterait à combler les creux dans la recherche et à rééquilibrer la balance vis-à-vis des études menées sur leurs homologues urbains, cette dynamique académique suit l'actualité sociale au sein de laquelle les ruralités ont pris une place plus importante. La perspective de discuter des changements globaux du monde social à partir d'une focale rurale est de plus en plus admise, même si les appels à financements sur ces questions sont encore rares. Cela tient, au moins en partie, à l'impact du mouvement des gilets jaunes et plus largement, à la plus grande attention à la dimension spatiale et générationnelle de la progression du vote d'extrême droite.

### *Les jeunesses rurales : fragmentées et polarisées*

Si l'on observe de plus près les publications récentes sur le sujet des jeunesses rurales, on constate ensuite que les thématiques les plus récurrentes sont celles du rapport à la politique, à la mobilité ou à l'emploi. Que nous disent ces enquêtes ? Tout d'abord, que toutes les jeunesses rurales ne sont pas logées à la même enseigne. De fait, la distance spatiale aux grandes villes et aux institutions centralisées ne pèse pas lourd par rapport à la distance sociale. **L'espace rural est fragmenté et polarisé, entre des campagnes dynamiques et d'autres en déclin où se concentrent des jeunesses populaires, exerçant des métiers manuels et peu qualifiés.** S'intéresser aux problématiques du logement permet bien de prendre la mesure des inégalités entre jeunesses rurales en fonction du type de ruralité<sup>290</sup>.

**Une autre variable centrale pour comprendre cette polarisation est celle du taux de diplômés.** En France, pour chaque génération locale, quitter le rural pour les études supérieures est une expérience commune, mais revenir et travailler au pays en tant que diplômé est une opportunité moins partagée<sup>291</sup>. On sait que les jeunes ruraux s'orientent moins vers un baccalauréat général ou technologique, qu'ils plébiscitent ensuite les formations professionnelles et les filières post-bac courtes en STS<sup>292</sup>. Cela tient en partie au fait que ces formations sont généralement plus proches, dans des lycées de petites

---

<sup>289</sup> Olivier Galland, Yves Lambert, *Les jeunes ruraux*, coll. «Alternatives rurales», 1993 ; Nicolas Renahy, *Les gars du coin*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>290</sup> Mélanie Gambino, Fabrice Escaffre, Jules Gales, « Le logement des jeunes ruraux en question. Le cas des politiques locales de l'habitat dans le Lot », *Études rurales*, 2023, vol. 212, no. 2, pp. 44-65.

<sup>291</sup> Elie Gueraut, Fanny Jedlicki, « L'émigration étudiante des 'filles du coin' : entre émancipation sociale et réassignation spatiale », *Travail, genre et sociétés*, 2021, vol. 46, n°2, p. 135-155.

<sup>292</sup> Claire Lemetre, Sophie Orange, « Les ambitions scolaires et sociales des lycéens ruraux », *Savoir/Agir*, 2016, vol. 37, n°3, pp. 63-69.

villes<sup>293</sup>, mais pas seulement. L'étude de l'orientation scolaire des jeunes ruraux<sup>294</sup> montre qu'à résultats scolaires égaux, les ruraux se projettent moins vers les études longues que les jeunes urbains. Ils valorisent davantage les métiers manuels et aspirent à une autonomie financière rapide. En termes d'entrée dans la vie d'adulte, il en résulte l'existence de contre-modèles en dehors de la voie des études supérieures<sup>295</sup>.

### ***La précarisation de l'emploi des jeunes en zone rurale***

Les zones hors de l'influence des villes, c'est-à-dire les espaces ruraux éloignés, sont le deuxième territoire de pauvreté après les grands centres urbains. Notamment pour ce qui est de la jeunesse rurale, il est à noter que cette population connaît à la fois une pauvreté importante, mais parallèlement un meilleur rapport à l'emploi (moins de chômage, insertion plus directe, meilleur rapport formation-emploi-territoire...).

Ce que nous pouvons observer, c'est que **les espaces ruraux connaissent une très large mutation de leur monde de l'emploi, notamment par une très forte mondialisation de ces espaces, mais aussi l'implantation de logiques néo-libérales** (en management, exploitation des terres, recrutement, etc.). L'un des changements les plus forts est notamment vis-à-vis d'une tertiarisation importante et d'un *boom* de l'emploi présentiel. Pour autant, le tableau n'est pas complètement positif. Notamment pour les jeunes avec un faible ou très faible niveau de diplôme, l'insertion professionnelle se fait de plus en plus dans une alternance de petits emplois et de périodes d'inactivités. Là où le capital d'autochtonie permettait de limiter les effets de la précarisation de l'emploi, les logiques néo-libérales viennent précariser l'emploi et le fragmentent, poussant les jeunes les moins dotés en capitaux vers du précarariat.

Enfin, à cette précarisation du marché de l'emploi rural vient s'ajouter un non-recours bien plus important chez les jeunes ruraux que chez les urbains. Craignant de devenir un « assisté » ou un « cas social », beaucoup de jeunes rencontrés expriment un rejet clair des aides sociales qui les détourneraient de leur objectif d'indépendance. Ils préfèrent être pauvres que stigmatisés.

### ***Des modèles d'accomplissement très genrés en milieu rural***

**Par ailleurs, en milieu rural, ces modèles d'accomplissement sont très opposés selon le genre. Les jeunes femmes partent plus souvent que les jeunes hommes pour leurs études**<sup>296</sup>. Pour le comprendre, il faut avoir en tête qu'en milieu populaire, les filles réussissent bien mieux à l'école que les garçons, mais aussi que les métiers les plus valorisés et les plus stables dans les économies typiquement rurales sont surtout présents

---

<sup>293</sup> Chantal Brutel, « Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale », *Insee première*, 2022, n°1888.

<sup>294</sup> Yves Alpe, « Existe-t-il un « déficit culturel » chez les élèves ruraux ? », *Revue française de pédagogie*, 2006, vol. 156, n°3, pp.75-98 ; Yvette Grelet, Céline Vivent, « La course d'orientation des jeunes ruraux », *Céreq bref*, 2011, n°292 ; Claire Lemetre, Sophie Orange (2016), précité ; Perrine Agnoux, *Du côté de chez soi. L'entrée dans la vie adulte des femmes de classes populaires dans les espaces ruraux, doctorat de sociologie*, université de Bourgogne Franche-Comté, 2022.

<sup>295</sup> Benoît Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans la France en déclin*, Paris, La Découverte, 2019 ; Yohan Selponi, « Reproduire l'ordre social en se l'appropriant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2020, n°235, 5, pp.48-63. ; Perrine Agnoux, cité.

<sup>296</sup> Benoît Coquard, précité ; Elie Gueraut, Fanny Jedlicki, précité.

dans des secteurs considérés comme masculins. **Toutes les recherches sur le sujet admettent que les conditions d'emploi des femmes sont plus précaires<sup>297</sup>, avec une surreprésentation de l'emploi peu qualifié et des conditions de travail dégradées.** Ces inégalités sur le marché du travail ont ensuite un écho direct dans les sociabilités, dans le fait notamment que les groupes d'amis se forment autour des appartenances masculines liées au travail, au loisir, à la localité. La mise en couple accentue alors encore davantage ces inégalités structurelles, puisque c'est la jeune femme qui habituellement rejoint les réseaux de sociabilité de son conjoint<sup>298</sup>.

Le retour des jeunes femmes diplômées se révèle plus généralement compliqué<sup>299</sup>, tandis que rester vivre et travailler au pays n'est pas perçu comme un échec. Les recherches mettent de ce point de vue l'accent sur la valorisation des ressources sociales locales, comme en témoigne l'usage récurrent du concept de capital d'autochtonie, défini comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés »<sup>300</sup>. L'inégale répartition de ce capital populaire, notamment entre les jeunes femmes et les jeunes hommes, permet de comprendre les trajectoires spécifiques des jeunesses rurales et leur réticence face aux discours d'injonction à la mobilité. On considère qu'une entrée précoce sur le marché du travail est bénéfique parce qu'elle se fait par interconnaissance et qu'elle assure d'emblée une reconnaissance sociale par les pairs.

Cependant, dans ce milieu, la peine est souvent double pour les jeunes femmes avec un faible niveau de qualification. En effet, pour des postes attendant de faibles niveaux de compétence, l'imaginaire du travail se rattache souvent à la pénibilité et à des postes perçus comme « masculins ». D'autre part, pour des postes disponibles perçus comme « féminins » (*care*, soins, etc.), des attentes en matière de diplôme viennent limiter l'accès. En clair, **si l'emploi se précarise très largement pour les jeunes peu ou pas qualifiés, la situation des jeunes femmes est bien plus précaire, les laissant généralement dans des rôles genrés de mère au foyer, financièrement dépendante.**

*À l'écart des élections, mais engagés dans des associations et des mouvements sociaux*

**Côté politisation, si l'abstention caractérise le vote des jeunes ruraux, il faut rappeler qu'ils font plus souvent preuve d'engagement dans des associations, ou encore qu'ils ont été très impliqués** (pour les jeunes ouvriers et ouvrières et employés et employées), **dans le mouvement des gilets jaunes autour de thématiques liées au coût**

---

<sup>297</sup> Jean-Jacques Arrighi, « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation Emploi*, 2004, 87, 1, pp. 63-78 ; Cécile Kula, Isabelle Gueguen, *Étude relative aux freins et aux leviers pour l'accès des femmes à l'emploi dans les territoires ruraux*, Saint-Denis, CGET, 2018, 104 p. ; Yaëlle Amsellem-Mainguy, *Les filles du coin*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, 264 p.

<sup>298</sup> Benoit Coquard, précité ; Yaëlle Amsellem-Mainguy, précité ; Margot Imbert, « 'Sortir de l'ordinaire'. Transgresser un rôle féminin traditionnel dans une campagne populaire », *Études rurales*, 2023, vol. 212, n° 2, pp. 66-85.

<sup>299</sup> Benoit Coquard, précité ; Elie Gueraut, Fanny Jedlicki, précité ; Sophie Orange, Fanny Renard, *Ces femmes qui tiennent la campagne*, La dispute, 2022.

<sup>300</sup> Nicolas Renahy précité, p. 9.

**de la vie et aux justices fiscales, qui résonnaient plus largement à leur style de vie**<sup>301</sup>. Enfin, il faut constater la prégnance d'un ensemble de stigmates liés aux aides sociales, en miroir d'une valorisation du travail, quitte à accepter des conditions d'exploitation<sup>302</sup>.

#### **Pour aller plus loin :**

- Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoît Coquard (dir.), Dossier spécial « Jeunesses populaires », *Études rurales. Terrains, cultures & environnement*, 2023, vol. 212, juillet-décembre.
- Ivan Bruneau, Gilles Laferé, Julian Mischi, Nicolas Renahy (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éditions EHESS, 2018.
- Julian Devaux, Nicolas Oppenheim, « La socialisation à la mobilité n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et de zones urbaines sensibles », *Les Annales de la recherche urbaine*, 2017, vol. 112, n° 1, pp. 48-59.
- INSEE RÉFÉRENCES, *La France et ses territoires*, édition 2021, 2021.
- Perrine Kauffmann, Mireille Salomon, « Un jeune sur trois vit dans une commune rurale », *Insee flash grand Est*, 2022, n° 55.
- Alexandre Pagès, *La pauvreté en milieu rural*, PUM, « Sociologiques », 2005.
- Clément Reversé, *Les oubliés du pays de Cocagne*, Thèse de sociologie, UB-CED, 2021.
- Agnès Roche, *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, PUR, Rennes, 2016.

#### **Les jeunesses ultra-marines**

Bien que les recherches sur les jeunesses rurales et urbaines aient connu un nouvel élan, il demeure, comme le constatent Michel Tondellier et Arnaud Régnier-Loilier<sup>303</sup> une faible structuration de la recherche sur la question des jeunesses outre-mer avec notamment peu de productions scientifiques issues des universités ou organismes installés dans les territoires concernés<sup>304</sup>.

#### ***La spécificité des migrations dans le parcours des jeunesses ultramarines***

Du point de vue démographique, les DROM et COM<sup>305</sup> ont pendant longtemps été assimilés à des territoires jeunes, marqués par une forte croissance de leur population.

---

<sup>301</sup> Eric Darras, « Du rassemblement de tuning au rond-point des Gilets jaunes: Politisations pratiques dans le monde de l'art automobile populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2020, n°235, pp. 12-31. Mariette Sibertin-Blanc, Laurence Barthe, *Culture et jeunesse dans une petite ville. Les leviers du bien-vivre territorial à Foix (Ariège)*. Autrement, 2023.

<sup>302</sup> Benoît Coquard, précité ; Yaëlle Amsellem-Mainguy, précité.

<sup>303</sup> Michel Tondellier, Arnaud Régnier-Loilier, « Jeunesses ultramarines : d'un enjeu politique à un élan de recherche inédit ? », *Agora débats/jeunesses*, 2023, vol. 94, n°2, pp. 26-40.

<sup>304</sup> Même si des enquêtes et programme de recherche existent comme par exemple « Migrations, famille, vieillissement » (INED-INSEE) réalisée en 2009-2010 dans les quatre « DOM historiques » et reconduite en 2020-2021 ou le programme de recherche ATOLLs: Archipels, Territoires et mObilités famiLiALes).

<sup>305</sup> La catégorie DROM représente des régions et départements suivants : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte. La catégorie COM inclut les collectivités suivantes : Saint-Pierre-et-

Cependant, l'engagement de l'État français dans une politique migratoire en direction de la France hexagonale<sup>306</sup> s'est traduit, sur le plan démographique, par un vieillissement accéléré de certains DROM (Martinique, Guadeloupe)<sup>307</sup>. **Selon le recensement de la population, en 2019, 43 % des natifs de Guadeloupe et de Martinique âgés de 18-34 ans vivaient ailleurs en France, principalement dans l'Hexagone.** Cette part était de 35 % chez les natifs de Guyane, et très inférieure à La Réunion (23 %)<sup>308</sup>. **La Martinique est aujourd'hui le département de France qui vieillit le plus rapidement**<sup>309</sup>.

**Les principales motivations de ces départs sont la recherche d'un emploi ou la poursuite des études. Bien que l'offre universitaire se soit développée dans les DROM, elle y reste limitée**<sup>310</sup>. Les flux migratoires des populations aux profils très différents (départ massif des jeunes natifs de moins de 35 ans, retours de natifs et arrivées d'individus nés en Métropole à des âges plus élevés) entraînent une recomposition importante de la population selon l'origine, l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, et contribuent au vieillissement accéléré de la population de certains DOM<sup>311</sup>. En outre, aux départs des jeunes natifs de ces départements se substitue une arrivée de populations étrangères peu qualifiées et le plus souvent sans diplôme. C'est sur l'île de Mayotte, et dans une moindre mesure en Guyane, où les tensions sociales entre les populations natives et les immigrants de l'étranger sont exacerbées<sup>312</sup>.

**Il y a donc une spécificité des migrations dans le parcours de vie des jeunes ultramarines : elles sont à la fois très fréquentes, mais aussi, très sélectives en fonction de leurs diplômes,** favorisant le départ des plus aptes scolairement et le retour de celles et ceux qui ont plus de difficultés à s'intégrer scolairement ou professionnellement dans

---

Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

<sup>306</sup> Marine Haddad, « L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999 », *Population*, 2018, vol. 73, n°2, pp. 191-224 ; Claude-Valentin Marie, « Des 'Nés' aux 'Originaires' Dom en métropole : les effets de cinquante ans d'une politique publique ininterrompue d'émigration », *Informations sociales*, 2014, 186, pp.40-48.

<sup>307</sup> La Martinique devrait être la plus vieille région française à l'horizon 2040 d'après les projections de population de l'Insee, voir Marcelle Jeanne-Rose, « Seniors en Martinique : un enjeu économique », *Insee Analyses Martinique*, 2016, n°10 et Didier Breton, Franck Temporal, Claude-Valentin Marie, Robin Antoine, « Enjeux démographiques des départements et régions d'outre-mer. La Martinique symptomatique du vieillissement et de la dépopulation des Antilles », *Regards*, 2021, n°59, pp. 25-39.

<sup>308</sup> Elodie Floury, Didier Breton, Claude-Valentin Marie, « L'entrée dans la vie adulte dans les départements et régions d'outre-mer : plus tardive aux Antilles qu'à La Réunion », *Agora débats/jeunesses*, 2023, n°94, pp. 41-60.

<sup>309</sup> Didier Breton, Stéphanie Condon, Claude-Valentin Marie, Franck Temporal, « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », *Population et sociétés*, 2009, n°460, pp. 1-4 ; Didier Breton, Franck Temporal, « [Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ?](#) », *Études caribéennes*, 2019, 43-44.

<sup>310</sup> Lise Demougeot, Ludovic Besson, Pierre Thibault, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première*, 2021, n°1853, pp. 1-4.

<sup>311</sup> Didier Breton et al. (2021), précité.

<sup>312</sup> Ibid ; Nicolas Roinsard, *Une situation postcoloniale. Mayotte ou le gouvernement des marges*, Paris, CNRS éditions, 2022.

l'Hexagone<sup>313</sup>. Par ailleurs, il y également des réticences ou des refus de céder à l'injonction à la mobilité<sup>314</sup>.

### ***Des vécus des discriminations et du racisme qui rapprochent les Ultramarins en métropole des immigrés africains et de leurs descendants***

Bien que les natifs des DROM et leurs descendants naissent citoyens français depuis le 19e siècle, ce statut ne les protège pas de l'expérience de traitements différenciés, liés aux stéréotypes associés à leur origine et leur apparence.

Une étude récente explore le vécu des discriminations et comportements racistes<sup>315</sup>. Elle analyse les réponses de divers groupes migratoires au questionnaire de « TeO » (L'enquête « Trajectoires et Origines » de l'Insee et l'Ined de 2008) ce qui permet de comparer les expériences autodéclarées des Ultramarins avec celles d'autres groupes migratoires. Elle croise ces données avec celles recueillies lors d'entretiens permettant d'explorer les registres de discours des Ultramarins vivant en métropole.

Il en ressort que **les Ultramarins et leurs descendants déclarent subir des discriminations dans des proportions qui les rapprochent des immigrés africains et de leurs descendants, qu'ils soient originaires d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb**. Le critère perçu comme à l'origine de l'injustice est le plus souvent celui de la couleur de peau, les rapprochant davantage des immigrés subsahariens. Les interactions qu'ils rapportent les ramènent souvent au rôle du « noir ». Le statut des Ultramarins, leur citoyenneté ou leur position sur le marché du travail ne limitent que partiellement les discriminations qu'ils reportent. En outre, les vécus des discriminations accentuent un sentiment d'injustice et une dénonciation du racisme de la société<sup>316</sup>.

### ***Une précarité qui influe sur le cursus scolaire et professionnel des jeunes***

**L'une des caractéristiques marquantes du cursus scolaire des jeunes des DROM réside dans les retards et échecs scolaires qui demeurent plus fréquents qu'au plan national<sup>317</sup>**. Par ailleurs, les jeunes Ultramarins sont, comparés à leurs pairs de l'Hexagone, beaucoup plus souvent issus de familles modestes. La précarité de leurs milieux sociaux influence fortement leur cursus scolaire : **les risques d'échec et de décrochage scolaire sont les plus forts en outre-mer, aux côtés des régions désindustrialisées du nord et de l'est de la France hexagonale<sup>318</sup>**. **De nombreux jeunes dans les DROM sont, par conséquent, des NEETS<sup>319</sup>** (voir encadré chapitre 4), et sont

---

<sup>313</sup> Franck Temporal, « L'évolution démographique récente dans les départements d'outre-mer », *Politiques sociales et familiales*, 2011, 106, pp. 87-93.

<sup>314</sup> Marine Haddad, « Les projets de mobilité des jeunes réunionnais-es : une affaire de famille », *Agora débats/jeunesses*, 2023, vol. 94, n°2, pp. 139-153.

<sup>315</sup> Marine Haddad, « Des minorités pas comme les autres ? Le vécu des discriminations et du racisme des ultramarins en métropole », *Revue française de sociologie*, 2018, vol. 59, n°4, pp.649-676.

<sup>316</sup> Ibid.

<sup>317</sup> Floury et al. (2023), précité.

<sup>318</sup> Patrice Caro, *Éducation et territoires. Inégalités scolaires d'origine territoriale en France métropolitaine et d'Outre-mer*, Paris, 2018, CNESCO.

<sup>319</sup> Nora Eliot, « Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes. Insertion professionnelle des 15-29 ans », *INSEE Analyses Guyane*, 2019, n° 41, pp. 1-4 ; Anne Jonzo, Sébastien

le plus souvent au chômage et en situation de privation par manque de moyens<sup>320</sup>. Il y a toutefois d'importantes différences entre les natifs d'outre-mer vivant dans leur DROM de naissance et celles et ceux qui vivent ailleurs, notamment dans l'Hexagone, plus diplômés.

### ***Une entrée dans la vie adulte diversifiée selon les territoires***

L'étude de la période d'entrée dans la vie adulte ou d'autonomisation des jeunes a fait l'objet de nombreux travaux (voir *supra* chapitre 1), dont certains menés en outre-mer à partir de données d'enquête<sup>321</sup> ou du recensement de la population<sup>322</sup>. Une enquête récente a analysé les trajectoires d'entrée dans la vie adulte des jeunes des jeunes natifs (18-34 ans) résidant dans les quatre DROM dits « historiques » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion)<sup>323</sup> afin de rendre compte de leur diversité et en précisant les âges auxquels ils ont vécu les cinq événements principaux de cette période de transition (fin des études, décohabitation parentale, mise en union, parentalité et premier emploi).

### ***Premier enfant, emploi et décohabitation parentale : des événements genrés et vécus différemment selon les territoires***

Ces travaux ont montré certaines spécificités des trajectoires d'entrée dans la vie adulte dans les départements et régions d'outre-mer, en particulier une parentalité plus précoce qu'en France hexagonale et des décohabitations parentales plus tardives.

La monoparentalité est, en effet, assez fréquente chez les jeunes antillaises. Hormis à La Réunion, les femmes ayant eu leur premier enfant avant 25 ans sont en proportion plus nombreuses que celles qui ont connu leur première union cohabitante avant cet âge. Ce résultat souligne l'importance relative des jeunes femmes devenues mères sans vivre en couple. La monoparentalité est une réalité vécue par de nombreuses jeunes femmes, notamment en Guadeloupe et en Martinique<sup>324</sup>.

En ce qui concerne le départ du foyer parental avant 25 ans, La Réunion se distingue clairement des autres départements des DROM : 57 % des hommes et 73 % des femmes natifs et y résidant quittent la maison de leur parent avant cet âge. Ces proportions s'élèvent en Martinique à 53 % chez les femmes et 34 % chez les hommes et en Guyane à 57 % chez les femmes et à 42 % chez les hommes. Bien que ces départs sont toujours bien plus précoces chez les femmes que les hommes dans tous les départements, c'est en Guadeloupe que l'écart est le plus net (62 % des femmes contre 29 % des hommes)<sup>325</sup>.

---

Seguin, « À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021 », *INSEE Analyses La Réunion*, 2022, n° 72, pp. 1-4.

<sup>320</sup> Eric Mével, « La privation matérielle et sociale affecte deux Martiniquais sur cinq. Conditions de vie en 2018 », *INSEE Analyses Martinique*, 2020, n° 43, pp. 1-4 ; Franck Temporal, « Être jeune à Mayotte, un devenir adulte sous contrainte ? », *Agora débats/jeunesses*, 2023, n°94, pp. 61-78.

<sup>321</sup> Didier Breton, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une "évidence" ? », *Politiques sociales et familiales*, 2011, n° 106, pp. 25-38.

<sup>322</sup> Didier Breton et Franck Temporal, « Des enfants de plus en plus tard ? Territoires de résistances en Outre-Mer », in D. Tabutin, B. Masquelier (dir.), *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques, Actes de la Chaire Quételet 2010*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2014, pp. 83-108.

<sup>323</sup> En s'appuyant sur les données de l'enquête Migrations, famille et vieillissement (MFV) réalisée en 2020-2021 par l'INED.

<sup>324</sup> Flourey et al. (2023), précité, p. 48.

<sup>325</sup> Ibid., p.47.

En outre, de nombreux jeunes natifs des DROM arrêtent leurs études initiales avant 20 ans (jusqu'à 57 % des hommes à La Réunion, et 55 % des femmes en Guyane). Cependant, la proportion de jeunes réunionnais qui avaient fini leurs études avant 20 ans était bien plus élevée en 2010 (66 % des hommes, 60 % des femmes) qu'en 2020<sup>326</sup>.

S'agissant de la première expérience professionnelle des jeunes avant 25 ans, c'est à La Réunion qu'elle se produit le plus souvent (75 % des hommes, et 62 % des femmes). De manière générale — et à l'exception de la Guadeloupe — la part des hommes est toujours plus importante que celle des femmes à bénéficier d'une expérience professionnelle avant 25 ans<sup>327</sup>.

**Ces spécificités sont en partie le reflet de la grande précarité de certains départements et de l'émigration d'une partie des jeunes diplômés, principalement vers l'Hexagone**, où se concentrent les grands pôles d'emploi et de formation<sup>328</sup>. Les taux de chômage des DOM sont parmi les plus élevés de l'UE avec ceux des régions grecques, du sud de l'Espagne et de quelques régions du sud de l'Italie<sup>329</sup>. Une étude de l'Insee de 2020 confirme que les habitants des DOM et de Mayotte vivent toujours des conditions de pauvreté plus élevées qu'en Hexagone. Une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté aux Antilles et en Guyane. Les territoires les plus durement touchés sont la Guyane et Mayotte<sup>330</sup>.

Enfin, **on constate aussi certains aspects de convergence entre les jeunes ultramarines et les jeunes rurales de l'Hexagone. Dans les deux situations, l'obtention du permis de conduire constitue**, dans des territoires où l'offre de transports reste parfois déficiente, **un élément important du processus d'autonomisation des plus jeunes**. Par ailleurs, l'absence de permis de conduire peut, dans certains contextes, se révéler être un véritable frein à l'insertion professionnelle des jeunes. Il s'agit là d'un problème assez fréquent en Guyane<sup>331</sup>.

### ***De nouvelles perspectives pour la recherche sur les jeunes de DROM et COM***

La recherche souligne aujourd'hui la grande hétérogénéité des expériences et problèmes des jeunes dans ces territoires tout en proposant de les aborder dans une perspective moins englobante que celle de la catégorie « Outre-mer ». D'après Michel Tondellier et Arnaud Régner-Loilier, la recherche sur les jeunes antillais aurait vraisemblablement plus à gagner sur certains aspects de la comparaison avec les jeunes saint-luciennes ou jamaïcaines qu'avec celles de l'Hexagone<sup>332</sup>.

#### **Pour aller plus loin :**

- Didier Breton, Franck Temporal, Claude-Valentin Marie, Robin Antoine, « Enjeux démographiques des départements et régions d'outre-mer. La Martinique

---

<sup>326</sup> Ibid., pp.45-46.

<sup>327</sup> Ibid., p.48.

<sup>328</sup> Ibid.

<sup>329</sup> Ludovic Audoux, Claude Mallemanche, « Emploi et chômage dans les DOM : l'écart avec la métropole reste marqué, *INSEE focus*, 2019, n°160.

<sup>330</sup> Ludovic Audoux, Claude Mallemanche et Pascal Prévot, « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », *INSEE Première*, 2020, n° 1804.

<sup>331</sup> Ibid.

<sup>332</sup> Michel Tondellier Arnaud Régner-Loilier (2023), précité, p.36.

symptomatique du vieillissement et de la dépopulation des Antilles », *Regards*, 2021, n° 59, pp. 25-39.

- Numéro spécial 2023 94(2) de la revue *Agora Débats/Jeunesses* sur les « Jeunesses des Outre-mer »
- Franck Temporal, Claude-Valentin Marie, Stéphane Bernard, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », *Population*, 2011, vol. 66, n° 3-4, pp. 555-599.
- Marine Haddad, « L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999 », *Population*, 2018, vol. 73, n° 2, pp. 191-224.

## Les politiques de jeunesse

La notion de « politiques de jeunesse » est assez floue, car elle repose sur différentes significations et renvoie à des situations très diverses<sup>333</sup>. Il est donc important de la clarifier. Les travaux de recherche menés sur l'action publique et associative prenant en charge les jeunes permettent de souligner au moins trois niveaux de signification de la notion de « politique de jeunesse »<sup>334</sup>.

Un premier niveau relie la notion à un secteur spécifique d'action publique et parapublique, connue sous le nom de « jeunesse et éducation populaire » (JEP)<sup>335</sup>. Ce dernier s'est établi historiquement au sein des mouvements d'éducation populaire, comme par exemple la Ligue de l'enseignement, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducatives actives (CEMEA), les maisons des jeunes et de la culture (MJC), les centres sociaux, ou encore les foyers ruraux<sup>336</sup>. Ce secteur a connu un processus historique d'institutionnalisation politique et administrative grâce à la création d'un ministère de la jeunesse et des sports en 1996<sup>337</sup> – dont les débuts remontent toutefois aux années 1930 et 1940<sup>338</sup>. Cette administration sectorielle est incarnée, au niveau central, par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et, au niveau déconcentré, par les directions régionales de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) et leurs déclinaisons départementales (DDCS et DDCSPP)<sup>339</sup>. Depuis la réforme de l'organisation territoriale de l'État, les missions relatives au domaine de la jeunesse, de l'engagement et du sport ont intégré les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) au sein de chaque rectorat d'académie<sup>340</sup>.

Un deuxième niveau associe la notion de « politiques de jeunesse » à l'ensemble des politiques publiques sectorielles qui ciblent – de façon directe ou indirecte – les jeunes

---

<sup>333</sup> Jordan Parisse, « ['Politiques de jeunesse' : significations et enjeux d'une notion multiforme](#) », *Fiches repères INJEP*, mai 2020, n°50 ; Patricia Loncle « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? », in Valérie Becquet, Patricia Loncle, Cécile Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social éditions, 2012, pp.15-31.

<sup>334</sup> Patricia Loncle (2012), précité ; Jordan Parisse, « [Construire des politiques « intégrées » en direction des jeunes](#) », *Cahiers de l'action*, 2019, n°54, pp.15-22.

<sup>335</sup> Emmanuel Porte, « [L'éducation populaire en France](#) », *Fiches repères INJEP*, mai 2019, n°44.

<sup>336</sup> Jordan Parisse (2020), précité.

<sup>337</sup> Ibid.

<sup>338</sup> Marianne Lassus, *Jeunesse et sports : l'invention d'un ministère (1928-1948)*, Paris, INSEP Editions, 2017.

<sup>339</sup> Jordan Parisse (2020), précité, p. 1.

<sup>340</sup> Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, [Comprendre la réforme transformation jeunesse, engagement et sport](#), lien consulté le 15.06.2024.

en tant que classe d'âge<sup>341</sup> (dont les bornes varient, voire *supra* chapitre 1). Il est donc question ici de l'ensemble des politiques en direction des jeunes. Ces politiques s'organisent autour de différents secteurs de l'action publique, dont certains concernent de manière principale les jeunes, comme par exemple les politiques éducatives (portées par l'administration de l'Éducation nationale et l'enseignement privé sous contrat), les politiques d'insertion sociale et professionnelle (portées en particulier par les Missions Locales et les structures d'information jeunesse) ou encore les politiques des loisirs et du sport (portées notamment par les associations, les centres sociaux et les collectivités territoriales)<sup>342</sup>. En même temps, l'ensemble des autres secteurs de l'action publique a également recours à des formes de ciblage – de façon directe ou indirecte – des jeunes, comme le font par exemple les politiques économiques et fiscales ou les politiques de protection sociale<sup>343</sup>. Comme nous l'avons montré dans le chapitre 4, ces différentes politiques publiques contribuent dès lors à structurer une « citoyenneté socio-économique » des jeunes<sup>344</sup> (voir *supra* chapitre 4).

Enfin, un troisième niveau de signification renvoie à la notion de « politique de jeunesse » au développement d'une approche transversale des politiques en direction des jeunes, dans une logique intersectorielle. Cette approche transversale se matérialise notamment à travers la production, à différents niveaux, de documents d'orientation stratégiques ou budgétaires construits sur la base d'une telle approche<sup>345</sup>. Nous pouvons citer comme exemple d'une telle approche le document de politique transversale en faveur de la jeunesse (annexé au projet de loi de finances de l'État), la mise en place d'un délégué interministériel à la jeunesse, ou les différentes chartes et/ou délibérations adoptées par des collectivités territoriales<sup>346</sup>. Cette approche se concrétise également par la mise en place de démarches partenariales visant explicitement à associer les différents acteurs sectoriels et les jeunes à la définition d'une politique de jeunesse<sup>347</sup>. Par ailleurs, cette approche transversale s'est notamment largement développée au niveau européen<sup>348</sup>, avec l'adoption d'orientations stratégiques – telle que la stratégie européenne pluriannuelle de la jeunesse – ou avec l'émergence et la diffusion de notions telles que celle de « politiques intégrées de jeunesse »<sup>349</sup> qui est aujourd'hui au cœur de plusieurs programmes d'action publique en France, comme dans le programme d'investissement d'avenir jeunesse<sup>350</sup>.

### ***L'absence d'une politique nationale cohérente***

Comme nous venons de le voir, l'État n'est pas absent des politiques de jeunesse, mais des historiens et des sociologues déplorent depuis longtemps les faiblesses des politiques nationales de jeunesse et l'absence d'une politique nationale cohérente de la part

---

<sup>341</sup> Jordan Parisse (2020), précité, p.1.

<sup>342</sup> Ibid., p.2.

<sup>343</sup> Ibid.

<sup>344</sup> Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, Presses universitaires de France.

<sup>345</sup> Jordan Parisse (2020), précité, p.2.

<sup>346</sup> Ibid.

<sup>347</sup> Ibid.

<sup>348</sup> Patricia Loncle (dir.), *L'Europe de la jeunesse: Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'EHESP ; Lasse Siurala, *A European Framework for Youth Policy*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

<sup>349</sup> Voir le numéro spécial « [Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?](#) », *Cahiers de l'action*, 2019, n°54, coordonné par Florence Abadie.

<sup>350</sup> Ibid ; Jordan Parisse (2020), précité, p.2.

de l'État français<sup>351</sup>. Certains avaient donc placé leurs espoirs dans le développement des politiques locales<sup>352</sup>. Or, les travaux menés par Sylvère Angot<sup>353</sup> montrent que les vagues successives de décentralisation ont contribué à vider pour partie les politiques nationales de jeunesse de leur contenu. En cause notamment : le transfert de compétences vers les collectivités locales n'a pas été accompagné par un transfert de moyens de même envergure ; les services déconcentrés de l'État dédiés à la jeunesse ont connu des phases de bouleversement successives au cours des vingt dernières années ne leur permettant ni de s'adapter ni de déployer de nouvelles actions<sup>354</sup>.

Force est de constater que les politiques publiques qui s'adressent à la « jeunesse » (en excluant des politiques qui concernent les jeunes, mais qui sont étiquetées différemment comme les politiques éducatives), se révèlent généralement peu ambitieuses et faiblement financées. Ce constat s'applique aussi bien aux politiques nationales qu'aux politiques développées dans les territoires<sup>355</sup>.

### ***Le développement des politiques de jeunesse des territoires***

Au cours des quatre dernières décennies, la plupart des pays européens a connu l'émergence progressive de politiques de jeunesse déclinées à différents échelons territoriaux en fonction des arrangements institutionnels nationaux. En France, ce sont d'abord les villes, puis les départements, qui se sont mobilisés et, plus récemment, les régions et les territoires intercommunaux<sup>356</sup>.

D'après Patricia Loncle, le développement des politiques de jeunesse des territoires soulève cinq grandes questions : 1) les liens entre État et collectivités locales en la matière, qui apparaissent difficiles à définir ; 2) l'intersectorialité des politiques de jeunesse, qui se révèle importante au vu des frontières des interventions thématiques<sup>357</sup> ; 3) l'existence de nombreuses inégalités territoriales, les territoires étant très diversement engagés pour des raisons diverses ; 4) les intercessions territoriales, impliquant différents échelons de décision ; et enfin 5) les questionnements que ces politiques font naître sur la place accordée aux jeunes dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques publiques.

---

<sup>351</sup> Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022 ; Françoise Tétard, « Les Trente Glorieuses. Recherche politiques de la jeunesse désespérément », *Territoires*, 1995, n°362-363, p. 55-58.

<sup>352</sup> Françoise Tétard, 1995, précité.

<sup>353</sup> Angot, Sylvère, *La « modernisation de l'État », indifférente à l'expertise des services en territoires. La Réforme de l'Administration Territoriale de l'État dans les domaines de la Cohésion sociale et du Développement durable (2009-2015)*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Est, 2020.

<sup>354</sup> Ibid.

<sup>355</sup> Patricia Lelonce, « Jeunesse », In Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, *Dictionnaire des Politiques Territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, pp. 311-315.

<sup>356</sup> Ibid.

<sup>357</sup> Cette question a été mise à l'agenda à la fois par les institutions européennes (Commission et Conseil de l'Europe) et par l'État à travers son appel à projets innovants pour la jeunesse (PIA) qui fait de l'intersectorialité des politiques de jeunesse un critère de sélection des projets, voir: Patricia Loncle (2020), précité.

### *Un champ de recherche encore peu structuré*

La recherche sur ces politiques publiques apparaît comme un champ encore peu structuré<sup>358</sup>. Les *youth studies* sont pour l'instant davantage marquées par la sociologie de la jeunesse que par la sociologie politique ou la science politique ; elles ont jusqu'à maintenant — à quelques exceptions près<sup>359</sup> — assez peu abordé la question des politiques de jeunesse<sup>360</sup>.

#### **Pour aller plus loin :**

- Numéro spécial de la revue *Agora débats/jeunesses* 2022, vol. 92, n° 3, *La jeunesse dans les politiques locales : échelons de décision et partenariats*.
- Valérie Becquet, Patricia Loncle, Cécile Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social éditions, 2012.
- Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, « Mesure des discriminations et politiques de la ville : les avancées récentes des méthodes de testing », *Cahiers de la LCD*, 2022, Hors-série n° 2, pp. 73-83.
- Les Cahiers du Développement Social Urbain 2023, vol.78, n° 2, *Les professionnels de la politique de la ville : entre singularité et adaptation*.
- Patricia Leloncle, « Jeunesse », In Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, *Dictionnaire des Politiques Territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, pp. 311-315.
- Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil, 2022.

### *La lutte contre les discriminations chez les jeunes au niveau local*

Comme nous l'avons déjà constaté dans le cinquième chapitre *supra* lorsque nous avons abordé l'action publique concernant la lutte contre les discriminations (LCD), notamment chez les jeunes, celle-ci se joue plutôt au niveau local en France depuis le début des années 2000. **D'après Thomas Kirszbaum, la politique de la ville fait peu ou prou office de stratégie unique de l'État en matière de prévention et de lutte contre les discriminations**<sup>361</sup>. Il souligne également qu'au vu d'un bilan peu concluant, les collectivités territoriales ont cherché à s'affranchir du cadre d'intervention de la politique de la ville<sup>362</sup>. À partir de la fin des années 2000, et surtout des élections municipales de 2008, les collectivités territoriales ont multiplié les signes d'engagement, en créant des délégations politiques et des missions dédiées au-delà du simple affichage de chartes ou de

---

<sup>358</sup> Patricia Loncle (2020), précité.

<sup>359</sup> Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, PUF, 2018 ; Camille Peugny (2022), ouvrage précité ; voir aussi le numéro spécial de la revue *Agora Débats/Jeunesses* 2022, vol. 92, n°3, sur « La jeunesse dans les politiques locales: échelons de décision et partenariats ».

<sup>360</sup> Ibid.

<sup>361</sup> Thomas Kirszbaum, « [Analyse transversale des réseaux de lutte contre les discriminations](#) », rapport INJEP, 2023, p.4.

<sup>362</sup> Ibid.

déclarations d'intention<sup>363</sup>. Ces initiatives n'ont pas toujours permis de sortir les élus et techniciens en charge de la lutte contre les discriminations d'un certain isolement au sein de leur institution<sup>364</sup>, ni d'institutionnaliser la lutte contre les discriminations grâce à une instrumentation adéquate (budgets, ressources humaines, procédures, programmes d'actions, pilotage, évaluation)<sup>365</sup>. Les initiatives des collectivités locales ne lèvent non plus toutes les incertitudes concernant l'identité propre de la prévention et la lutte contre les discriminations ethnoraciales par rapport à des politiques connexes (diversité, égalité des chances, intégration, insertion...)<sup>366</sup>. Enfin, **le terme même de « discrimination » ne fait pas forcément consensus parmi les acteurs territoriaux, s'agissant notamment des discriminations ethno-raciales ou fondées sur les convictions religieuses qui font l'objet de conflits idéologiques récurrents aboutissant à euphémiser ou à dénier la réalité du problème à traiter**<sup>367</sup>.

Dans son étude de quatre réseaux territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations<sup>368</sup>, Thomas Kirszbaum constate que **les réseaux « de veille et de vigilance » déployés à Aubervilliers, Grenoble-Alpes Métropole, Nantes Métropole et Villeurbanne**, parties prenantes du projet « Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes » soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Fej), **font figure d'exception** dans un contexte d'illégitimité persistante de la prévention et de la lutte contre les discriminations. **Loin d'occulter les discriminations, les réseaux de professionnels mis en place dans ces collectivités s'attachent à repérer, analyser et traiter les discriminations** en agissant sur un double plan : celui de la mobilisation du droit comme outil de lutte contre les discriminations d'une part ; celui du changement au sein des organisations, afin de réduire les risques de discrimination directe, indirecte ou systémique d'autre part.

---

<sup>363</sup> Ibid.

<sup>364</sup> Olivier Noël, « Un consensus politique ambigu. La lutte contre les discriminations raciales » in Didier Fassin (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012, pp. 267-290.

<sup>365</sup> Thomas Kirszbaum (2023), précité.

<sup>366</sup> Ibid.

<sup>367</sup> Mireille Eberhard, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, vol. 4, n°4, 2010, pp. 479-495 ; Elise Lemercier, Elise Palomares, « La disparition. Le traitement de la "question raciale" dans l'action publique locale de lutte contre les discriminations », *Revue Asylon(s)*, n°8, juillet 2010-septembre 2013 ; Gilles Frigoli, « Sociologie d'un bruit de fond : la lutte contre les discriminations ethno-raciales à l'échelon local », in C. Le Bris (dir.), *Les droits de l'homme à l'épreuve du local*, Paris, Mare et Martin, 2020.

<sup>368</sup> Il s'agit de quatre territoires parties prenantes du projet « Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes » soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : Aubervilliers, Grenoble-Alpes Métropole, Nantes Métropole et Villeurbanne. Voir Thomas Kirszbaum, [Analyse transversale des réseaux de lutte contre les discriminations](#), INJEP, 2023.

### Encadré n° 7 : Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)<sup>369</sup>

Le FEJ est porté par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Il finance des dispositifs expérimentaux en faveur des jeunes afin d'améliorer leur insertion professionnelle, économique et sociale. Le FEJ est au centre d'un partenariat original entre l'État et des équipes projet, qui lui permet de promouvoir des démarches expérimentales. Celles-ci se décomposent en trois étapes : l'étude d'une problématique touchant la jeunesse, l'émergence d'actions pertinentes, et l'évaluation de ces actions à travers des méthodes spécifiques permettant d'analyser les effets, les conditions de mise en œuvre ou encore d'en mesurer l'impact. Les enseignements viennent ainsi alimenter à la fois les politiques publiques de la jeunesse à l'échelle nationale et locale, la recherche et les acteurs de terrain.

**Il convient de souligner ici que les Missions Locales** (ainsi que le réseau des points d'information jeunesse) **représentent des acteurs essentiels dans la lutte contre les discriminations en France.** Les Missions Locales mettent en place des initiatives pour outiller les professionnelles des Missions locales et aident et soutiennent les jeunes qui subissent des situations de discrimination face auxquelles elles et ils se sentent souvent impuissants. En 2018, un engagement national des Missions Locales, soutenu par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), a été lancé, qui vise à lutter de manière systémique contre les discriminations. Ce projet<sup>370</sup> se donne pour objectif de sensibiliser et former les professionnels des Missions Locales et les entreprises sur des situations de discriminations ainsi que de créer des ateliers participatifs à destination des jeunes fréquentant les Missions Locales.

#### Pour aller plus loin :

- Roxane Bricet, Samuel James, Antoine Grevin, « [Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations](#) », *INJEP Notes & Rapports*, 2023, 10.
- Marie-Christine Cerrato Debenedetti, *La lutte contre les discriminations ethnoraciales en France. De l'annonce à l'esquive (1998-2016)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

---

<sup>369</sup> Roxane Bricet, Samuel James, Antoine Grevin, « Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations », *INJEP Notes & Rapports*, 2023, 10, p.19.

<sup>370</sup> Ce projet est déployé au niveau national dans le cadre du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ) par l'ARDML Sud PACA, ainsi que sur l'action menée par la Mission Locale Saint-Denis Pierrefitte, en partenariat avec l'Université Paris VIII, pour plus d'informations voir <https://www.unml.info/actualites/nos-actualites/lutte-contre-les-discriminations-un-engagement-national-des-missions-locales-pour-lutter-de-facon-systemique-contre-les-discriminations/>.

## Chapitre 7. Rapport à l'information, aux médias et réseaux sociaux

Depuis les années 1990 et la révolution digitale, les jeunes apparaissent comme précurseurs dans l'usage des nouveaux moyens d'information numériques et sont souvent présentés comme de *digital natives*. En effet, c'est une évidence empirique que la grande majorité des jeunes est aujourd'hui très « connectée » à internet via un smartphone et/ou un ordinateur<sup>371</sup>. 94 % des 12-17 ans et 89 % des 18-24 ans ont une connexion internet à domicile, contre 85 % de l'ensemble de la population<sup>372</sup>. Bien que 47,4 millions de Français se connectent chaque jour à Internet et y passent 2h24 de leur temps quotidien en moyenne, ce sont les plus jeunes (15-24 ans) qui restent les plus actifs avec près de 4h d'activité sur internet par jour<sup>373</sup>.

De manière générale, l'activité numérique est aujourd'hui largement dominée par les sites de réseaux sociaux numériques (RSN). Cela s'observe dans la population française en général, mais surtout chez les jeunes. Les 15-24 ans consomment 2h24 sur les réseaux sociaux et messageries, alors que l'internaute moyen y consacre 56 min par jour<sup>374</sup>. Et alors que les Français consultent en moyenne 3,5 réseaux sociaux et messageries par jours, chez les 15-24 ans, ce chiffre s'élève à 4,4<sup>375</sup>.

### Les inégalités dans les usages numériques

Si les inégalités d'accès à internet se sont considérablement réduites<sup>376</sup>, elles ont été remplacées par les inégalités d'usages du numérique. Plutôt qu'évoquer une fracture numérique de « troisième génération », certains chercheurs parlent d'une homologie structurale entre l'espace numérique et l'espace social « réel »<sup>377</sup>. Les usages du web sont donc eux aussi socialement très différenciés<sup>378</sup>. Il semble que **les trois variables lourdes structurant le choix des RSN, des sites web à consulter et les usages du numérique, sont l'âge, le genre et la position sociale des internautes**<sup>379</sup>.

Il est évident aujourd'hui que les différents sites des RSN connaissent des audiences très segmentées du point de vue de l'âge. Facebook et Twitter sont les RSN qui connaissent l'audience la plus diversifiée d'un point de vue générationnel, puisque les personnes les plus âgées n'y sont pas sous-représentées<sup>380</sup>. Cependant, Facebook est également le seul réseau social où les adolescents (15-17 ans) sont sous-représentés et sur lequel ils passent le moins de temps. Ce phénomène de « désertion » juvénile de Facebook s'explique notamment par l'arrivée progressive de la génération de leurs parents, voire grands-parents sur ce réseau social. À la recherche d'un espace où ils et elles peuvent échanger entre pairs et sans le regard voire contrôle parental, les jeunes ont commencé à privilégier d'autres

---

<sup>371</sup> Crédoc, *Baromètre du numérique, édition 2022, Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, Paris, Arcep, 2022.

<sup>372</sup> Ibid.

<sup>373</sup> Médiamétrie, *L'Année Internet 2023. L'internet un mode d'influence*, 2023.

<sup>374</sup> Ibid.

<sup>375</sup> Ibid.

<sup>376</sup> Crédoc (2022), précité.

<sup>377</sup> Jullien Boyadjian, « Les logiques sociales de structuration de l'audience de l'internet français », *Réseaux*, 2024, 1, n°243, pp. 67-101.

<sup>378</sup> Dominique Boullier, *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Colin, 2019.

<sup>379</sup> Boyadjian (2024), précité.

<sup>380</sup> Ibid.

réseaux sociaux, tel Snapchat (lancé en 2011), TikTok (lancé en 2016) ou encore Twitch (lancé en 2011)<sup>381</sup>. Plusieurs recherches françaises et internationales soulignent que **le choix des jeunes d'utiliser d'autres RSN que les générations plus anciennes est avant tout une forme de distinction et distanciation des parents en vue d'une émancipation individuelle.**

### **Utilisations des réseaux sociaux : entre émancipation individuelle et construction d'identité**

La place importante qu'occupent les divers RSN dans la vie des jeunes nécessite de comprendre ce qui s'y joue et la manière dont les adolescents envisagent l'articulation de leur vie en ligne et hors ligne. De nombreux travaux sociologiques soulignent que **l'usage juvénile des médias sociaux est associé à l'apprentissage d'une forme d'autonomie vis-à-vis de la sphère familiale, et à l'intégration à la sociabilité des pairs, qui elle-même participe au processus d'émancipation individuelle**<sup>382</sup>. Les médias sociaux (comme Instagram, YouTube ou TikTok) modifient ainsi la façon dont les adolescents construisent leur identité, dans la recherche d'une appartenance commune et en quête de reconnaissance sociale par les pairs.

*« Sur YouTube s'observe la création d'une multitude de communautés d'appartenance, autour de thématiques et de préoccupations très variées, mais qui toutes expriment le besoin de se reconnaître les unes dans les autres et de partager un sentiment identitaire commun. Que ce soit autour du véganisme, de la transsexualité, du féminisme, des mangas, des jeux vidéo, de la cosmétique ou de la lecture, différentes communautés de pratiques et d'intérêts se constituent comme autant de niches identitaires. Ce qui rassemble les vidéastes et leur public autour de ces contenus, c'est le sentiment de partager un vécu et une expérience communs »*<sup>383</sup>.

La portée immense de l'espace numérique et l'accès à différents modes de vie et aux nombreux modèles qui en découlent offrent aux jeunes d'aujourd'hui, par rapport aux générations précédentes, beaucoup plus de possibilités de s'émanciper et/ou de rompre avec leur milieu social d'origine. De ce fait, les usages du numérique des jeunes sont en phase avec les injonctions individualistes de leur temps. Par ailleurs, cela n'empêche pas les jeunes de se rapprocher et lier à leurs pairs à travers ces activités.

---

<sup>381</sup> Boyadjian (2024), précité ; Julien Boyadjian, *Jeunesses connectées. Les digital natives au prisme des inégalités socio-culturelles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022.

<sup>382</sup> Irène Bastard, « Quand un réseau confirme une place sociale. L'usage de Facebook par des adolescents de milieu populaire », *Réseaux*, 2018, 2-3, n°208-209, p. 121-145 ; Claire Balleys, « 'Nous les mecs.' La mise en scène de l'intimité masculine sur YouTube », in Éric Dagiral, Olivier Martin (dir.), *L'ordinaire d'Internet. Le Web dans nos pratiques et relations sociales*, Paris, Armand Colin, 2016, pp.182-202 ; Claire Balleys, « L'incontrôlable besoin de contrôle. Les performances de la féminité par les adolescentes sur YouTube », *Genre, sexualité & société*, 2017, n°17 ; Bordet, Joëlle. « Les réseaux sociaux et les adolescents des quartiers populaires », *Topique*, 2024, vol. 160, n° 1, pp. 71-82 ; Danah Boyd, *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, New Haven, Yale University Press, 2014.

<sup>383</sup> Claire Balleys, « Comment les adolescents construisent leur identité avec Youtube et les médias sociaux », *NECTART*, 2018, 1, n°6, p.129.

## **L'activité numérique : source d'espoirs et d'inquiétudes en partie scientifiquement infondées**

La forte activité numérique des jeunes a généré un certain nombre d'espoirs et d'inquiétudes. Tout d'abord, il y avait l'espoir que l'internet et les usages numériques pourraient mobiliser davantage les jeunes grâce à l'engagement politique en ligne<sup>384</sup>. En même temps, étant donné que les différents sites de réseaux sociaux numériques (RSN) apparaissent également comme les principaux supports sur lesquels sont diffusés des éléments « désinformation » par un certain nombre d'acteurs mal intentionnés<sup>385</sup>. Une des craintes qui apparaît régulièrement dans le débat public est que les jeunes seraient plus enclins à la désinformation à cause de leur plus grande activité sur les RSN.

### ***Le numérique n'est pas un levier pour l'engagement politique juvénile en général, mais plutôt pour certaines catégories de la jeunesse***

La recherche consacrée à la participation politique en ligne est notamment structurée autour d'un débat concernant la capacité des technologies numériques à redynamiser la participation politique des citoyennes et citoyens<sup>386</sup>. D'un côté, les défenseurs de la thèse de la « mobilisation » mettent en avant les effets, aussi modestes soient-ils, du numérique sur la mobilisation de certains publics habituellement très peu engagés sur le plan politique. De l'autre côté, les tenants de la thèse de la « normalisation » soulignent la reproduction des inégalités sociales de participation politique constatées hors-ligne. En d'autres termes, les individus les plus militants en ligne le sont aussi hors ligne et inversement<sup>387</sup>. Seuls les jeunes constituent une exception à cette tendance. Or, constater que les catégories jeunes sont surreprésentées dans les enquêtes dédiées à la participation politique en ligne ne suffit pas à affirmer que le numérique serait un levier pour l'engagement politique de la jeunesse dans son ensemble<sup>388</sup>.

En réalité, une grande partie des études s'intéressant à la participation politique en ligne des jeunes souffre de biais méthodologiques. D'un côté, ces études sont souvent basées sur des échantillons de jeunes très restreints (moins de 750 répondants), ce qui rend difficile l'analyse des divergences des diverses catégories sociales de jeunes en la matière<sup>389</sup>. De l'autre côté, un nombre non négligeable d'études sur l'engagement des

---

<sup>384</sup> Peter Dahlgreen, *Young Citizens and New Media: Learning for Democratic Participation*. London, Routledge, 2007.

<sup>385</sup> Jean M. Twenge, W. Keith Campbell, « Associations between screen time and lower psychological well-being among children and adolescents: Evidence from a population-based study », *Preventive Medicine Reports*, 2018, vol. 12, pp. 271-283.

<sup>386</sup> Fadi Hirzalla, Liesbet Van Zoonen, Jan De Ridder, « Internet use and political participation: Reflections on the mobilization/normalization controversy », *The Information Society*, 2011, 27, pp. 1-15.

<sup>387</sup> Eszter Hargittai, Yuli P. Hsieh, « Digital Inequality », in *Oxford Handbook of Internet Studies*. William H. Dutton (dir.), Oxford, Oxford University Press, 2013 ; Anastasia Magat, Marie Neihouser, « Les votes se jouent-ils sur les réseaux sociaux ? », in Vincent Tiberj, Kevin Brookes, Anja Durovic, Tristan Haute, Romain Mespoulet, Simon Persico, Max-Valentin Robert et Amaïa Courty (dir.), *Si éloignés, si fragmentés. Partis et citoyens après 2022*, Paris, Presses universitaires de France, 2024, pp. 303-318. ; Pippa Norris, « Digital divide: Civic engagement, information poverty, and the Internet worldwide », Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

<sup>388</sup> Julien Boyadjian, « Les rapports socialement différenciés des publics jeunes à la participation politique en ligne », *Pôle Sud*, 2020, 2, n°53, pp. 117-134.

<sup>389</sup> Shelley Boulianne, Yannis Theocharis (2020). « Young People, Digital Media, and Engagement: A Meta-Analysis of Research », *Social Science Computer Review*, 2020, vol. 38, n°2, pp. 111-127.

jeunes en ligne s'appuie uniquement sur des échantillons de jeunes étudiants dans l'enseignement supérieur<sup>390</sup>. En raison de leur design d'enquête, ces études laissent donc de côté une grande partie de la population adolescente. Pour le moment, il y a donc un déficit d'études représentatives qui permettent de tirer des conclusions plus précises sur l'engagement politique des jeunes sur Internet. Une des rares enquêtes françaises réalisées auprès de 1370 jeunes, aux origines sociales diversifiées, montre cependant que les jeunes qui participent politiquement en ligne ne constituent qu'une petite minorité, dont l'activisme dissimule des rapports plus contrariés et distants à la participation politique<sup>391</sup>.

### ***Les jeunes courent moins de risques de consommer de la désinformation en ligne que d'autres groupes d'âge***

L'idée selon laquelle les jeunes seraient plus sujets à la désinformation que d'autres franges de la population est souvent justifiée par la forte activité numérique des jeunes et par la propagation grandissante des *fake news* sur cet espace. Bien que la portée du phénomène de la désinformation sur internet semble limitée, étant donné que seule une petite fraction du public en ligne est exposée aux fausses nouvelles<sup>392</sup>, l'impact de ces dernières pour cette petite fraction du public peut être très important<sup>393</sup>. Contrairement aux idées reçues, les plus importants consommateurs de « désinformations » ne sont pas les plus jeunes (ou les moins politisés), mais au contraire les internautes les plus âgés (et les plus politisés). D'après une étude américaine, les plus de 65 ans ont diffusé 7 fois plus de fausses nouvelles que les jeunes de 18 à 29 ans sur Facebook<sup>394</sup>. Des recherches françaises soulignent, par ailleurs, l'importance de la prise en compte de l'hétérogénéité de la jeunesse dans le rapport à l'information. Les jeunes issus de milieux populaires sont plus enclins à la non-information qu'à la désinformation. En même temps, les étudiants issus des formations élitistes ou des milieux les plus favorisés sont soumis à une logique d'exposition sélective à l'information moins forte sur les réseaux sociaux que sur d'autres médias<sup>395</sup>. Autrement dit, ces jeunes suivent plusieurs sites d'information sur les réseaux sociaux et reçoivent ainsi une offre assez riche et équilibrée d'informations sur les événements nationaux et mondiaux.

#### **Pour aller plus loin :**

- Dominique Boullier, *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Colin, 2019.
- Julien Boyadjian, *Jeunesses connectées. Les digital natives au prisme des inégalités socio-culturelles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022.
- Anne Cordier, Séverine Erhel (dir.), *Les enfants et les écrans, Collection Mythes et réalités*, Paris, Editions RETZ, 2023.

---

<sup>390</sup> Ibid.

<sup>391</sup> Julien Boyadjian « Les rapports socialement différenciés des publics jeunes à la participation politique en ligne » (2020), précité.

<sup>392</sup> Nir Grinberg, Kenneth Joseph, Lisa Friedland et al., « Fake news on Twitter during the 2016 U.S. presidential election », *Science*, 2019, 363, 6425, pp. 374-378.

<sup>393</sup> Edson Tandoc, « The facts of fake news: A research review », *Sociology Compass*, 2019, 13, pp. 1-9.

<sup>394</sup> Grinberg et al. (2019), précité.

<sup>395</sup> Julien Boyadjian, « Désinformation, non-information ou sur-information ? Les logiques d'exposition à l'actualité en milieux étudiants », *Réseaux*, 2020, 4, 222, pp. 21-52.

## **Chapitre 8. Représentations, émancipation et pouvoir d’agir des jeunes**

On l’a dit, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 17,4 % de la population totale en France. Comment se fait-il que la jeunesse ne soit pas en mesure de convertir son poids démographique en influence politique, c’est-à-dire en mesure de peser sur les choix collectifs qui détermineront pourtant la vie des membres de ces groupes ? Un « pouvoir gris »<sup>396</sup> est-il en train de s’imposer ? Il y a un déficit d’offre politique par l’évolution des valeurs des jeunes confrontés à des expériences vécues comme injustes et à une société qui n’entend pas les idées progressistes qui sont les leurs (voir *infra* chapitre 9). Au-delà des enjeux politiques, la centralité des inégalités de patrimoine radicalise aussi les traits d’une organisation sociale défavorable aux entrants et privilégiant la rente sur l’activité (voir *supra* chapitre 5). On peut ajouter que les représentations de la jeunesse sont parfois caricaturales et dénotent d’un certain manque de considération, qui se ressent sur les représentations des professionnels de la jeunesse. Pour renforcer leur émancipation et leur pouvoir d’agir, l’éducation, tout comme l’énonciation et la garantie des droits des jeunes constituent des enjeux centraux aujourd’hui.

### **Des représentations parfois caricaturales de la jeunesse**

Comme nous l’avons rappelé, c’est un ensemble de conditions et de ressources qu’elles soient économiques, de patrimoine, culturelles ou éducatives, agrégées et articulées aux socialisations plus horizontales des enfants (dont les cultures juvéniles et les sociabilités entre pairs) qui confèrent des trajectoires contrastées et inégales d’enfances et de jeunesse (voir *supra* chapitres 4, 5 et 6). Pourtant, les représentations sociales ordinaires de l’enfance ou de la jeunesse manquent parfois de nuances, au risque de la caricature. Les images divulguées de l’enfance oscillent trop souvent entre celle de petits singes savants ou génies avant l’heure, et celle d’agent nuisible, car super contaminateurs de microbes, virus et bactéries, ou auteurs de nuisances par casse, cris, désordres, colères, pleurs et caprices, voire ruse et perfidie. Des espaces dans les trains et dans les restaurants leur sont alors réservés, des hôtels ou centres de soins et de repos les bannissent, des répulsifs auditifs anti-jeunes sont commercialisés. Trop souvent, c’est une des singularités identitaires qui vient définir et recouvrir l’identité de l’enfant ou du jeune : mineur non accompagné (MNA), « porteur » de trouble du spectre de l’autisme (TSA), descendants d’immigrés de 3<sup>e</sup> génération, à haut potentiel intellectuel (HPI), transgenre, hautement perturbateur, en surpoids, de famille monoparentale, etc., la liste est longue. Ici, l’enfant n’est ni sujet, ni compétent, ni considéré pour tout ce qu’il est et tout ce qu’il fait, mais pour ce qu’il deviendra ou pourrait devenir si ce n’est pour tout ce qu’il n’est pas ou tout ce qu’il ne fait pas : une lecture en creux, jamais en plein.

### **Le jeu libre ou l’éducation à la décision**

Dès lors, comment regarder l’enfance et sous quel prisme pour ne pas tomber dans ceux tantôt catastrophiste, tantôt réducteur ? Comment accompagner les professionnels

---

<sup>396</sup> Henry J. Pratt, *The Grey Lobby*, University of Chicago, Chicago, 1976; Achim Goerres, *The Political Participation of Older People in Europe. The Greying of Our Democracies*, London, Palgrave Macmillan, 2009; Voir, pour la France, Jean-Philippe Viriot-Durandal, *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression des retraités*, PUF, Paris, 2003 ; Vincent Tiberj, « L’impact politique du renouvellement générationnel. Une comparaison franco-américaine », *Agora Débats/Jeunesses*, 2009, 1, n°51, pp. 125-141.

pour qu'ils considèrent les enfants et les jeunes, les reconnaissent comme des sujets capables et dignes d'attention ? Ici, la proposition est double : en les accompagnant à regarder les enfants et jeunes pour tout ce qu'ils sont et font, en plaidant pour une éducation des enfants à la décision, des prérequis à une participation à la vie démocratique. **Cette éducation à la décision peut se réaliser dès la prime enfance, au travers du jeu et singulièrement avec le jeu libre.** Par et dans le jeu — activité sérieuse et capitale de l'enfance (et de l'adolescence) — se réalise une éducation à la décision parce que l'enfant peut choisir le jeu, le scénariser, décider s'il va y jouer seul ou avec d'autres enfants, peut suivre ses propres règles ou celles établies de concert avec les autres, peut résoudre — y compris par le retrait — les conflits dans le jeu et décider du moment où il souhaite mettre fin au jeu ; alors il apprend et expérimente intrinsèquement la libre décision et, par-delà, la future « participation à ». En France, depuis 1968, les ludothèques ont fait ce pari, celui d'éduquer les enfants et les jeunes à la décision en donnant à jouer aux enfants et adolescents, à leurs parents et grands-parents, mais également à celles et ceux qui les ont temporairement en charge. Sans se présenter comme laboratoire de la vie démocratique, c'est néanmoins ce que les ludothèques participent à accomplir.<sup>397</sup>

### **L'enjeu de la reconnaissance des droits des jeunes et de leur effectivité**

**Les droits des jeunes, leur énonciation et leur effectivité, constituent une question centrale de l'état de la jeunesse dans la France d'aujourd'hui.** Certes, les politiques de la jeunesse s'appuient de plus en plus sur les droits des enfants — (0-18 ans) donc des jeunes —, mais surtout sur les droits à la protection. D'ailleurs, l'histoire de la construction des droits des enfants et des jeunes montre très bien cette prévalence<sup>398</sup>. Les droits d'émancipation sont peu convoqués et lorsqu'ils le sont, cela crée paradoxalement une frustration chez les jeunes puisque ces droits ne sont pas suffisamment appliqués<sup>399</sup>. Par exemple, la Convention internationale des droits de l'enfant (précitée) a reconnu aux jeunes le droit d'expression, le droit d'opinion et le droit d'association (articles 12 à 15). En ce sens, le devoir des adultes est de protéger les enfants, leur assurer la sécurité physique, morale et affective, préalable à la relation éducative. L'effectivité de ces droits et la possibilité de les exercer et d'en jouir demeurent très insuffisantes aujourd'hui en France<sup>400</sup>. Qualifiés également de capacitaires, ces droits sont comme écrasés par les droits à la protection (qui sont en fait davantage des devoirs de la société vis-à-vis des enfants et des jeunes) et relégués derrière la notion complexe et parfois dévoyée d'intérêt de l'enfant, du jeune. Des recherches mobilisant les sciences participatives montrent que la parole des jeunes, leur agentivité, c'est-à-dire — au-delà de leur expression — leur capacité à être des

---

<sup>397</sup> Yannick Hernandez, Stéphanie Rubi, Pascal Tozzi, « Ludothécaires et champ professionnel du jeu : Entre politisation de l'action territoriale et défense d'une 'juridiction' singulière », *Agora débats/jeunesses*, 2021, 89, pp. 95-111. Nathalie Roucous, Nadège Haberbusch, « Culture enfantine, jouets et jeu symbolique en ludothèque » In S. Rayna, G. Brougère (dir.), *Jeu et cultures préscolaires*, Lyon, INRP, 2010, pp. 191-224.

<sup>398</sup> Yves Denéchère, David Niget (dir.), *Droits des enfants au XX<sup>e</sup> siècle. Pour une histoire transnationale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015.

<sup>399</sup> Karl Hanson, Olga Nieuwenhuys (eds.), *Reconceptualizing Children's rights In International Development: Living Rights, Social Justice, Translations*, Cambridge University Press, Cambridge, 2013.

<sup>400</sup> Yves Denéchère (dir.), *La parole de l'enfant au bénéfice de ses droits*, Presses universitaires de Liège, Liège, 2019.

agents actifs de leur propre vie, à exercer un contrôle et une régulation de leurs actes<sup>401</sup>, est très en deçà de ce que les spécialistes étrangers du développement du pouvoir d’agir et de l’autonomisation présentent comme des objectifs atteignables<sup>402</sup>. Ces recherches associant des enfants ou des jeunes en tant que partenaires (*Participatory Action Research*) sont bien développées dans plusieurs disciplines, notamment la géographie, l’anthropologie, la sociologie et les sciences de l’éducation<sup>403</sup>. Dans ce type de réflexions et de recherches, les jeunes sont des acteurs à part entière et non plus perçus comme des objets de recherche ou des êtres passifs. Les jeunes sont en effet des membres de la société d’aujourd’hui, et ne doivent pas seulement être considérés pour ce qu’ils seront demain<sup>404</sup>. **La citoyenneté ne se réduit pas au droit de vote et donc à l’exercice de celui-ci après 18 ans, elle doit se conjuguer dès avant et les jeunes doivent de sentir reconnus en tant que citoyens, écoutés, agissants.** Par exemple, l’historiographie récente de la jeunesse interroge non seulement l’histoire des politiques de la jeunesse, mais aussi l’histoire du point de vue des jeunes concernés. Ceux-ci sont en effet capables de s’exprimer, par des actes et écrits de protestation ou de revendication sur les politiques qui les concernent. La dimension citoyenne de la parole des jeunes ne peut se résumer à des conseils municipaux de jeunes, ou des organes équivalents, qui se sont développés en France surtout à partir des années 1980. Car quel est véritablement leur impact ou tout simplement leur influence sur les politiques qui les concernent<sup>405</sup>? Les jeunes ont-ils une prise, une marge de manœuvre sur la production institutionnelle de la jeunesse<sup>406</sup>? Ces travaux ont conduit à s’interroger sur les meilleurs moyens de permettre aux jeunes d’évaluer les services fournis<sup>407</sup>.

#### **Pour aller plus loin :**

- Crédoc, « [Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans en 2019](#) », Étude réalisée pour l’Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), 2020.
- Marie Cartier, Marie-Hélène Lechien, Eve Meuret-Campfort, « “Introduction” au dossier “Hiérarchies et conflictualité dans l’accueil des petits enfants” », *Sociétés contemporaines*, 2014, 95-3, pp. 5-28.
- Yves Denéchère (dir.), *La parole de l’enfant au bénéfice de ses droits*, Presses universitaires de Liège, Liège, 2019.
- Yves Denéchère, David Niget (dir.), *Droits des enfants au XX<sup>e</sup> siècle. Pour une histoire transnationale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015.

<sup>401</sup> Annie Jézégou, « L’agentivité humaine : un moteur essentiel pour l’élaboration d’un environnement personnel d’apprentissage », *Sticef*, 2014, n°21, pp. 239-286.

<sup>402</sup> Yann Le Bossé, *Sortir de l’impuissance : invitation à soutenir le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectivités*, Ardis, Québec, 2016.

<sup>403</sup> Kay Tisdall, John M. Davis, Malcolm Hill, Alan Prout, *Children, young people and social inclusion. Participation for what?*, Bristol University Press, Bristol, 2006.

<sup>404</sup> Pia Christensen, Allan Prout, « Working with ethical symmetry in social research with children », *Childhood: A Global Journal of Child Research*, 2002, vol. 9, n°4, pp. 477-497.

<sup>405</sup> Damien Boone, « À chacun sa place : la limitation de l’action politique des enfants dans la ville. Le cas des conseils municipaux d’enfants (CME) », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2016, 111, pp. 90-99.

<sup>406</sup> Véronique Pache Huber, Charles-Édouard de Suremain, Elise Guillermet, *Production institutionnelle de l’enfance. Déclinaisons locales et pratiques d’acteurs*, Presses universitaires de Liège, Liège, 2016.

<sup>407</sup> Liz Todd, « Critical dialogue, critical methodology: bridging the research gap to young peoples’ participation in evaluating children’s services », *Children’s Geographies*, 2012, 10, pp. 187-200.

## Chapitre 9. Abstention, engagement et participation à la vie de la cité

La participation des jeunes à la vie politique de la nation est souvent questionnée et vue comme un révélateur de leur intégration dans la société. C'est pour cela que « l'engagement » est promu dans nombre de politiques de jeunesse et que l'abstention politique des jeunes est régulièrement discutée. Or, la recherche montre que, malgré un fort taux d'abstention, les jeunes sont beaucoup plus engagés qu'on ne le pense, mais selon des modalités différentes de celles des anciennes générations.

### Transformation de la citoyenneté et rapport à la démocratie

Pour comprendre l'ampleur et les implications des mutations touchant à la citoyenneté dans le renouvellement des générations, il faut interroger celle-ci dans sa dimension empirique comme dans sa dimension normative. Pour cela, différentes grilles d'interprétation mises au jour dans les travaux récents de science politique peuvent être mobilisées et permettent de pointer certains changements de paradigmes décisifs : le développement d'une citoyenneté critique<sup>408</sup>, un affaiblissement de la norme civique du devoir de voter<sup>409</sup>, une individualisation du lien social comme du lien politique, une délégation de la décision politique aux experts chez certains, enfin l'affirmation et la légitimation d'une culture politique protestataire. Ces mutations sont observées dans la plupart des démocraties occidentales contemporaines et affectent les relations des citoyens à l'univers de la politique<sup>410</sup>. La citoyenneté d'aujourd'hui doit désormais compter avec une défiance grandissante envers les institutions et le personnel politiques, avec une demande de démocratie directe qui se fait au détriment de la confiance dans la démocratie représentative, avec une extension de l'abstention, l'installation d'un rapport intermittent au vote et une demande de reconnaissance du vote blanc.

**Le rapport des jeunes à la démocratie est ambivalent, entre défiance et attentes de plus de participation. Il n'est pas non plus homogène<sup>411</sup>.** La pandémie de Covid-19 et le contexte actuel plus global suscitent un élan de mobilisations sociales et une envie de participer à la société, y compris par des modes opératoires contestataires auxquels les jeunes générations adhèrent<sup>412</sup>. La canalisation de ces désirs de participer à la société et d'y occuper une place est néanmoins empêchée par un décalage grandissant entre l'offre politique traditionnelle et leurs aspirations.

---

<sup>408</sup> Pippa Norris, *Critical Citizens. Global Support For Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

<sup>409</sup> Russel J. Dalton, « Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation », *Political Studies*, 2008, vol. 56, n°1, pp. 76-98.

<sup>410</sup> Russel J. Dalton, *The Good Citizen: How a Younger Generation is Reshaping American Politics*, CQ Press, 2008 ; Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent : Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

<sup>411</sup> Manon Pisani, Kenza Occansey, *Engagement et participation démocratique des jeunes*, Rapport du Conseil économique, social et environnemental, 2022.

<sup>412</sup> Vincent Tiberj, « Trop apathiques ou trop remuants ? Générations et participation politique », in Laurent Lardeux et Vincent Tiberj (dir.), *Générations désenchantées. Jeunesse et démocratie*, Paris, La documentation Française, 2021, pp.145-166.

## Jeunes et participation électorale

**Longtemps la participation politique s'est résumée au vote et de ce point de vue on ne peut que constater la montée de l'abstention chez les jeunes en France<sup>413</sup> et dans d'autres démocraties libérales<sup>414</sup>.** L'âge serait la principale inégalité de participation électorale devant le diplôme ou la profession<sup>415</sup>. D'ailleurs, parmi les jeunes, on constate de fortes différences selon leur niveau de diplôme, leur localisation géographique (voir *supra* chapitre 6) et leurs origines sociales.

### *Une transformation du rapport au vote portée par les nouvelles générations*

Plusieurs travaux réalisés dans différents pays et à différents moments tendent à interpréter ces transformations en insistant sur l'effet du cycle de vie. Le chercheur américain Lester W. Milbrath<sup>416</sup> avait déjà constaté dans les années 1960 que le vote vient en vieillissant. Mark N. Franklin<sup>417</sup> l'a également montré à partir des enquêtes électorales américaines. Les entrants sur la scène électorale outre-Atlantique s'avèrent toujours les moins participants, que cette entrée s'effectue dans les années 1960, 1980 ou 2000. Puis leur participation progresse avec l'âge pour se rapprocher de leurs aînés. Pour plusieurs chercheurs, cet effet tient au franchissement de différentes étapes lors de ces années de jeunesse. Highton et Wolfinger<sup>418</sup> ont estimé pour les États-Unis que devenir propriétaire de son logement, passer plus de 3 ans au même endroit ou entrer sur le marché du travail font progresser les chances de voter de 5 % de 10 % et de 6 % respectivement. Anne Muxel<sup>419</sup> en France a noté que **le rapport au vote et le rapport à la politique font l'objet d'une « période de moratoire » chez les jeunes**. Durant cette période, ils mettent du temps à s'inscrire, votent moins souvent et leurs identités politiques restent fragiles. Mais, à mesure qu'ils finissent leurs études, s'installent dans une ville et dans la vie professionnelle, fondent un foyer et deviennent parents, alors ils prennent le chemin des urnes. Ces recherches pourraient laisser penser que **la faible participation électorale des jeunes ne serait que transitoire. Les jeunes deviendraient des citoyens comme les autres avec l'âge. Or, c'est plus compliqué.**

En effet, on assiste en France et dans d'autres démocraties occidentales à une **transformation du rapport au vote, porté par le renouvellement générationnel**. Plusieurs travaux pointent l'importance politique de ce phénomène démographique sur la

---

<sup>413</sup> Tristan Haute, Vincent Tiberj (dir.), *Extinction du vote ?* Paris, Presses universitaires de France, 2022 ; Anne Muxel, *Politiquement jeune*, Editions de l'Aube, Paris, 2018.

<sup>414</sup> Filip Kostelka, André Blais, « The Generational and Institutional Sources of the Global Decline in Voter Turnout », *World Politics*, 2021, vol. 73, n°4, pp. 629-67.

<sup>415</sup> Céline Braconnier, Baptiste Coulmont, Jean-Yves Dormagen, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale : Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, 2017, 67(6), pp. 1023-1040.

<sup>416</sup> Lester W. Milbrath, *Political participation: How and why do people get involved in politics?* Chicago: Rand McNally and Company, 1985.

<sup>417</sup> Mark N. Franklin, *Voter turnout and the dynamics of electoral competition in established democracies since 1945*, Cambridge University Press, 2004.

<sup>418</sup> Benjamin Highton, Raymond Wolfinger, « The first seven years of the political life cycle », *American Journal of Political Science*, 2001, vol. 45, n°1, pp. 202-209.

<sup>419</sup> Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

participation, les valeurs ou le rapport aux élites<sup>420</sup>. Plus précisément, le renouvellement générationnel aboutit à un décentrement du vote<sup>421</sup> qui ne recule pas avec l'avancée en âge de ces générations<sup>422</sup>. Ce nouveau rapport au vote est selon certains chercheurs moins le signe d'une crise de civisme dans ces générations, mais bien d'une remise en cause de la « remise de soi » qui va avec le vote en France et ailleurs. C'est un changement de culture citoyenne, qui passe du citoyen allégeant ou du citoyen de devoir<sup>423</sup> à un citoyen assertif<sup>424</sup> ou même à un citoyen distant, plus critique<sup>425</sup>.

### *Le vote intermittent devient majoritaire, notamment chez les jeunes femmes*

Par ailleurs, ce décentrement du vote se caractérise également par la **montée en puissance du vote intermittent**<sup>426</sup> désormais majoritaire dans les générations post *baby-boomers* (1960-1979) et milléniaux (1980-2000). **Les jeunes générations de femmes sont davantage concernées par ce phénomène du vote intermittent**<sup>427</sup>. Autrement dit, contrairement aux hommes de leur âge, elles ne vont pas systématiquement voter à toutes les élections, ni s'abstenir systématiquement, mais plutôt privilégier certains scrutins plus que d'autres. En l'occurrence, elles semblent préférer surtout les élections nationales, telles que l'élection présidentielle ou les élections législatives en France<sup>428</sup>. Cette tendance a été également démontrée de façon comparative au niveau européen<sup>429</sup>.

**Figure n° 3 :** Probabilités prédites pour la participation au 1er tour de l'élection présidentielle par genre et cohorte de naissances (figure de gauche) et les écarts de participation entre les femmes et les hommes par cohorte de naissance (figure de droite)

---

<sup>420</sup> Maria Grasso, *Generations, Political Participation and Social Change in Western Europe*, London: Routledge, 2016 ; Ronald Inglehart, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990 ; Dalton (2008) précité ; Tiberj (2017) précité.

<sup>421</sup> Vincent Tiberj, « Le vote décentré? Renouvellement générationnel et rapport à la participation électorale en France », *Revue française de science politique*, 2018, vol. 68, n° 5, pp. 821-845.

<sup>422</sup> Vincent Tiberj, « Voter ne suffit plus: Renouvellement générationnel, rapport à l'élection et transformation de la participation politique », *Agora débats/jeunesses*, 2020, n° 86, pp.143-159 ; Gema M. Garcia Albacete, *Young People's Political Participation in Western Europe: Continuity or Generational Change?* Londres, Palgrave Macmillan, 2014.

<sup>423</sup> Dalton (2008), précité.

<sup>424</sup> Russel Dalton, Christian Welzel (Eds.), *The civic culture transformed: From allegiant to assertive citizens*, Cambridge University Press, 2014.

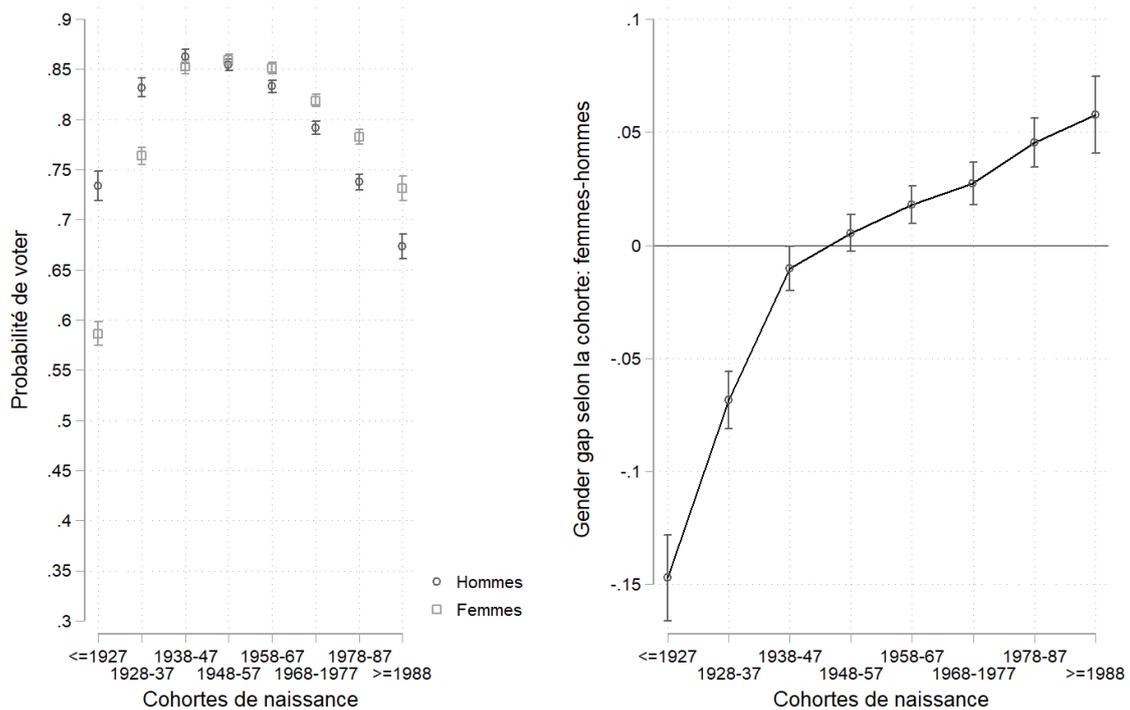
<sup>425</sup> Tiberj (2017), précité.

<sup>426</sup> François Héran, « Voter toujours, parfois. . . ou jamais », in B. Cautrès, N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 351-367.

<sup>427</sup> Elisabeth Algava, Kilian Bloch, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première*, 2022, n° 1929, pp.1-4.

<sup>428</sup> Anja Durovic, « Des avancées paradoxales. Inégalités générationnelles et de genre dans la participation politique en France (1981-2018) », *Revue française de science politique*, 2024, vol. 73, n°1, pp. 7-39.

<sup>429</sup> Filip Kostelka, André Blais, Elisabeth Gidengil, « Has the Gender Gap in Voter Turnout Really Disappeared ? », *West European Politics*, 2018, vol. 42, n°3, pp. 437-463.



Source : Enquêtes sur la participation électorale de l’Insee (2002-2017). Calculs et présentation : Anja Durovic (2024), « Des avancées paradoxales », précité. Note : La figure de gauche montre les probabilités de participation électorale pour les femmes et les hommes par cohorte de naissance. La figure de droite montre les effets marginaux de genre et de cohorte sur les niveaux de participation électorale, soit les « gender gaps » par cohorte. Les intervalles de confiance (95 %) sont représentés par les barres verticales. En comparant les écarts entre femmes et hommes par cohortes, on retrouve les effets de cohorte.

En outre, si on observe aujourd’hui une égalisation, voire une inversion des inégalités de genre, dans les niveaux de participation électorale à l’élection présidentielle ou aux élections législatives, celle-ci est, en réalité, moins le fait d’un accroissement extraordinaire de participation chez les jeunes femmes, que d’une baisse du niveau de participation des jeunes hommes<sup>430</sup>. En d’autres termes, les jeunes femmes votent désormais plus souvent que les jeunes hommes lors de ce type d’élection, mais ces derniers votent moins que leurs pères et leurs grands-pères.

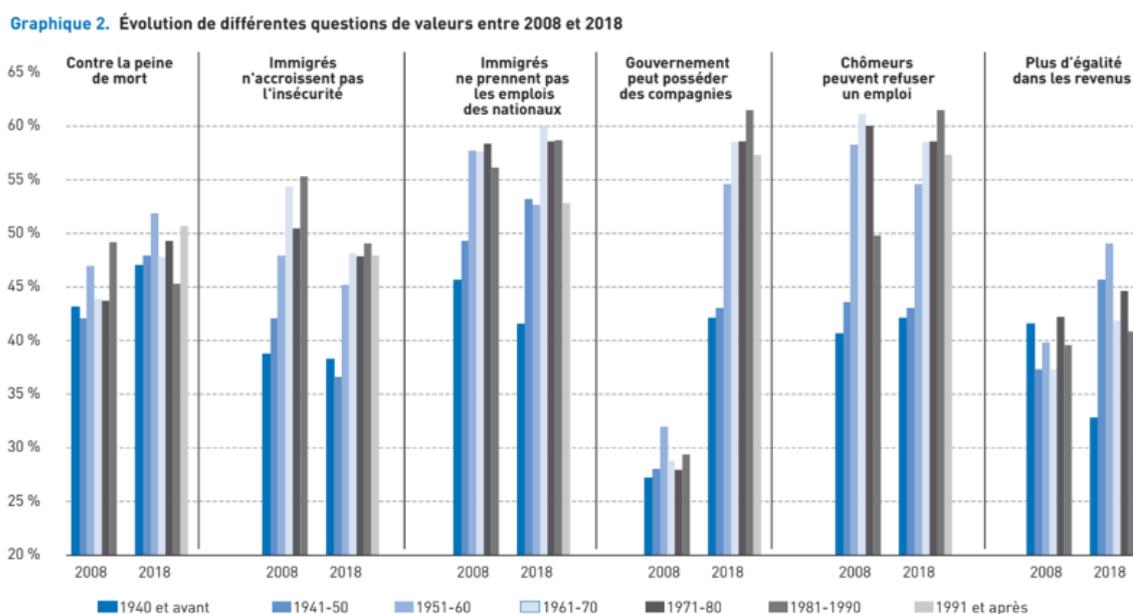
***Quelles raisons de l’abstention chez les jeunes au-delà d’un rapport différencié au vote ?***

Quelles sont les autres explications pour cette forte abstention (intermittente) chez les jeunes générations au-delà de leur rapport différencié au vote ? **Désintérêt, baisse de l’affiliation syndicale, « droitisation » en phase avec les préférences partisans des plus âgés sont des hypothèses souvent avancées.** Le constat de cette abstention, relié à celui d’une droitisation de la jeunesse, est cependant démenti par le politiste Vincent Tiberj

<sup>430</sup> Durovic (2024), précité.

qui montre, en resituant les variations sur 10 ans du positionnement politique de différentes générations, que cette thèse de la droitisation ne tient pas.<sup>431</sup> En effet, après avoir souligné que les cohortes se « droitisent » avec l'âge, il identifie que les cohortes plus récentes se situent beaucoup moins à gauche et beaucoup plus au centre. La baisse du positionnement à gauche s'explique selon lui non par la baisse des valeurs de gauche, qui n'est démontrée sur aucun plan sauf sur le lien entre immigration et insécurité, mais par un déficit d'offre politique. **Avec des valeurs qui ont évolué vers des idées plus progressistes, les jeunes sont confrontés à un déficit d'offre politique qui explique, en partie, une plus faible participation électorale**<sup>432</sup>.

**Figure n° 4 :** Les évolutions des différentes questions de valeurs entre 2008 et 2018



Source : enquête Valeurs 2008 et 2018.

Calculs et présentation : Vincent Tiberj, « Tout est chaos ? Prendre position en politique dans les années Macron », Dans Laurent Lardeux et Vincent Tiberj (dir.), *Généralisations désenchantées. Jeunes et démocratie*, Paris, La documentation Française, 2021, p.175.

### Un répertoire d'action plus étendu chez les jeunes

Si le vote perd sa centralité, le répertoire d'action des jeunes générations s'étend. Pour le chercheur Ronald Inglehart<sup>433</sup>, on passe d'une participation dirigée par (et pour) les élites à une participation qui les remet en question à travers notamment les pétitions, les

<sup>431</sup> Vincent Tiberj, « Tout est chaos? Prendre position en politique dans les années Macron », in L. Lardeux et V. Tiberj (dir.). *Généralisations désenchantées. Jeunes et démocratie*, Paris, La documentation Française, 2021, pp.167-188.

<sup>432</sup> Ibid.

<sup>433</sup> Inglehart (1990), précité.

manifestations, ou les occupations. Depuis, les cibles de la participation se sont étendues<sup>434</sup> tout comme les modes de participation, avec internet et les réseaux sociaux par exemple<sup>435</sup>. Il faut aussi prendre en compte la sphère associative et le bénévolat dans lesquels les jeunes sont particulièrement engagés<sup>436</sup>. Cette transformation a commencé avec les cohortes des baby-boomers (1940-1960) et s'étend fortement avec le renouvellement générationnel : à tel point que **désormais les protestataires (manifestations, pétitions, boycotts, etc.) deviennent majoritaires chez les milléniaux**<sup>437</sup>. Il faut cependant rappeler que **ces modes de participation sont aussi sinon plus touchés par les inégalités sociales et territoriales**. Cela est valable pour nombre de pays occidentaux<sup>438</sup> et particulièrement quand on croise les dimensions générationnelles<sup>439</sup>.

De nouveaux types d'interactions, entre un rapport plus individualisé à l'action politique et une capacité d'organiser une scène d'intervention collective, transcendent les barrières entre les classes sociales et les seuls intérêts corporatifs. Les mobilisations collectives ont pour ressort une identification de chacun face aux causes défendues et aux injustices dénoncées. Mais elles se transforment en la revendication d'un sens commun partagé. **Cette nouvelle grammaire de l'engagement citoyen peut aussi déboucher sur un surcroît de civisme face aux menaces portant atteinte au territoire national**. La disponibilité des jeunes à s'engager pour la défense de leur pays en cas de conflit a significativement progressé, non dénuée d'un certain regain de patriotisme<sup>440</sup>.

### **Des citoyens plus autonomes et plus réflexifs**

Tendanciellement, les jeunes générations sont de moins en moins individualistes et témoignent au contraire d'un altruisme affirmé. **Les derniers travaux issus de l'enquête Valeurs révèlent une montée des aspirations à la solidarité en réaction aux effets de la crise économique et sociale devenue quasi endémique. Les jeunes ne sont pas à la traîne de toute forme de participation citoyenne**<sup>441</sup>. Des observations récentes montrent leur engagement dans les différents mouvements climat<sup>442</sup>. D'autres révèlent leur capacité à mettre en œuvre des plateformes de participation, articulées ou non aux institutions de la démocratie représentative, permettant de créer des instances intermédiaires de

---

<sup>434</sup> Pippa Norris, *Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

<sup>435</sup> Yanis Theocharis, Jan Van Deth, *Political participation in a changing world: Conceptual and empirical challenges in the study of citizen engagement*, London, Routledge, 2017.

<sup>436</sup> Laurent Lardeux, « L'engagement des jeunes : stabilité et (r)évolutions », *L'école des parents*, 2016, 5(n°619), p.79-97.

<sup>437</sup> Tiberj (2020), précité.

<sup>438</sup> Russel J. Dalton, *The Participation Gap: Social Status and Political Inequality*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

<sup>439</sup> Durovic (2024), précité.

<sup>440</sup> Olivier Galland, Anne Muxel, *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, Paris, PUF, 2018.

<sup>441</sup> Laurent Lardeux, Vincent Tiberj (dir.), *Génération désenchantées ? Jeunes et démocratie*, Paris, La documentation Française, 2021.

<sup>442</sup> Contrairement aux idées reçues, les travaux de Laurent Lardeux montrent notamment que ces mouvements représentent une grande diversité quant à leurs aspirations et préoccupations. Laurent Lardeux, « Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat », *INJEP Notes & Rapport/Rapport d'étude*, 2023.

délibérations et d'interventions dans l'espace public<sup>443</sup>. C'est ainsi que des collectifs d'expérimentation démocratique œuvrent tels des laboratoires de renouvellement de la démocratie et répondent à la quête d'une plus forte horizontalité de l'exercice du pouvoir.

Citoyens plus autonomes et plus réflexifs, les jeunes ne sont donc pas dépourvus de toute préoccupation d'ordre collectif. **Leur rapport à la démocratie dans sa dimension institutionnelle est incontestablement plus critique que par le passé, mais ils restent fondamentalement attachés aux principes d'une démocratie ouverte et plurielle**, seule à même de réconcilier les valeurs d'individualisation et le souci du collectif. Certes, des fractures sociales et politiques traversent les jeunes générations. La tentation populiste gagnant les plus démunis culturellement et socialement laisse envisager l'émergence possible d'un tout autre modèle de citoyenneté et une attractivité marquée pour un leadership autoritaire<sup>444</sup>. Mais certains enjeux forts tels que l'écologie ou la solidarité occupent une place prépondérante dans le répertoire des valeurs citoyennes de toutes les jeunesse, par-delà les clivages sociaux et politiques pouvant les séparer.

#### **Pour aller plus loin :**

- Tristan Haute, Vincent Tiberj (dir.), *Extinction de vote ?* Paris, PUF, 2022.
- Morin, Paul Max. *Les jeunes et la guerre d'Algérie. Une nouvelle génération face à son histoire*, Paris, PUF, 2022.
- Anne Muxel, *Politiquement jeune*, Paris, L'Aube/FJJ, 2018.
- Anne Muxel, Adelaïde Zulfikarpasic, *Les Français sur le fil de l'engagement*, Paris, L'Aube/FJJ, 2022.
- Laurent Lardeux, Vincent Tiberj (dir.), *Génération désenchantées ? Jeunes et démocratie*, Paris, La documentation Française, 2021.
- Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022.
- Laurent Lardeux, « Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat », INJEP Notes & Rapport/Rapport d'étude, 2023.
- Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*. Paris, PUF, 2017.

---

<sup>443</sup> Martial Foucault, Anne Muxel, *Une jeunesse engagée*, Paris, Presses de Science Po, 2022. Agnès Villechaize-Dupont, Sandrine Rui, « Rénover les quartiers, renouer avec les catégories populaires ? », *Revue Projet*, 2008, vol. 303, n° 2, pp. 31-37.

<sup>444</sup> Camille Bedock, « Les jeunes français sont-ils moins attachés à la démocratie que les autres ? Une exploration du soutien aux alternatives non-démocratiques », in Laurent Lardeux, Vincent Tiberj (dir.), *Génération désenchantées : Jeunes, politique et démocratie*, Paris, La documentation française, 2021, pp.99-119.



3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
+ 33 1 44 96 40 00  
[institut.cnrs.fr](http://institut.cnrs.fr) | [X](#) | [LinkedIn](#) | [YouTube](#)